



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

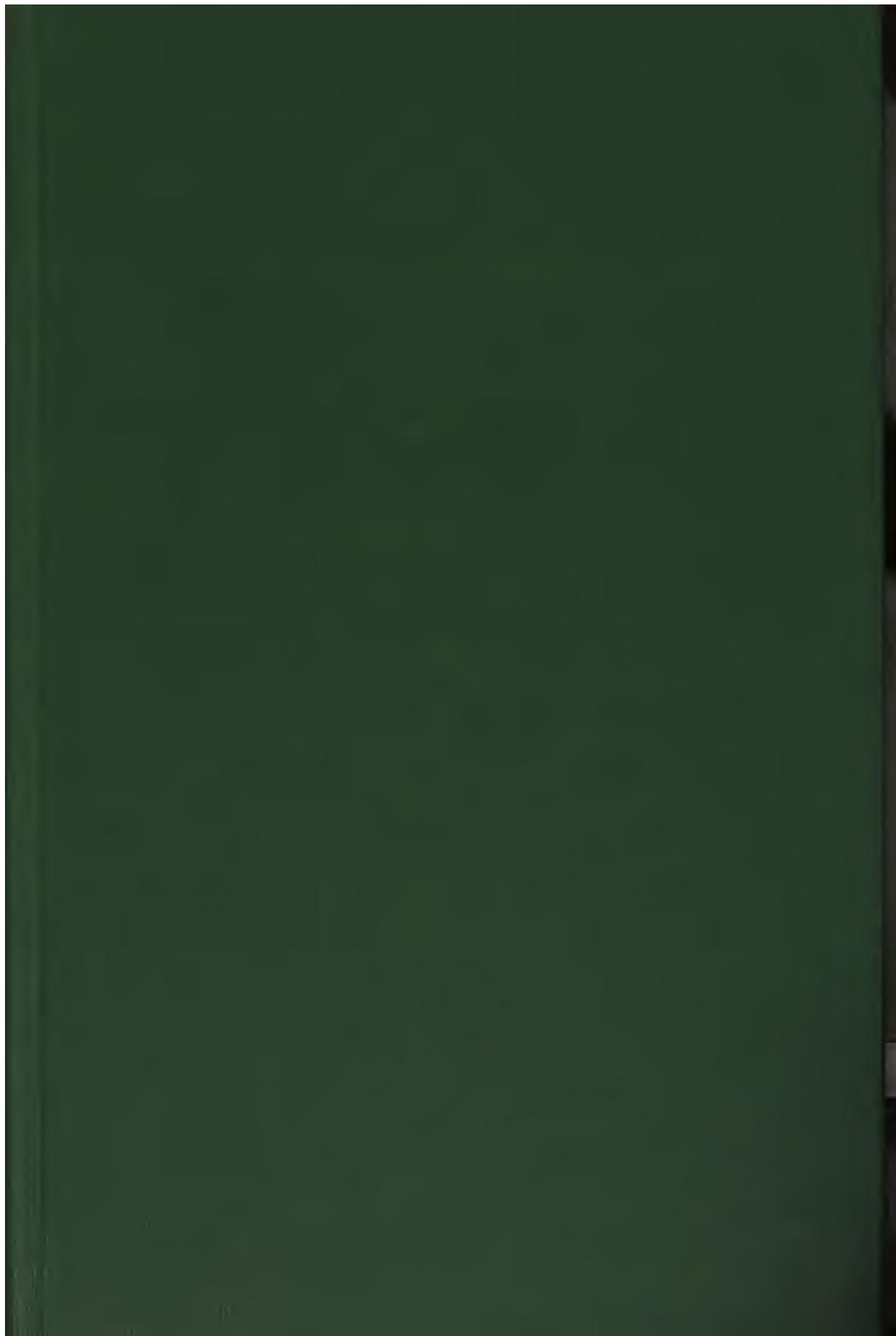
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES









RÔGER PEYRÉ
/

UNE PRINCESSE DE LA RENAISSANCE

MARGUERITE DE FRANCE

DUCHESSÉ DE BERRY, DUCHESSÉ DE SAVOIE



PARIS
ÉMILE PAUL, ÉDITEUR
100, Faubourg Saint-Honoré

—
1902

ADA

Du 11 =

M. 14 T. 4

ECRISSE

TIRÉ A 300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

N° 243

*Une amie de L'Hospital et de Ronsard :
Marguerite de France, duchesse de Berry,
duchesse de Savoie*¹

A l'entrée du musée de Turin, à une place d'honneur, deux bustes, qui se font pendant, attirent tout d'abord le regard. L'un représente Emmanuel-Philibert, « le second fondateur de la Savoie » ; l'autre Marguerite de France, « la mère du peuple ». Le duc et la duchesse, associés ainsi dans le souvenir reconnaissant de leurs sujets, auraient dû avoir dans la postérité la même fortune. Comment donc se fait-il que Marguerite de France soit aujourd'hui si oubliée, surtout chez nous, si l'on songe qu'elle était déjà célèbre dans son pays natal, lorsqu'elle devint duchesse de Savoie, et que deux nations semblaient intéressées à soutenir sa renommée ? Est-ce qu'on lui reproche d'avoir épousé un général qui nous avait vain-

1. Les ouvrages et les documents qui nous ont servi dans les diverses parties de cette étude seront cités en leur lieu. Nous signalerons seulement ici les sources générales les plus importantes : les lettres, la plupart inédites, de Marguerite de France contenues dans divers volumes du fonds français des manuscrits à la Bibliothèque nationale ; — les lettres de Marguerite de France, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, publiées dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5^e série, t. IV, 1872, et ensuite par MM. TAMIZEY DE LARROQUE et DIBOWSKY dans la *Revue historique* (Juillet-Août 1881) ; — les lettres de Marguerite et de Philibert-Emmanuel, publiées par M. RICOTTI dans le recueil des *Mémoires de l'Académie de Turin* ; — les œuvres françaises et latines des poètes de la Pléiade, principalement l'édition de Ronsard, de M.-P. BLANCHEMAIN, et l'édition de Joachim du Bellay de M. MARTY-LAVEAUX ; — la *Correspondance de Catherine de Médicis*, la *Correspondance de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}* ; — les *Négociations de la France avec la Toscane* (dans les *Documents inédits sur l'Histoire de France*) ; — les *Relations des Ambassadeurs Vénitiens*, publiées par ALBERI (en italien) ; — les *Poésies latines du chancelier de L'Hospital* ; — HILARION DE COSTE, *Vies des reines, princesses, etc.* Paris, in-4, chez Cramoisy, 1647 ; les pages 278-291 du t. II traitent de Marguerite de France ; — BOURCIEZ, *Les Mœurs polies et la littérature de Cour sous Henri II*. Dans ce livre intéressant que nous n'avons connu que lorsque notre étude était terminée, l'auteur donne quelques pages (150-3, 190, 197-99), au rôle littéraire de Marguerite, mais ne nous paraît pas avoir estimé assez haut son mérite.

cus? Les Français sont rares qui gardent rancune à Emmanuel-Philibert à cause de la bataille de Saint-Quentin. Est-ce alors qu'elle était inférieure par les grâces de l'esprit ou de la personne à d'autres princesses de son temps dont le souvenir s'est mieux conservé? Nullement. Mais peut-être a-t-elle eu à souffrir de son mérite même; peut-être le fond sérieux qu'il y avait en elle l'a-t-elle trop tôt classée dans l'histoire plus que dans la chronique. Car elle dédaignait ce vernis de frivolité séduisante grâce auquel des femmes qui étaient loin de la valoir ont gardé, jusqu'à nos jours, un groupe d'admirateurs et, l'on pourrait dire, de fidèles. Son nom même a pu lui nuire; il s'est comme effacé à côté de ses deux brillantes homonymes, entre sa tante et sa nièce, entre sa marraine et sa filleule: Marguerite sœur de François I^{er}, Marguerite fille de Henri II et femme de Henri IV. Connaître distinctement deux Marguerite pour une seule époque, c'est déjà beaucoup; trois, c'est trop. Vainement, jusqu'au commencement du xvii^e siècle, les écrivains aimaient-ils à les associer toutes les trois dans leurs éloges; vainement Étienne Pasquier, expliquant doctement l'importance du nombre trois dans notre histoire, célèbre-t-il également les trois Marguerite: « les trois charites ou les trois grâces » de la France « qu'on pourrait encore appeler nos trois fleurs, nos trois perles ¹ »; il n'y en a plus que deux auxquelles on pense aujourd'hui; et l'oubliée est précisément celle dont la mémoire méritait le mieux de survivre.

L'obscurité relative dans laquelle est retombée cette princesse est d'autant plus inattendue que sa renommée n'était pas le fait de l'engouement d'un jour, — elle s'appuyait sur la base solide d'une estime longuement affermie, — et qu'encore aujourd'hui sa personne ne peut laisser indifférents aucuns de ceux qui ont eu l'occasion de s'occuper d'elle. C'est ainsi que M. de Nolhac, qui sait si bien joindre la précision de l'érudit à l'inspiration du poète, ciselaient récemment en son honneur un de ses meilleurs sonnets.

Nous n'avons donc pas une réhabilitation à faire, un procès à réviser; il s'agit moins d'un mérite contesté que d'un mérite oublié ou méconnu; et, en ce cas, toute tentative de revendication apologétique risque d'être vaine; car elle n'a pour elle, ni l'at-

1. ÉTIENNE
p. 665 (*Let*

uvres complètes. Amsterdam, 1723, 2 vol. in-folio, t. II,
re 5 à M, Mangot, conseiller du roi, etc.)

trait de l'imprévu, ni le piquant du paradoxe. Nous voudrions seulement montrer comment cette femme à qui rien de beau, ni de bien n'était étranger, cette princesse qui, justement préoccupée des événements de son temps, a eu souvent sur eux la plus heureuse influence, a justifié l'affection enthousiaste de ses contemporains et les profonds regrets qui suivirent sa mort. Aussi bien le chancelier de l'Hospital disait « que l'Europe avait les yeux fixés sur elle » ; et l'historien de Thou saluait en elle « une femme éminente par sa sagesse, son irréprochable vertu et l'énergie d'une âme vraiment virile. » Ce sont là des témoignages d'un grand poids ; et ils ne sont pas les seuls. Car peu de figures apparaissent dans l'histoire accompagnées d'un aussi beau cortège d'amitiés illustres. Dans les pages qui suivent nous chercherons à laisser parler le plus possible les personnages du temps et surtout les poètes qu'elle appréciait et inspirait si bien.

La princesse française.

1. LA JEUNESSE DE MARGUERITE DE FRANCE

Fille de François I^{er} et de Claude de France, Marguerite semble avoir hérité de la brillante intelligence du « Père des lettres » et de l'inépuisable bonté de la fille du « bon roi Louis XII, le Père du peuple ¹ ». Privée de sa mère dès la première année de sa naissance, elle fut élevée par sa tante et marraine Marguerite d'Angoulême, veuve du duc d'Alençon et bientôt reine de Navarre ², femme qui était capable entre toutes de cultiver ses heureux dons naturels et qui trouva en elle tout ce qui pouvait lui plaire.

1. « L'an 1523, le Vendredy, lendemain de la feste-Dieu..., (le 5^e) jour de juin accoucha la reine de France d'une fille à Saint-Germain-en-Laye, près Paris, qui fut baptisée au dit lieu le xxⁱe jour de juillet ensuivant et nommée Marguerite et la tint sur les sainctz fondz Madame d'Alençon. » (*Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er}* (1515-36), publié par LUD. LALANNE pour la Société de l'histoire de France, p. 166). Marguerite de France fut duchesse de Berry en 1549 ; elle épousa Emmanuel-Philibert de Savoie en 1559 et mourut en 1574. — Claude de France était morte en 1524.

2. Marguerite de Valois-Angoulême, née en 1492, duchesse de Berry en 1517, épouse Charles, duc d'Alençon, en 1509 ; veuve en 1525, elle épouse en 1526 Henri II d'Albret, roi de Navarre, et meurt en 1549.

Les lettres de Marguerite d'Angoulême nous font agréablement saisir ce qu'il y avait encore d'aisance, de simplicité, on dirait même de bonhomie, dans la vie privée des princes du xvi^e siècle, du moins en France. L'apparat et l'étiquette qui les suivirent plus tard, jusque dans les moindres détails de leur existence, ne s'appliquait guère alors qu'aux cérémonies officielles.

Aussi ce devait être une société singulièrement attrayante que le groupe de jeunes femmes qui s'était formé autour de la reine de Navarre. On y voyait, avec notre Marguerite, sa sœur Madeleine, la future reine d'Écosse, Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, devenue reine de France après avoir été reine de Portugal, Catherine de Médicis, dont on loue la modestie et la réserve, mais à qui l'on reproche de pousser trop loin la timidité. Elle changea bien depuis, même dans ses rapports avec sa famille ; car la reine Margot, qui ne passa jamais pour timide, dit en parlant de sa mère : « Lorsqu'elle me regardait seulement, je transissais. » On travaille, on s'amuse, on se promène. La vie est facile surtout à Fontainebleau lorsque la grande forêt et les bords de la rivière voisine du Loing offrent l'occasion d'excursions nombreuses. On ne dédaigne pas de causer avec les paysans. Notre Marguerite et sa tante vont visiter « le pressouer du Roy pour un peu prendre l'air ». La femme de Janot leur raconte que tous les serviteurs de son mari sont malades de fièvres continues, quotidiennes et tierces et « combien qu'ils continuent à vivre traités d'ail, d'ognon, d'eau pure et de toutes sortes de mauvaises viandes (aliments), ils guérissent tous ».

Ce que la femme de Janot dit de ces fièvres intéresse fort la sœur du roi ; car toutes les princesses dont elle a la garde en ont été plus ou moins atteintes¹. Marguerite surtout a été très éprouvée. Nature nerveuse et impressionnable, le départ de sa sœur Madeleine pour l'Écosse, bientôt suivi de la mort prématurée de la jeune reine, l'avait jetée dans un état de langueur qui ne donnait que trop de prise à la maladie. Mais bientôt sa tante constate qu'elle reprend « couleur et graisse de bonne sorte » et « pour cet effet » elle la presse « d'aller tous les matins à l'esbat » et lui tient

1. Lettres de Marguerite d'Angoulême de septembre 1537. Le médecin Burgensis (Bourgeois ?) les avait soignées. Elles avaient été passer le premier temps de leur convalescence au château de Châtillon-sur-Loing, chez la maréchale de Châtillon, Louise de Montmorency, qui avait épousé le maréchal de Châtillon, et fut mère de Coligny.

compagnie. Elle agit de même avec les autres princesses. Quoique ce traitement réussisse à merveille, elle craint que le roi ne trouve qu'elle va trop loin dans la négligence de l'étiquette, et elle croit devoir s'en expliquer avec le grand-maître, Anne de Montmorency¹. « Je vous prie de me reprendre, si je m'avance trop, lui écrit-elle, pour le désir que j'ai de les voir bien soignées : car je ne me puis garder de vivre avec ce qui touche le roi, comme il luy plaist de me donner la hardiesse de le faire avecque luy. C'est me soulcier de leur santé ; car au demourant, c'est la plus honneste et gracieuse compagnie que je veis oncques. » On le croit sans peine.

Cette simplicité de vie n'exclut pas les curiosités intellectuelles les plus hautes. Jamais il ne fut plus facile, pour les femmes auxquelles leur situation le permettait et qui en avaient le goût, d'acquérir une instruction variée et solide. On ne leur en faisait pas une obligation : mais on ne voyait pas en vertu de quel principe, au nom de quel intérêt ou de quel devoir, il fallait leur interdire de consacrer leurs loisirs à des plaisirs sérieux et délicats. Les plus grandes dames donnent l'exemple. Marguerite apprit donc le grec et lut bientôt couramment les classiques latins sans que les contemporains aient songé à l'accuser de singularité ou de pédantisme. Plus d'une femme faisait de même : et, à supposer que ce fût du temps perdu, ne valait-il pas mieux le perdre ainsi que de l'occuper à des chiffons ou à d'inutiles bavardages² ?

Les langues modernes n'étaient pas pour cela négligées. L'espagnol et l'italien tenaient alors la place prise aujourd'hui par l'allemand et l'anglais, aussi bien pour le commerce et la politique que pour la littérature. Marguerite étudia ces deux langues. Mais sa

1. Montmorency ne fut nommé connétable que le 10 février 1538.

2. Dorat fut choisi comme précepteur des trois filles de Henri II ; Élisabeth, depuis reine d'Espagne, Claude, devenue duchesse de Lorraine, Marguerite qui épousa Henri IV. Parmi les savantes du temps, on peut citer : Marguerite d'Angoulême ; Renée de France, duchesse de Ferrare ; sa fille, Anne d'Este, duchesse de Guise, qui fut l'élève d'une docte demoiselle ferraraise Olympia Morata ; Marie Stuart, qui prononçait à quatorze ans devant Henri II une harangue latine, et dont on a retrouvé un cahier de thèmes latins ; les trois sœurs Morel, filles de Jean de Morel, ami de Ronsard ; Marguerite d'Autriche, qui se composa une épitaphe latine ; les trois sœurs Seymour, élèves du Français Nicolas Denizot, filles de lord Édouard Seymour, protecteur du royaume d'Angleterre sous Édouard VI, etc. Une Ode de Ronsard (livre V, 2) nous montre Marguerite lisant Platon. L'ambassadeur vénitien Marius Cavalli, dans sa *Relazione* de 1546, dit que Marguerite est fort versée dans le latin, dans le grec et même l'italien, et est avant tout une érudite.





loin ¹. En attendant elle prend une influence avec laquelle il faut compter. Elle agit sur le roi, soit directement, soit par l'intermédiaire du connétable de Montmorency, alors en pleine faveur, et pour lequel elle eut toujours une amitié vive et respectueuse. Elle intervient en faveur de ceux qui ont été attachés à sa personne. Un de ses serviteurs, Urbain du Tillon ² commit une faute grave : ses biens ont été confisqués et c'est à elle qu'ils ont été dévolus ; raison de plus pour qu'elle écrive au connétable de demander sa grâce au roi, « la faute ne lui paraissant pas irrémissible ³. » Elle s'intéresse à ceux qui ont perdu leurs protecteurs naturels ou que délaissent ceux qui devraient remplir ce rôle. Le duc d'Orléans étant mort subitement à l'âge de vingt-trois ans ⁴, elle écrit à d'Humières, « gouverneur de monseigneur mon neveu », pour lui recommander les anciens serviteurs de son frère. « L'affection que j'ai toujours portée à feu mon frère, monseigneur d'Orléans, fait que je m'emploie pour ceux qui lui ont fait service. » (Décembre 1548) ⁵.

C'est surtout lorsqu'il s'agit de réparer des injustices qu'elle montre une générosité et une fermeté rare dans la vie des cours. Qu'on en juge par cette lettre qu'elle écrit à un diplomate, M. de la Vigne, loyal serviteur du roi, qui a été calomnié :

Monsieur l'ambassadeur ⁶,

Ayant entendu, tant par vos lettres que par le rapport que m'a fait Forget de vos affaires, comme l'on vous a voulu calomnier, je n'ay failli, de faire entendre non seulement votre innocence, mais la récompense que vous méritiez pour le bon devoir et diligence que vous avez toujours fait au service du roi mon seigneur et frère; lequel je vous puis assurer en

1. V. ci-dessous, 1^{re} partie, § 4.

2. Le nom d'Urbain du Tillon se trouve en effet dans le manuscrit de la Bibl. Nat., n° 10394, cité plus haut, parmi les gentilshommes et maîtres d'hôtel.

3. *Ms. Bibl. Nat., f. fr.*, n° 5152, p. 36 et suiv.

4. Charles, duc d'Orléans, troisième fils de François I^{er}, né en 1522, mort en 1545.

5. *Ms. Bibl. Nat., f. fr.*, n° 3035, p. 90. « Monseigneur mon neveu » ne peut être que François (depuis François II), alors âgé de trois ans. Charles, son frère cadet, ne naquit qu'en 1550.

6. *Ms. Bibl. Nat., f. fr.*, n° 4129. C'est un recueil de lettres écrites à M. de la Vigne, ambassadeur de France à Constantinople de 1547 à 1558. Les pages 41-45 contiennent diverses lettres de Marguerite, une, entre autres, pour demander à M. de la Vigne de s'occuper d'un chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (ordre de Malte) qui est prisonnier du Grand Seigneur.

estre si bien informé et avoir tant de fiance en vous et votre sincérité et preudhomie que vous avez occasion de vous en contenter, et pour ma part je vous conseille, Monsieur l'ambassadeur, ne vous mettre en peine pour ces faulces et légères accusations qui vous pourront estre mises sus par des personnes dont on connaît l'ingratitude envers vous; et leurs attaques n'ont tourné qu'à leur désavantage et à votre honneur. Votre bonne amye.

MARGUERITE.

Ce 22 décembre 1557 ¹.

Cette franchise et cette ouverture de cœur se montrent non moins vivement lorsqu'il s'agit de faire valoir un mérite éminent jusque là méconnu. Il y avait entre elle et les grands esprits comme une sympathie naturelle, et elle considérait aussi comme un devoir de patriotisme d'ouvrir le champ à des hommes dont les travaux pouvaient être utiles et glorieux pour la France. C'est elle qui, plus que personne, a mis en lumière Pierre de Ronsard et Michel de l'Hospital; c'est elle qui a contribué à donner à la France du xvi^e siècle son plus grand poète et son plus illustre magistrat. Ce sont là des services que l'histoire ne doit pas oublier.

2. MARGUERITE ET LA PLÉIADE

On a remarqué que, si plus d'une femme avait pu se distinguer dans les lettres françaises et protéger efficacement les écrivains avant le xvii^e siècle, ce n'est qu'à partir des Précieuses que l'esprit et le goût féminin ont fait vraiment sentir leur influence dans notre littérature ². Peut-être cependant faudrait-il faire au moins une exception modeste pour notre princesse. Car c'est bien comme femme qu'elle a agi sur les poètes de son temps. En tout cas, cette influence si importante et si persistante doit être d'autant plus

1. Glissons ici un détail qui nous montre que, pour ses amis, elle se chargeait volontiers des démarches qu'on pourrait appeler les plus bourgeoises. Dans une lettre adressée à la Connétable de Montmorency, elle lui demande de choisir une bonne nourrice pour Madame de Brissac et fait à ce sujet les recommandations les plus précises : « Les médecins sont d'avis que la dite nourrice soit âgée de XXV à XXX ans, qu'elle ne soit de nature colérique, que son lait ait six ou sept mois pour le moins, au demourant bien saine et de bonnes habitudes. Le tout est remis à votre discrétion. »

2. BRUNETIÈRE, *De l'influence des femmes dans la littérature française* (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1886).

remarquée, que notre Marguerite n'est pas un auteur, qu'elle n'a laissé aucun ouvrage. Ses ouvrages auraient été sans doute très intéressants; cependant nous ne pensons pas qu'ils manquent à la littérature française. Tous les contemporains sont d'accord pour louer l'agrément et la netteté de sa parole, la solidité et l'esprit de sa conversation. Mais il faut reconnaître que les lettres qui nous restent d'elle ne montrent aucune originalité, aucun mérite particulier de style, et n'ont pas à proprement parler de valeur littéraire. Aussi ne voyons-nous pas comment on a pu l'accuser de pédantisme; nous n'en trouvons pas trace chez elle. Elle était une érudite, une latiniste, soit, mais Marie Stuart l'était bien aussi.

Quoi qu'il en soit, vers le milieu du xvi^e siècle, la poésie française était en fermentation. Les mouvements encore confus d'une vie nouvelle l'agitaient et la lutte avait déjà commencé entre ceux qui pensaient que tout changement était un mal et ceux qui n'hésitaient pas à courir les aventures.

Un jeune gentilhomme vendômois, que l'on désignait comme le chef des novateurs, Pierre de Ronsard, était sans doute fort bien vu du roi Henri II qui n'avait que cinq ans de plus que lui. Mais ce que le roi estimait en lui, c'était sa courtoisie, l'élégance de ses manières, son habileté à tous les exercices du corps, lutte, course, paume, équitation, et ce genre de succès faisait tort à l'écrivain. Henri II, dont l'esprit était un peu court, avait peine à croire qu'un gentilhomme aussi accompli et qui n'avait rien du pédant pût être un savant poète. Il prêtait volontiers l'oreille aux railleries de Mellin de Saint-Gelais et de ses disciples.

Un jour que Mellin de Saint-Gelais renouvelait ses attaques contre Ronsard, en présence de Marguerite, celle-ci, quoique ces critiques fussent encouragées par les sourires du roi, prit la défense du poète avec tant d'habileté et de conviction que l'opinion du roi en fut complètement changée¹. Dès lors la nouvelle école, appuyée sur la sympathie persévérante et la haute protection de

1. Ronsard a raconté cette anecdote dans une pièce de vers qu'on peut lire, p. 136 des *Œuvres préliminaires*, t. VIII des *Œuvres de Ronsard* de l'édition Blanchemain : « Cette brigade de muguets ignorants ne fut pas plutôt défaite par l'égide de cette Pallas de France et par les vers (latins) et défense de ce grand chancelier (l'Hospital) que toute la France commença à embrasser un Ronsard, même ses ennemis » (BIXET, *Éloge de Ronsard*). Ce petit événement se passa probablement en 1551.

La Marguerite honneur de notre temps ¹

vit son triomphe assuré.

Sans reprendre à nouveau une discussion toujours pendante, et sans juger les résultats obtenus, on peut dire que ce que voulaient surtout Ronsard et ses amis, c'était élargir le domaine de la littérature française, élever son horizon. Ils se proposaient non d'imiter servilement les anciens, mais d'enrichir la langue et les lettres françaises des dépouilles de l'antiquité. Cette réforme intéressait donc à la fois le goût littéraire et le patriotisme. Elle devait plaire à une princesse à la fois enthousiaste et sensée qui avait l'amour des lettres grecques et latines et était passionnée pour la gloire de son pays. Personne n'a mieux compris et plus apprécié le côté patriotique de l'œuvre de Ronsard; c'est même peut-être ce qui la touche le plus. Longtemps après l'incident que nous venons de raconter, lorsqu'elle est à Turin et qu'elle écrit à Catherine de Médicis pour lui recommander le poète un peu oublié au milieu des luttes religieuses, c'est surtout « pour qu'il puisse poursuivre plus facilement les labeurs qu'il a jusqu'ici entrepris au profit et honneur de toute la France ».

Aussi la Pléiade voit en elle la Pallas combattant, armée de l'égide et de la lance, contre l'ignorance et l'envie. C'est la guerrière de l'autel de Pergame. Ronsard nous la montre, plus énergique encore que la Pallas classique : toute à l'attaque, négligeant ses armes défensives, une hache de chaque main, luttant contre une bête monstrueuse et en ayant raison ². Pour cela, dit-il,

Pour cela je chanterai
Le bel hymne de victoire
Et sur l'autel de mémoire
L'enseigne j'en planterai.

Ne fût-ce que par reconnaissance, le nouveau Parnasse l'honore
comme sa muse préférée. N'est-ce pas toi, dit encore Ronsard,

1. Joachim Du Bellay se sert de la même expression (voy. le Sonnet à Dorat, n° 171 des *Regrets*).

2. Ode IV du liv. I.

N'est-ce pas toy, docte princesse,
Ainçois ¹, ô mortelle déesse,
Qui me donnas cœur de chanter
Et qui m'ouvris la fantaisie
De trouver quelque poésie
Qui pût tes grâces contenter.

Il lui dédie ses *Hymnes* ² et il n'y a pas un de ses recueils qui ne contienne des pièces écrites pour elle, ou bien dans lesquelles on ne rencontre du moins son souvenir. Lorsqu'il parle d'elle, on sent dans ses vers plus que de l'admiration et du dévouement, on y devine une passion vive et profonde. Le respect la contient sans doute, mais qui sait si, lorsqu'il célèbre en des vers emportés, quelque beauté mythologique, Sinope ou Cassandre, Sinope surtout, il ne pense pas à Marguerite?

Quand elle quitte la France, il a peine à se consoler. Il nous montre la nature entière attristée de son départ : Apollon, Vénus, les Muses versent des pleurs ; Écho reste sans voix, et le poète ajoute :

Tant qu'on voirra sur les Alpes chenues
Ou s'appuyer, ou dégoutter les nues ;
Tant qu'en hiver les torrents ravageux
Tombront (*sic*) des monts, à gros bouillons neigeux ;
Tant que les cerfs aimeront les bocages ;
L'air les oiseaux, les poissons les rivages ;
Tant que mon sang mon corps animera,
Tant que ma main ma musette aimera,
Toujours, partout, sans repos et sans cesse
Je chanterai cette belle déesse,
La Marguerite, honneur de notre temps,
Dont la vertu fleurit comme un printemps

Il tient sa promesse et ne laisse pas échapper une occasion de parler d'elle.

Dans la deuxième partie du *Bocage royal*, dans les vers où il résume sa vie, quoiqu'il s'adresse à Catherine de Médicis et quoi-

1. Ou plutôt.

2. La première édition est de 1555.

qu'en bon courtisan il sache qu'il est souvent maladroit de louer
une femme devant une autre femme, il ne peut se retenir de célé-
brer

...la vertu, la grâce et le mérite
De la sainte, divine et chaste Marguerite.

Elle l'a toujours protégé ; mais, depuis qu'elle est partie,

Perdant hélas ma clarté coutumière,
Comme aveugle je suis demouré sans lumière.

Du moins qu'elle jouisse toujours d'un bonheur digne d'elle !

Toujours en sa faveur, soit hyver, soit au temps
De la chaude moisson, puisse naître un printemps !
Sur les monts de Savoye, en quelque part qu'elle aille,
Toujours dessous ses pieds un pré de fleurs s'émaille !
Dedans sa bouche naisse une manne de miel
Et luy soit pour jamais favorable le ciel !

Dans la pièce intitulée *Regret*, où il déplore le départ de Marie Stuart, pièce adressée à la reine d'Écosse elle-même, il ne croit pouvoir lui mieux peindre sa douleur qu'en la comparant à celle que lui a causée le départ d'une autre princesse ¹.

Jodelle, le lieutenant de Ronsard, se résigne à partager avec son illustre chef le culte de la moderne Minerve ; mais il s'indigne qu'elle soit en butte à l'hommage d'écrivains sans talents qui l'importunent d'un encens vulgaire ². Il ne peut contenir son dépit,

Si désormais vers toy, sous qui doit être serve
L'impudente ignorance, on adresse, o Minerve,

1. Le *Bocage royal* est de 1564. — Ronsard exprime les mêmes idées dans son épître à Charles de Lorraine, etc.

2. *Épître à Marguerite*, 2^e vol., p. 107, édition de MARTY-LAVEAUX. Jodellé a également écrit, sur la sœur du roi, cinq sonnets fort médiocres, *ibid.*, p. 104-106. Il a composé en son honneur des stances dédicatoires qui ont paru, pour la première fois, en tête du second livre des *Hymnes* de P. de Ronsard Vandosmois (Paris, Wechel, 1556, in-4). Ces stances sont en vers mesurés, sans rime. Ce sont des distiques à la façon de ceux d'Ovide, un hexamètre et un pentamètre alternés. Cela ne donne aucun rythme à une oreille française. Voir aussi son épithalame, p. 121-128.

Tant d'œuvres avortez à qui leurs pères font
Porter effrontément ton beau nom sur le front,
Comme si l'on voulait sa sauvegarde faire
Sous la targue qu'on voit au poing de l'adversaire.

Il s'irrite de voir

...une main souillée au borbier d'ignorance
Toucher au sacré los d'une Pallas de France ¹,
Faisant tort à ton temple, à moy ton prêtre saint.
Mais aussy quand je sçay qu'un Ronsard qui estonne
Et contente les dieux à qui ses vers il donne
Vient humble dans ton temple à tes pieds apporter
Ce qui peut aux neveux, voire aux pères, oster
La gloire des beaux vers, bien que l'on me vist estre
Ton plus cher serviteur, ton plus favori prestre,

alors, dit-il en substance, je n'ai plus ni tristesse, ni jalousie ; je suis joyeux comme la prêtresse antique de Delphes, lorsque son dieu reçut les présents de Crésus, et je ne regrette pas que, pour placer ces présents,

(On) recule en l'autel de ma grand Marguerite,
Pour faire place à l'or, mon argile petite,
Où devant je faisais offrande à ta grandeur
Non pas d'un pareil prix, mais bien d'un pareil cœur.
. . . . Je seray toujours franc, l'honneur que j'ay de toi
Au rebours de tout autre, éveille un cœur en moy,
Un cœur prompt et gentil ² qui fait que, gay, j'adore
Celui qui, comme moy, ma grand Minerve honore.

On nous pardonnera cette longue citation d'une pièce peu connue, car Jodelle n'a jamais fait de meilleurs vers ni d'une inspiration plus sincère et plus haute, et cela peut lui en faire pardonner d'autres.

Il est glorieux d'inspirer les poètes. Il est glorieux surtout de ne se servir de son influence que pour élever et élargir leurs pensées, pour épurer leurs sentiments. A ce titre, Marguerite mériterait une

1. Comparer Ronsard, *Hymnes*, liv. III, n° 4, à Henri II.

2. Gentil signifie ici noble, généreux.

place d'honneur parmi ces femmes consacrées par la gloire littéraire, qui, comme le dit le poète, « montent d'un vol égal à l'immortalité » avec ceux qui les ont chantées. Elle n'a rien à craindre du voisinage de Béatrix, de Laure, d'Éléonore, d'Elvire. Car pour elle ce n'est pas la légende, c'est l'histoire qui parle seule. La légende n'aurait rien à ajouter, rien à embellir, et l'histoire suffit à nous montrer qu'aucune de ses « muses vivantes » ne sut mieux être une vraie muse tout en restant une vraie femme, qu'aucune ne sut mieux joindre la finesse et le charme aux pensées sérieuses et à la culture de l'esprit, qu'aucune ne sut mettre plus d'intelligence et de grâce au service de la vertu. Ce serait un paradoxe que de vouloir lui donner la même auréole qu'à cette autre Française, Laure de Noves qui, quoique plus ancienne de deux siècles, a conservé toute sa renommée ; et le chantre d'Elvire, tout Français qu'il est, ne pense même pas à placer son nom à côté de celui de l'amante de Pétrarque. Cependant il est difficile de nier qu'elle ne l'emporte par la conscience plus claire de son rôle et l'étendue de son action, et c'est sans exagération que l'Hospital a pu dire que ses rayons bienfaisants ont fait naître une moisson de poètes.

Des étrangers aussi bien que des Français se recommandent d'elle : les Italiens Bartolomeo Delbène ¹ et Antonio Flaminio lui font honneur de ce qu'il y a de meilleur dans leur œuvre. Flaminio renonce pour lui plaire à ses bagatelles ordinaires et, comme le dit l'Hospital, « accorde de nouveau sa lyre pour faire retentir jusqu'au ciel un chant sacré ² ». Peu avant sa mort il dédie son recueil comme un souvenir suprême à la princesse française ³.

Mais c'est surtout sur Joachim du Bellay plus encore que sur

1. Sur Delbène, d'Elbene ou del Bene, voir l'intéressant mémoire de M. E. COUDERC, *Les Poésies d'un Florentin à la Cour de France, Bartolomeo Delbène* (Turino, 1891, in-8). L'auteur a surtout mis à profit un manuscrit de la Bibliothèque du Mans. Marguerite fit obtenir à Delbène l'abbaye de Belleville (dans le diocèse de Lyon). Catherine de Médicis l'employa dans diverses missions. Delbène dédie à Marguerite sa *Cité de Vérité*.

2. *Mich. Hospitalis epistolarum, lib. VI* (ed. a GUIDO FABRO. Paris, 1585, petit in-fol. Nouvelle édition. Lyon et Genève, 1592, in-12). Toutes les épîtres sont en vers latins. L'épître de *Sacris carminibus Marci Antonii Flaminii* est dans le livre I^{er}.

3. *Marci-Antonii Flaminii, De Rebus divinis carmina, ad Margaritam Henrici Gallorum regis sororem* (Lutetiae, 1550, in-4). Flaminio était né à Imola en 1498 et mourut en 1550. Il avait été un des protégés de Léon X. Sa pastorale latine, le *Tombeau de Brunette*, fut traduite en vers français par Scevolé de Sainte-Marthe. (Voy. LÉON FEUGÈRE, *Caractères et portraits*, t. I^{er}, p. 445).

Ronsard que son influence fut profonde. On sait que Joachim du Bellay, gagnant Ronsard de vitesse, publia le premier volume de vers par lequel la nouvelle école se présentait au jugement du public. Ce volume est dédié à Marguerite. C'est sous son patronage que, dès le début, veut se placer la Pléiade¹. On pourrait objecter que la dédicace de ce recueil de vers est datée du 24 octobre 1549, tandis que l'épître dédicatoire au cardinal du Bellay de *la Deffence et illustration* de la langue française porte la date du 15 février de la même année et est par conséquent antérieure. Ce n'est là qu'une apparence. A cette époque l'année commençait encore non au 1^{er} janvier mais à Pâques, le 15 février 1549 correspond donc au 15 février 1550 (nouveau style²).

Le premier ouvrage de Joachim du Bellay est loin de valoir ce qu'il fit depuis : on y sent trop la précipitation, et la langue y est encore bien incertaine. *L'Olive*, qui paraît en 1550 ou en 1551 au plus tard et qui vaut mieux, est également dédiée « à très illustre princesse Madame Marguerite³. » Le titre seul est un hommage et le poète s'en explique tout d'abord : Il chante l'olive (c'est-à-dire l'olivier⁴) de préférence au laurier d'Apollon parce que l'olive est la plante de Pallas, et Marguerite est comme une Pallas moderne. Cependant nous ne nous arrêterons qu'au troisième recueil poétique de du Bellay, aux *Regrets*, qui sont le chef-d'œuvre de leur auteur, et contiennent peut-être les pièces les plus achevées de l'école de Ronsard, sans excepter Ronsard lui-même⁵.

Cette collection de sonnets est comme un nouveau « canzoniere » pour une nouvelle Laure. Sans doute du Bellay n'a pas mérité la

1. *Recueil de poésies présenté à Madame Marguerite, sœur unique du Roi*, par J. D. B. A. (c'est-à-dire Joachim du Bellay, Angevin) à Paris, chez Arnoul Langelier, 1549, in-8. Une deuxième édition parut en 1553 chez Cavelat.

2. On sait que le commencement de l'année n'a été fixé au 1^{er} janvier que par l'ordonnance de Roussillon (1562).

3. On a dit (v. la *Bibliothèque de la Croix du Maine*, édition RIGOLEY DE SAVIGNY), que le mot Olive était l'anagramme de Viole, nom d'une femme que Joachim du Bellay aimait. Nous ne rappelons cette opinion que pour mémoire.

4. Olive est pris encore dans le sens d'olivier par Voltaire, *Henriade*, chant IX, vers 76.

5. Les *Regrets* parurent en 1559, peu de temps avant la mort prématurée de l'auteur. Peu importe ici la question de savoir dans quelle mesure Du Bellay a imité les Italiens et surtout son presque contemporain, l'Arioste. V. JOSEPH VIANEZ, *Les Sources italiennes de l'Olive*, mémoire publié dans les *Annales internationales d'histoire* du Congrès de 1900. 6^e section, *Histoire comparée des littératures*.

célébrité de Pétrarque : il n'a même pas celle qu'il mérite. Mais nous n'hésitons pas à dire qu'il donne une plus haute idée de son héroïne que Pétrarque de la sienne, et que ce seul témoignage suffirait à confirmer ce qu'on a dit plus haut de l'influence littéraire et morale de Marguerite.

Le poète nous répète souvent que c'est à la femme et non à son rang que s'adressent ses hommages, et il le fait avec une délicatesse qui a un tour vraiment moderne. « Ce qu'on admire en vous, dit-il, c'est ce qui est tout vôtre. »

Cette grâce et douceur et ce je ne sais quoi
Que, quand vous ne seriez fille ni sœur de roy,
Si, vous jugerait-on être ce que vous êtes.

Il se reproche de n'avoir bien compris tout ce qu'elle valait que lorsqu'il en a été séparé et après avoir visité l'Italie. Entre plusieurs nous choisissons, pour le citer en entier, ce sonnet dont on ne connaît guère que les derniers vers :

Quand cette belle fleur premièrement je vis
Qui notre âge de fer de ses vertus redore,
Bien que sa grand valeur je ne cogneusse encore,
Si fus-je en la voyant de merveille ravi.

Depuis ayant le cours de fortune suivi
Où le Tybre tortu de jaune se colore,
Et voyant ces grands dieux que l'ignorance adore
Ignorants vicieux et méchants à l'envi,

Alors, Forget, alors cette erreur ancienne
Qui n'avait bien connu ta princesse et la mienne
La venant à revoir me dessilla les yeux.

Alors je m'aperceu qu'ignorant son mérite
J'avais, sans la connaître, admiré Marguerite,
Comme, sans les connaître, on admire les cieux ¹.

Il déclare, à mainte reprise, que c'est elle qui l'a fait poète. C'est à elle qu'il expose ce qu'il veut faire pour la langue et la poé-

1. Comparer le sonnet 173 à Ronsard.

sie française ¹. Lorsque Marguerite n'est plus là pour l'encourager à continuer son œuvre, il est comme la « prophète » (la sibylle) ne sentant plus le dieu qui la tenait sujette :

Il perd soudainement la fureur ² et la voix,

puis il ajoute :

Et qui ne prend plaisir qu'un prince lui commande?
L'honneur nourrit les arts et la muse demande
Le théâtre du peuple et la faveur des rois.

Vers heureux qui résume les deux nobles buts que poursuivait la Pléiade : plaire aux délicats, mais aussi être entendu de la foule et faire œuvre nationale.

Jamais du Bellay n'est plus ému, plus convaincu que lorsqu'il remercie son inspiratrice d'avoir excité et réveillé chez lui le sentiment de la vertu et ramené son âme vers l'amour de ce qui ne passe point :

Esprit royal qui prends de lumière éternelle
Ta seule nourriture et ton accroissement,
Et qui de très beaux rais (rayons) en notre entendement
Produis ce haut désir qui au ciel nous rappelle,
N'aperçois-tu combien, par ta vive étincelle,
La vertu luit en moi.

Si bien que,

L'âme et le vouloir ont pris même assurance,

et, chassant tout appétit et tout vil souci, ils ne cherchent plus

Qu'à retourner au lieu de leur première essence.

1. Voir par exemple l'Ode III de l'*Olive*, qui lui est spécialement dédiée, où du Bellay insiste sur cette idée qu'il faut écrire dans sa langue maternelle : quiconque s'étudie en leur langue à imiter les vieux,

Il semble à le voir qu'il désire
Nouveaux noms donner à la mer.
Il y met de l'eau, ce me semble.

Aussi la gloire de Pétrarque qui a chanté dans sa langue est-elle impérissable.

2. Le délire, l'enthousiasme, *furor*.

Un grand Italien s'adressant aussi à une femme illustre avait déjà dit (mais ces vers n'étaient pas encore publiés) :

Je vais d'un pas incertain à la recherche de la vérité, mon cœur flottant sans cesse entre le vice et la vertu souffre et se sent défaillir, comme un voyageur fatigué qui s'égaré dans les ténèbres... Ah ! devenez mon conseil ; vos avis me seront sacrés : éclairez mes doutes ; enseignez-moi au milieu de mes hésitations comment mon âme privée de lumière pourra résister, même au terme de la carrière, aux entraînements de la passion ; dictez-moi vous-même ma conduite, vous qui avez su par ce doux chemin me diriger vers le ciel.

On a reconnu sans doute Michel-Ange et Vittoria Colonna. Il y a loin du peintre de la *Sixtine* à l'auteur des *Regrets* ; mais l'âme du Florentin ne saurait être blessée de ce rapprochement : ici l'élévation du sentiment est la même.

Pour du Bellay, pas plus que pour Michel-Ange, il ne s'agit d'une passion purement poétique et imaginative ; le cœur y est profondément intéressé. En simple prose ses sentiments s'expriment avec la même vivacité. Lorsque la fille de François I^{er} dut quitter la France, du Bellay, arrêté par des infirmités précoces ¹, ne put aller lui rendre ses devoirs. Il s'en excuse dans une lettre à son ami Jean de Morel, lettre du 5 octobre 1559 où il épanche librement la douleur que lui causent la mort de Henri II son protecteur et plus encore le départ de sa bienfaitrice : « Je ne puis continuer plus longuement ce propos sans larmes, je dis les plus vraies larmes que je pleurerai jamais » ; et il ajoute que le perpétuel regret de son absence ne sera adouci que par la pureté de sa conscience et le souvenir d'avoir été agréable « à la plus sage, vertueuse et humaine princesse qui a été de son temps. »

Que les sonnets de du Bellay s'adressent à Forget, Morel, Buchanan, Gournay, Ronsard, Jodelle, Mellin, Dorat, Vineus, Duval, l'Hospital, le poète y introduit presque toujours quelque éloge direct ou détourné de Marguerite. « Pourquoi te louer encore, dit-il par exemple à l'Hospital ? Le plus bel éloge n'est-il pas le témoignage de

1. Du Bellay était presque complètement sourd. C'était là une infirmité qui semblait convenir aux poètes depuis que Ronsard en avait donné l'exemple, et l'on pouvait comparer la surdité de Ronsard à la cécité d'Homère. Mais, en outre, Du Bellay était à moitié paralysé.

la moderne Pallas? » En effet l'Hospital était depuis longtemps fort apprécié de cette moderne Pallas et il lui dut une grande partie de sa fortune. On peut croire que ce fut d'abord la réputation d'érudition et de littérature du magistrat qui attira l'attention de la princesse, plus encore que son renom de vertu et sa science juridique. L'Hospital avait été un de ses collaborateurs les plus utiles dans ses efforts en faveur de Ronsard. L'Hospital avait composé en vers latins une apologie du poète qui l'avait insérée dans ses œuvres et l'en avait remercié par une ode où il nous montre la sœur du roi épiait déjà le mérite du futur chancelier, « bonne à tirer le bon à soi. »

Dans une société où le latin, encore pratiqué comme une langue vivante, était aux yeux de beaucoup de gens la langue littéraire par excellence, celle qui seule était capable de traiter des sujets sérieux et d'exprimer les hautes pensées ; dans une société où ceux qui luttèrent contre ce préjugé pour défendre les droits de la langue nationale s'appuyaient eux-mêmes sur l'antiquité et écrivaient souvent en latin, pour montrer qu'ils étaient aussi capables que leurs adversaires de rivaliser avec Cicéron et avec Virgile, un magistrat qui, comme l'Hospital, passait pour un des premiers poètes latins de son temps devait être bien vu de tous ceux qui s'intéressaient aux lettres. Nous n'avons pas à suivre ce grave personnage dans ses rapports avec les poètes de la Pléiade notablement plus jeunes que lui. On y rencontrerait avec surprise un l'Hospital quelque peu différent de celui que l'histoire nous présente comme une figure de bronze qui n'a jamais souri. On y verrait que ce « nouveau censeur Caton » n'était ni maussade, ni morose. A l'âge de cinquante-deux ans, il acceptait un rôle dans la pastorale dialoguée, œuvre de Ronsard, qui fut représentée en 1558 devant le roi, à l'occasion du mariage de Charles de Lorraine avec Claude de France, deuxième fille de Henri II, et où les noms des pasteurs, Michau, Perrot et Bellot, désignaient clairement pour les contemporains ceux qui tenaient les rôles, c'est-à-dire Michel de l'Hospital, Pierre de Ronsard et du Bellay ¹.

C'est ce l'Hospital moins sombre et plus aimable que nous retrouvons dans ses relations avec la sœur du roi. Nous les connaissons surtout par ses poésies latines. L'emploi d'une langue savante qui

1. Il s'agit de l'églogue qui porte le n° III dans l'œuvre de Ronsard.

écarte la majorité des lecteurs, l'obscurité résultant de périphrases antiques, subtiles et vagues, nécessaires pour rendre des mots ou des idées modernes fort simples, la difficulté que présente l'identification des noms propres historiques et géographiques, surtout l'opinion, justifiée le plus souvent, que les vers latins modernes ne sont que des exercices d'école qui ne peuvent rien apprendre d'intéressant sur le temps où ils ont été composés, tout cela explique que les poésies latines de l'Hospital aient été assez rarement étudiées.

Malgré la forme soutenue de l'hexamètre classique ou plutôt de l'hexamètre scolaire qui rappelle Stace plus qu'Horace, ces épîtres, pour le fond, traitent généralement de sujets simples et intimes ; elles nous font mieux connaître la vie journalière et les habitudes de Marguerite que les poésies françaises montées sur le ton lyrique que nous avons consultées jusqu'ici. L'Hospital parle souvent comme un vieil ami qui ne s'interdit pas les conseils, et le caractère de familiarité relative, qui n'exclut pas le plus profond respect, est encore accentué ici par le tutoiement antique.

Dans une des premières pièces du recueil, adressée à Pontronius, l'Hospital s'informe de ce que fait la princesse *hoc tempore sacro*. On est sans doute en temps de carême. A-t-elle abandonné ses auteurs favoris, Virgile, Horace, Cicéron et les autres maîtres de la langue latine pour s'adonner tout entière à la lecture des auteurs sacrés ? Ou bien, par une sage distribution du temps, trompe-t-elle, par la variété, un travail assidu et infatigable :

...Fallens

Assiduum alternis indefessumque laborem ?

3. LA DUCHESSE DE BERRY. — UNIVERSITÉ DE BOURGES. L'ENSEIGNEMENT DU DROIT

Lorsque l'Hospital écrivait ces vers, Marguerite était, depuis le 21 novembre 1549, duchesse de Berry. Elle succédait à sa tante Marguerite d'Angoulême qui venait de mourir. C'était un lourd héritage que celui d'une princesse aussi accomplie. Mais personne n'était plus capable de le recueillir à son honneur et l'Hospital, dans la même épître, pouvait en confiance féliciter le pays d'avoir une telle souveraine.

Felices nimium populos ! felicia regna
 Tam miti possessa manu !

Le Berry allait continuer à être une des provinces les plus heureuses de France, et l'Université de Bourges une des plus renommées du temps ¹.

L'Hospital ne devait pas tarder à venir retrouver Marguerite pour l'aider dans son gouvernement. Il fut comme son premier ministre avec le titre de chancelier. Nous aimons à nous la représenter dans son petit empire, telle que nous la dépeint l'Hospital : « fidèle à ses amitiés ; fermant l'oreille aux dénonciations ; préférant une franchise polie et spirituelle (*libertas urbana*) à une obséquiosité servile ; facilement abordable ; aimable sans flatterie, sérieuse sans dureté (*Et comis, non blanda ; gravis, non dura, fuisti*) ; compatissante à tous ; patiente avec ses serviteurs ; refuge des malheureux ; protectrice des pauvres paysans ; appui toujours prêt pour les gens de bien. Avec cela un grand air ; une vie large et facile ; une table vraiment royale avec nombreuse compagnie de gens distingués accompagnant le repas, tant qu'il dure, de conversations variées. Au milieu, la princesse siège comme l'arbitre du bien et du beau. Elle écoute patiemment les vers qu'on lui lit, les mauvais comme les bons, et saisit toutes les occasions de recommander au roi, alors occupé à de grandes guerres ², les amis des muses. »

Elle les protège d'ailleurs directement dans la mesure de ses ressources : elle a pour maréchal des logis Jean de Morel d'Embrun, l'ami de du Bellay et de Ronsard, dont les savantes filles sont bien faites pour s'entendre avec elle ; Delbène est attaché à sa personne, au moins depuis 1554. Elle accueille volontiers les recommandations que lui adresse l'Hospital en faveur de celui qu'il appelle :

Alcinous, mutato nomine, dictus
 Egregius scriptor librorum ; nobilis idem
 Pictor.

1. Nous ne traiterons pas, d'ensemble, du gouvernement de Marguerite en Berry. Les recherches que nous avons faites dans les archives départementales du Cher et les archives municipales de Bourges n'ont pas eu de grands résultats et nous n'aurions guère qu'à répéter ce que l'on trouve dans les divers historiens du Berry, Chaumeau, Thaumais de la Thaumassière, l'abbé Raynal, etc., qui d'ailleurs donnent peu de chose. Le titre de duchesse de Berry fut officiellement reconnu à Marguerite par un acte du 29 avril 1550 et lui fut confirmé au traité de Câteau-Cambrésis.

2. Cette indication semble dater cette épître des années 1552 ou 1553.

Cet Alcinois n'est autre que Nicolas Denisot qui avait pris le pseudonyme de « conte (*sic*) d'Alsinois », anagramme de son nom ¹.

Nous savons aussi que la duchesse de Berry fut en rapport avec Tournebœuf, érudit célèbre alors sous le nom de Turnèbe, avec l'évêque de Valence Jean de Monluc, avec le théologien Despence ou plutôt d'Espence (Espenceus), avec Amyot.

1. Nicolas Denisot (1515-1554) était peintre, graveur et poète. Il ne reste presque rien de ses œuvres d'art; mais il a laissé plusieurs volumes de vers: Remi Belleau lui dédie dans son édition de 1574 la pièce intitulée *Le Pinceau*, qu'il avait adressée dans une édition précédente à un peintre encore moins connu, Georges Bombas, et consacre un de ses poèmes à l'éloge de ses *Cantiques de Noël*. Ronsard en parle plus d'une fois (Odes, livre III, 5 et 10). Voy. HAURÉAU, *Histoire littéraire du Maine*, l'article *Seymour* dans le *Dictionnaire* de BAYLE, et H. BOUCHOT, *Les Clouet et Corneille de Lyon* (p. 51 et suiv.). M. Bouchot signale une œuvre authentique de Denisot, un portrait, gravé sur bois, de Marguerite, sœur de François I^{er}, dans le livre intitulé *Tombeau de Marguerite de Valois, reine de Navarre*, ouvrage des trois sœurs Seymour (Paris, 1555, in-8). Il lui attribue aussi, entre autres, un portrait de J. Grévin.

L'Hospital, principalement livre II, nous donne beaucoup d'autres détails qui ne manquent pas d'intérêt. Il nous résume, par exemple, une de ces conversations qui avaient lieu d'habitude après les repas (*ut post prandia mos est*) et dans laquelle, devant une personne qu'il appelle *Boesia mater*, on en arriva un jour à discuter sur la manière dont il convient de traiter les domestiques et sur les moyens de les rendre meilleurs. La *Boesia mater* est pour une sévérité toujours en éveil; mais la jeune princesse tient pour la douceur et préfère se faire aimer que se faire craindre.

Aderatque Boesia mater

Quæ, quia materne te diligit et colit unam,

Idecirco meruit matris cognomine dici.

Quelle est donc cette *Boesia mater*? Serait-ce une Madame de Boisy?... Mais laquelle? La généalogie des Gouffier, ducs de Roannais, ducs de Bonnivet, seigneurs d'Oyron, marquis de Boisy ou Boissy, est assez difficile à débrouiller. Arthur Gouffier avait été gouverneur de François d'Angoulême, depuis François I^{er}. De là, entre la famille royale et la famille de Boisy, des relations cordiales, presque intimes. Arthur Gouffier avait épousé Hélène de Hangest, mais elle était morte en 1537. Ce ne peut donc être d'elle qu'il s'agit ici. Nous devons écarter aussi Jacqueline de la Trémoille, femme de Claude Gouffier († 1570), qui était arrêtée par ordre du roi et enfermée à Chinon en 1544. Serait-ce Charlotte Gouffier, sœur d'Arthur, mariée à René de Cossé-Brissac en 1503? René de Cossé-Brissac († 1532) avait été nommé gouverneur des enfants de France, et sa femme avait eu le titre de gouvernante des enfants de France, fils et filles de François I^{er}. Serait-ce plutôt Anne Gouffier, sœur de Charlotte, mariée à Raoul de Vernon, seigneur de Montreuil-Bonin, et qu'Anselme dit avoir été nommée en 1529 gouvernante du duc d'Angoulême (Charles, depuis duc d'Orléans, frère cadet d'Henri II) et de mesdames de France ses sœurs? Ce qui nous ferait pencher pour Charlotte Gouffier, dame de Cossé-Brissac, c'est que nous la voyons au nombre des dames d'honneur de la princesse Marguerite et placée, si je ne me trompe, en tête de la liste, en compagnie d'ailleurs de plusieurs de ses parentes ou alliées: Arthuse de Vernon, dame de Théligny; Anne de Cossé, dame de Surgères; Marguerite d'Oyron. (V. ANSELME, *Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, les divers *Dictionnaires de la noblesse* et le *manuscrit f. fr. n° 10394*.)

L'Université de Bourges, lorsque Marguerite arriva dans le Berry, n'avait plus pour lecteur de grec et de latin Jacques Amyot parti depuis peu pour l'Italie. Mais elle était un des foyers les plus importants des études juridiques en France et même en Europe.

Un mouvement de révolution analogue à celui qui se manifestait dans la littérature agitait alors les études juridiques. On veut élargir, sinon rejeter absolument la tradition devenue routinière et oppressive des glossateurs ; on veut unir la culture littéraire à la dialectique, la science profonde des principes à la dextérité de la discussion pratique. Pour cela les jurisconsultes, comme les poètes de la Pléiade, se tournent vers le passé, vers ce droit romain qui depuis de longs siècles est étudié dans les écoles, mais est comme étouffé sous le fatras de commentateurs souvent médiocres. Ils vont le retrouver dans ses sources ; ils commentent avec passion les anciens textes du Digeste. Ils se recommandent de Papinien, de Paul et d'Ulpian, comme les littérateurs leurs contemporains d'Homère, de Virgile et de Cicéron.

Dès le temps du gouvernement de Marguerite d'Angoulême, l'Université de Bourges s'était déjà distinguée par son esprit novateur et ses professeurs attiraient les élèves de fort loin. Cependant la nouvelle duchesse ne laissa pas de faire venir dans sa capitale des jurisconsultes plus jeunes, capables d'affermir et de développer la nouvelle école. Cela ne se fit pas sans difficulté. Sans doute les anciens professeurs de Bourges n'étaient pas, nous venons de le dire, des partisans aveugles du passé ; mais, anciens dans la carrière, ils ne voyaient pas sans défiance la renommée récente des nouveaux venus. Qu'il s'agisse de rivalités intellectuelles, politiques ou même mondaines, on n'aime guère les successeurs qui menacent de vous faire oublier. « Aime-t-on la France à Berlin ? demandait en 1808 l'empereur Napoléon à M^{me} de Souza. — Oui, Sire, comme les vieilles femmes aiment les jeunes. »

Qu'est-ce donc, lorsque, à ces sentiments peu nobles, mais si naturels, s'ajoutent des habitudes d'esprit qui peuvent conduire à la

La princesse... fort à faire pour...
maintenir la paix... y réussit pas t...
droit n'eut plus... que Bourges.

ment, avec Duaren, Baron, Baudoin, Doneau, Cujas, Hotman Antoine Le Comte (*Contius*), neveu de Calvin ¹. Une pareille liste est un témoignage remarquable de l'heureuse décentralisation intellectuelle qu'on voyait alors en France. D'autre part l'émulation avec laquelle les diverses villes d'Université se disputent les professeurs en vogue, aussi bien que la facilité avec laquelle les professeurs se déplacent, prouve que, malgré la lenteur et les embarras de toutes sortes que présentaient alors les voyages, les communications intellectuelles étaient plus fréquentes, plus suivies et même plus rapides qu'on ne serait tenté de le croire.

La part personnelle qui doit revenir à la duchesse dans les succès et l'éclat de l'Université de Bourges est attestée par de nombreux témoignages. Guillaume de Roville dit dans son *Promptuaire des médailles* ² : « Tant est inclinée cette princesse en l'œuvre des sciences et vertu que l'Université de Bourges en cinq facultés ès arts et

1. Duaren ou Douaren (Duarenus), mort en 1559, se montra surtout d'un caractère ombrageux, jaloux et difficile. Il lutta contre Baron, contre Baudouin, contre Cujas lui-même. Cujas fut appelé à Bourges en 1555, lorsqu'il venait à peine de succéder à Antoine Govea dans sa chaire de Cahors. Il ne sut y rester que deux ans, malgré l'éclat de son enseignement. Duaren put, en effet, trouver un appui pour ses intrigues dans Doneau qui s'était fait recevoir docteur à Bourges en 1551, après avoir étudié à Toulouse. Doneau s'entendit avec son dernier professeur pour faire la guerre à Cujas et tâcher de l'évincer comme un intrus. Ils y réussirent malheureusement et Cujas, fatigué de ces luttes mesquines, alla professer à Valence (voy. surtout le *Dictionnaire* de Bayle, articles *Baudoin*, *Doneau*, *Duaren*, *Baron*, *Hotman* et la *Vie de Cujas* par BERRYAT-SAINT-PRIX). Nous retrouverons Cujas à Turin (voy. ci-dessous p. 59). Muret, le Cicéronien un instant illustre, passa à Bourges, au commencement de 1553 ou à la fin de 1552, et mérita les encouragements de Duaren. Dans une lettre à Muret de 1552, Duaren lui dit combien il compte sur lui pour la rénovation des études juridiques. (Voy. DEJON, *Marc-Antoine Muret*, p. 49.) Scévole de Sainte-Marthe y prit ses grades sous Duaren. (Voy. LÉON FERGÈRE, *Caractères et portraits*, I, p. 400.) Antoine Govea ou Gouvea, quoiqu'il ne professât pas à Bourges, reçut aussi les encouragements de la duchesse de Berry, et c'est sur sa recommandation, lorsqu'elle fut duchesse de Savoie, que Philibert-Emmanuel l'appela pour enseigner le droit à Turin. — Alciat avait professé à Bourges de 1527 à 1532.

2. Voici le titre complet de ce curieux ouvrage : D. M. E. M. S. *La première partie du promptuaire des médailles des plus renommées personnes qui ont été depuis le commencement du monde avec brève description de leurs vies et faits recueillie des bons auteurs, à Lyon, chez Guillaume de Roville 1553 avec privilège du roy pour dix ans. L'ouvrage est dédié « à très haute et très illustre princesse Madame Marguerite de France, sœur unique du roi, duchesse de Berry, etc. ».* On lit dans la dédicace : « [Je vous dédie] le premier volume inscript promptuaire des médailles, lequel ayant, à mon adveu, ja esté écrit en langue latine et toscane, pour vous le rendre plus acceptable, iceluy j'ai fait traduire en notre nayve langue française, non pour estimer les autres langues à votre divin esprit inconnues, mais pour cette-ci vous être plus familière ». — V. surtout Thaumassière, *Histoire du Berry* (Liv. I^{er}, Ch. 36, 57 et s.).

langues très fameuse et très florissante en deçà les monts par son moyen est entretenue. » André Thevet, dans ses *Portraits des hommes illustres*, ne parlant qu'incidemment de Marguerite, ne manque pas cependant de rappeler qu'elle a restauré la florissante Université de Bourges ¹. »

L'impulsion que Marguerite avait donnée survécut à son départ, lorsqu'elle eut quitté le Berry pour devenir duchesse de Savoie.

4. LE MARIAGE.

L'une des conditions du traité de Cateau-Cambrésis était le mariage de la sœur du roi avec le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, à qui l'on rendait ses États.

Nous n'avons pas à discuter ici, dans ses diverses parties, ce traité célèbre qui semblait mettre fin à une lutte de quarante ans entre la France et la maison d'Autriche ². Quelques remarques cependant sont nécessaires pour disculper la princesse d'une accusation grave que l'on a portée contre elle.

Sans doute, il était sage de renoncer aux conquêtes en Italie et de revenir à la politique traditionnelle de notre pays, politique pratiquée encore par Louis XI, qui pensait que la moindre place conquise sur l'Escaut ou le Rhin valait mieux pour nous qu'une province au delà des Alpes. Mais, du moment qu'on cédait sur la question italienne, il était indispensable d'obtenir en échange de larges compensations d'un autre côté, d'autant plus que le sacrifice de l'Italie paraissait aux contemporains, aux Français aussi bien qu'à leurs adversaires, plus grand qu'il ne l'était en réalité. « Sire, avait dit vainement le duc de Guise, vous voulez donner en un jour ce que ne vous ôteraient pas trente ans de revers. » En somme, la paix, quoique désirée, parut achetée trop cher et fut impopulaire, comme devait l'être, deux siècles plus tard sous Louis XV, la paix d'Aix-la-Chapelle, et l'on put dire avec vraisemblance que, si Henri II avait abandonné si facilement ces conquêtes italiennes pour

1. Comparer François Agostino della Chiesa et Papyre Masson, (ou plutôt le Masson, comme l'indique Baillet, *Jugement des Savants*, éd. de 1723, t. IV, p. 473).

2. V. le *Traité de Cateau-Cambrésis* de M. DE ROME qui est un apologiste décidé de la politique qui fut alors suivie. Emmanuel-Philibert, né en 1528, duc nominal de Savoie en 1553, rétabli dans ses États en 1559, mourut en 1580.

lesquelles « une mer de sang français avait été répandue et les trésors du royaume épuisés¹ », c'était pour ménager une brillante alliance à sa sœur qui approchait de la quarantaine sans avoir trouvé d'époux. On pouvait même avec quelque apparence de vérité rendre directement la princesse responsable de la perte du Piémont. On savait son influence sur le roi, on n'ignorait pas la longue amitié qui l'unissait à Montmorency et l'affection presque paternelle que le connétable lui portait. Or Montmorency, prisonnier des Espagnols depuis Saint-Quentin, avait été assez maladroitement choisi pour poursuivre la conclusion d'une paix qu'il avait d'autant plus d'intérêt à hâter qu'elle devait lui rendre la liberté.

Sans doute Marguerite écrivit plus d'une fois au connétable pendant sa captivité². Elle lui témoigne un vif désir de le revoir et souhaite que la paix lui permette de revenir promptement au milieu de sa famille et de ses amis. Mais toute la cour s'exprime de même, comme on le voit dans des lettres collectives qu'adressent à l'illustre guerrier plusieurs membres de la maison royale et au bas desquelles on retrouve, mêlée à d'autres, la signature de Marguerite précédée de quelque formule affectueuse³.

D'ailleurs le caractère de la princesse, sa vie tout entière protestent contre la pensée d'avoir voulu sacrifier l'intérêt de la France à son alliance avec un prince qu'elle ne connaissait même pas ou qu'elle connaissait à peine⁴. Elle avait affirmé plus d'une fois qu'elle ne se marierait que si l'union qu'on lui proposait devait être utile et honorable à la couronne⁵. Or, elle put croire, comme on le répétait autour d'elle, comme l'affirmaient les négociateurs, et comme certains historiens le soutiennent encore aujourd'hui, qu'en consentant à ce mariage, elle rendait à la France les plus grands services et que la paix était entre ses mains. En effet, nos diplomates s'étaient tout d'abord préoccupés de se concilier Emmanuel-Philibert. Le vainqueur de Saint-Quentin avait une influence prépondérante dans les conseils de Philippe II et, d'autre part, quoique

1. GASPARD DE TAVANNES, *Mémoires*, t. VIII, p. 222, de la collection Michaud.

2. V. par ex. ms. fr. Bibl. Nat., n° 3139, f° 59.

3. Dans sa correspondance, Marguerite appelle parfois Montmorency « mon père » et signe « sa bonne fille et cousine ».

4. Elle l'avait vu lorsqu'il était encore tout enfant à l'entrevue de Nice et on a prétendu, après coup, qu'elle en avait gardé le souvenir.

5. Voy. ci-dessous, p. 40-1.

Montmorency fût décidé en principe à faire bon marché de l'Italie, il voulait, ne fût-ce que pour sauver sa dignité, nous conserver quelques positions militaires dans un territoire qui nous avait coûté si cher. De son côté le duc, dès le début des conférences, — reprenant les projets de son père qui, comme nous le verrons, avait déjà plus d'une fois témoigné le désir d'unir son fils à une princesse de la maison de France ¹ — avait sollicité la main de Claude, seconde fille d'Henri II. Il est donc clair que ce n'était pas pour trouver un mari à la sœur du roi qu'on avait recherché l'alliance du duc de Savoie et qu'on allait la payer d'un si haut prix.

Le roi aurait volontiers accordé à Emmanuel-Philibert la princesse Claude que celui-ci lui demandait ; mais elle était déjà promise au duc de Lorraine, Charles II. Le connétable considéra donc comme une chance heureuse de pouvoir lui proposer Marguerite de France. Le duc s'empressa d'accepter. Ceci se passait au mois de novembre 1558. Pendant ces pourparlers, Marguerite se doutait si peu que sa dot serait la restitution de l'Italie française qu'encore, à la date du 15 octobre, elle écrivait à Cossé-Brissac, « le tant valeureux capitaine », pour le féliciter de tout cœur de ses nouveaux succès en Piémont ². La lettre est autographe :

« Mon cousin, dit-elle d'abord, je n'ay point voulu que plansi (Plancy) soit parti sans vous porter de mes lettres. Il me conta à son arrivée la belle défaite que monsieur de Gonnort avait faite de quoi je me suis très fort réjouie. Vous me faites grand pitié d'avoir si peu de gens et d'argent, veu que les saves si bien employer. »

Il est vrai que dans la suite de la lettre, elle semble faire allusion à des négociations qui la concernent.

« L'on par le fort de la paix, vous désirez que gisoie (j'y sois) comprise ; je suis sûre que siset (si c'est) selon votre volonté que j'auray aucation (occasion) d'être contente ; aici si la miene avait lieu vous le seriez bien fort ; car il n'y a fame au monde qui plus désire votre grandeur. »

Quoi qu'il en soit, par cet arrangement matrimonial, le but que poursuivait à tort ou à raison notre diplomatie était atteint et les

1. Il avait été surtout question de ces mariages en 1527, 1538 et 1545 ; v. ci-dessous.

2. *Bibl. Nat. ms. fr.*, n° 20451, f° 145-74 (se trouve dans la collect. Gaignières).

négociateurs croyaient pouvoir d'autant plus se féliciter de ce succès que la maison d'Autriche avait cherché à rattacher complètement le duc de Savoie à sa politique par un autre mariage. Quelque temps auparavant, le nouvel empereur d'Allemagne, Ferdinand I^{er}, avait conclu avec lui un accord pour lui faire épouser sa fille Madeleine. Celui qui manquerait à cet engagement devait payer un dédit de 200.000 écus¹. Mais, dès que le projet français l'eut emporté, Emmanuel-Philibert considéra ses intérêts comme séparés de ceux de Philippe II; sa modération aplanit les contestations relatives au Piémont et tout marcha dès lors rapidement²: le 28 mars 1559, le connétable écrit à ses neveux, l'amiral de Coligny et le cardinal de Chatillon, que la paix est faite et les charge d'annoncer à Marguerite de France que son mariage avec le duc de Savoie est décidé³. Le 2 avril, les signatures sont échangées avec l'Angleterre, le 3 avril avec l'Espagne.

Cependant l'alliance d'une fille de France était estimée assez haut pour qu'il ne fût pas nécessaire de faire de si grandes concessions. Car, comme le dit Vieilleville, « les ducs d'Italie et d'Allemagne qui sont souverains s'y battent à la perche pour le très remarquable et très illustre honneur qu'ils enracinent en leur maison et postérité d'espouser les filles du plus grand roi de toute l'Europe⁴ ». Aussi bien, ajoute-t-il avec une colère plaisante, « ce n'aurait pas été la première fille de France qui eût fini ses jours en une bonne abbaye ».

1. Voici, en résumé, ce que dit à ce sujet Andrea Boldu, ambassadeur de Venise en Savoie : Emmanuel-Philibert a été très favorisé du nouvel empereur. Un accord de mariage avait été fait entre lui et Madeleine, fille de l'empereur. Celui qui y manquerait devait payer 200.000 écus. Emmanuel-Philibert, lorsqu'on traitait de son mariage avec Marguerite de France, lui écrivit pour lui demander la permission de revenir sur sa précédente détermination. L'empereur lui fit répondre qu'il le laissait libre de se marier comme il l'entendait, mais qu'il l'exhortait à s'allier avec la France, puisque cette alliance assurait à la chrétienté une paix si désirée. Il ajoutait qu'il le tenait quitte des 200.000 écus. (V. ALBERI, *Relazioni degli ambasciatori Veneti al Senato*, Firenze, 1833 et suiv. : *Relazione di Boldu (Andrea)*, Savoie, 1561, *letta ai Pregadi*, 12 déc. 1561, série II, tome I^{er}, p. 461). Cependant, suivant le témoignage de Sigismond Cavalli, successeur de Boldu comme ambassadeur de la Sérénissime République à la cour de Turin, l'empereur Ferdinand regrettait encore, en 1564, c'est-à-dire peu de temps avant sa mort, que sa fille n'eût pas épousé le duc de Savoie (*Ibid.*, série II, tome II, p. 39, *Relazione di Sig. Cavalli*, 1564). On avait cru devoir même s'adresser au pape afin d'obtenir les dispenses nécessaires pour la rupture de ces fiançailles.

2. DE RUBLE, *op. cit.*

3. *Bibl. Nat. ms. fr.*, vol. 3139, f^o 74.

4. VIEILLEVILLE, *Mémoires*, livre VII, ch. 26.

L'énergie avec laquelle il blâme l'abandon du Piémont mérite d'autant plus d'être remarquée qu'il avait pris part aux négociations qui avaient préparé la paix et qu'il avait approuvé les stipulations faites avec l'Espagne et l'Angleterre ¹. Mais il ne prévoyait pas que ce que l'on avait ainsi obtenu ne serait qu'un leurre. A ses yeux, c'est Montmorency qui est la cause de tout le mal. Vieilleville n'hésita pas, si l'on en croit le rédacteur de ses Mémoires, à le dire au roi. « Pour estre quitte de sa rançon à M^r de Savoye de qui il était prisonnier, montante a quatre cent mille escus, le connétable vous a forcé d'arracher ce très riche et très luisant fleuron de votre couronne, couvrant son jeu du mariage de Madame votre sœur. » Nous n'avons pas à discuter ici cette appréciation. Retenons seulement de ces paroles que Vieilleville, si excité qu'il soit contre le traité et si peu de souci qu'il ait des intérêts de Marguerite, ne songe pas un instant à l'accuser. Brantôme, qui se fait l'écho de toutes ces critiques, pense cependant de même ; il dit plus clairement que « Madame de Savoye ne peut mais du traité de Cateau Cambrésis » ² et fait remarquer que la France, au contraire, doit lui être reconnaissante de tous les services qu'elle n'a cessé de nous rendre dans sa nouvelle situation. Néanmoins on ne peut s'étonner de la colère et de la tristesse de ces vieux soldats, de ces capitaines éprouvés qui voyaient effacer d'un trait de plume le résultat de tant d'exploits ³. On excuse presque leur indignation de s'être exprimée d'une façon singulièrement vive et même grossière sur cette vieille fille qui ne voulait pas renoncer au mariage et à laquelle la France

1. VIELLEVILLE, *Mémoires*, livre VII, ch. 22. Pour avoir l'opinion de Vieilleville, il ne faut pas s'en tenir au ch. 22 ; on doit le combiner avec le chap. 26.

2. BRANTÔME (éd. de la Soc. de l'Hist. de France, t. VIII, p. 128-37). Brantôme raconte ailleurs, au sujet d'une princesse d'un rang fort élevé et qu'il ne nomme pas, une anecdote scandaleuse qui concerne, a-t-on dit, Marguerite de France. Mais ce comérage (et l'on sait si Brantôme accueille de toute main les récits de ce genre) n'est appuyé sur d'autres preuves que sur une allusion vague qui peut s'appliquer à plusieurs personnes et ces soldats eux-mêmes, dans leurs propos injurieux et à une époque où on ménageait peu en paroles les grandes dames, ne mettent pas en doute la vieille vertu de la princesse Marguerite.

3. Les témoignages abondent. V. les *Mémoires* de VIELLEVILLE, TAVANNES, MONTLUC, DU VILLARS, secrétaire de Brissac. Le Piémont était alors considéré comme la véritable école des gens de guerre. Sur le soin avec lequel le gouvernement français avait entre-tenu les fortifications et garni d'artillerie poudres et boulets nos places ultramontaines, v. *Archives Nat.* Trésor des Chartes, carton J. 903, par exemple les n^{os} 11 et 13.

avait dû payer si cher un jeune mari ¹. Donc le traité de Cateau-Cambrésis décidait, en même temps que le mariage d'Élisabeth, fille de Henri II, avec le roi d'Espagne Philippe II, le mariage de Marguerite de France avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Le duc avait trente et un ans : la princesse en avait trente-six.

Ce n'est pas que les prétendants à sa main eussent manqué. Elle n'avait pas quatre ans qu'elle était déjà recherchée et précisément par cette maison de Savoie qui devait finir par la conquérir après plus d'une tentative infructueuse. « Ces jours passés, écrit l'ambassadeur florentin Acciajuoli, à la date du 3 mars 1527, le roi a dit que le duc de Savoie ² lui avait fait demander la main de sa seconde fille pour son fils aîné ³ ». Cette seconde fille est bien notre Marguerite. En effet, Magdeleine, sa sœur aînée, vivait encore. Quant au fils aîné du duc de Savoie, ce ne peut être Emmanuel-Philibert qui ne devait naître que l'année suivante, mais un prince nommé Louis, mort longtemps avant son père ⁴.

Onze ans après, en mai et juin 1538, lorsque les conférences de Nice réunissaient Charles-Quint, François I^{er} et le pape Paul III (Farnèse) dans la seule ville qui restât encore à Charles III de Savoie, ce prince espérant recouvrer ainsi une partie de ses États, parla à la reine de Navarre, qui avait accompagné son frère, de son désir d'unir son fils Emmanuel-Philibert à la princesse Marguerite ⁵. Cette proposition, dont il n'était pas difficile de voir la tendance, n'eut pas de succès, et les intérêts de la Savoie furent complètement sacrifiés dans la trêve qui suivit (12 juin). D'ailleurs on pouvait trouver mieux et déjà, si on en croit un document espagnol, il avait été question pour elle d'un des plus puissants souverains de l'Europe, de celui qui disait : « Qui je défends est maître », du roi

1. V. BRANTÔME, *op. cit.*

2. Charles III avait succédé à son frère Philippe II en 1504 et devait mourir le 16 septembre 1553.

3. *Lettre d'Acciajuoli à Ghiberti*, dans les *Négociations de la France avec la Toscane* tome III, p. 915 (*Documents inédits relatifs à l'histoire de France*).

4. Louis de Savoie était né en déc. 1525. Envoyé en Espagne pour être élevé auprès de l'infant Philippe, il mourut à Madrid le jour de Noël 1536. Le duc Charles III avait eu antérieurement un autre fils nommé Adrien ; mais il était mort quelques semaines après sa naissance (1522).

5. « La reine de Navarre alla voir feu le duc de Savoye et y mena Madame Marguerite qui fut trouvée fort agréable de M. de Savoye et fort propre pour son fils » (Brantôme, *op. cit.*).

d'Angleterre Henri VIII qu'il y avait un intérêt majeur à rattacher à l'alliance française. Martin Valles, dans une lettre au commandeur Jean Vasquez, datée de Lyon, 23 janvier 1536, dit que la nouvelle de la mort de la reine d'Angleterre a produit un grand effet sur les Français qui parlent maintenant beaucoup plus haut et songent à faire épouser à Henri VIII la fille du roi. Catherine d'Aragon qui, aux yeux des catholiques et surtout des Espagnols, était toujours, malgré sa répudiation, la seule reine légitime, était morte le 8 janvier. On pensait sans doute que le mariage d'Henri VIII et d'Anne de Boleyn pouvait être facilement annulé. De plus, l'on commençait à s'apercevoir qu'Henri VIII ne conservait plus pour sa seconde épouse les sentiments qui avaient été assez forts pour l'amener à bouleverser l'Angleterre et à troubler toute l'Europe. Dès le 2 mai suivant, Anne de Boleyn était mise en accusation. Elle était décapitée quelques jours après (19 mai).

Cependant ce projet n'avait pas grande chance d'aboutir. Car, vers ce temps, se formait à la cour de France un parti puissant qui avait à sa tête le connétable de Montmorency, alors en pleine faveur, et poussait à l'alliance impériale. On peut faire remonter à l'entrevue d'Aigues-Mortes (14-16 juin 1538) la première idée du voyage de Charles-Quint en France. De nombreux projets concernant l'alliance de Marguerite avec des princes autrement qualifiés que le fils d'un duc sans États, et moins dangereux que celui qui avait répudié Catherine d'Aragon et envoyé Anne de Boleyn à l'échafaud, n'allaient pas cesser d'être discutés dans les pourparlers qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent cette mémorable visite¹. Ces projets sont en général solidaires de ceux que l'on poursuit simultanément au sujet du duc d'Orléans² auquel on veut faire épouser une princesse de la maison d'Autriche : à ce mariage est attachée la restitution du Milanais à la France, question d'où tout le reste dépend ; de plus, la question du Milanais est mêlée elle-même à la question des Pays-Bas. De là l'importance, de là aussi la complexité de toutes ces négociations matrimoniales.

Dès le mois de décembre 1538, lorsque notre ambassadeur en

1. *Arch. Nat.* K 1484 B³. Ce carton contient de nombreuses pièces sur les projets matrimoniaux auxquels l'Espagne était directement ou indirectement intéressée.

2. Charles duc d'Angoulême d'Orléans et d Bourbon, troisième fils de François I^{er} (1522-1545).

Espagne, l'évêque de Tarbes, Castelnau, qui avait été rejoint pour la circonstance par M. de Brissac, remit à l'empereur, alors à Tolède, les propositions françaises tendant à transformer la trêve de Nice en une paix définitive, on convint de faire épouser à l'infant Philippe, depuis Philippe II, Marguerite de France; comme le prince « n'était pas en âge suffisant » (il était né le 21 mai 1527), l'Empereur et le roi devaient se donner de part et d'autres « seheurtez (suretés) de ne traiter alliance quelconque ailleurs pour le dit seigneur et la dite dame ¹ ».

Cette situation déjà bien embrouillée se complique encore des intrigues de l'Angleterre qui se poursuivent, des machinations de la Navarre, des projets particuliers de la reine Éléonore, sans parler des affaires de la Turquie, de la Perse, de la région danubienne qui viennent encore à la traverse. La sœur de Charles-Quint, veuve d'Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, devenue reine de France, est toute dévouée à l'idée des mariages qui uniraient le sang des Valois au sang de la maison d'Autriche; mais elle voudrait bien que le duc d'Orléans épousât une princesse de Portugal, sa fille ². Elle protège aussi les ambitions de la reine de Navarre, favorise le projet d'union de la princesse de Navarre soit avec l'un des fils du roi des Romains, soit avec l'infant. La Navarre ne cesse d'entretenir avec Charles-Quint des négociations soigneusement cachées à François I^{er}. Tantôt le parti français l'emporte. Mais la noblesse est en général hostile à la France et parfois c'est Marguerite d'Angoulême, c'est la sœur de François I^{er} qui, malgré l'affection profonde, passionnée même qu'elle a pour son frère, soutient politiquement le parti espagnol. Ce parti aurait plutôt un adversaire dans le roi Henri d'Albret, Marguerite, qui tient surtout au mariage de sa fille avec l'infant d'Espagne, continue ses négociations à Paris même, et semble profiter de ce que son mari est tombé malade pour les faire aboutir. Elle soutient à ce sujet une longue discussion politique où elle s'efforce de faire prévaloir absolument l'alliance impériale.

1. V. DECRUE, *Anne de Montmorency*, p. 364. — PAILLARD, *Le Voyage de Charles-Quint en France (1539-1540)* dans la *Revue des Questions historiques* de 1879, tome 25^e, p. 509 et suiv. Le mémoire occupe les pp. 506-550 du volume. — *Arch. Nat.* K 1484, n^o 86 et 91-100, 103, 109, 110, 114, 115, 116, 119.

2. *Arch. Nat.* K 1484 n^o 98. Lettre de l'empereur à M. de Lördres envoyé vers lui par François I^{er} ou plutôt par la reine Éléonore *sobre las alianzas di casamiento*, Valladolid, 18 sept. 1538.

Mais Henri d'Albret entend tout de la chambre voisine où il est couché; il s'en irrite et son mal s'en aggrave. Pour réussir, il faut avant tout que le roi et la reine de Navarre retirent leur fille des mains du roi de France, « afin de pouvoir traiter plus expressément de leur accord avec l'empereur. » Charles-Quint envoie à ce sujet des instructions spéciales à son ambassadeur en Navarre, Martin de Salinas ¹. On compte sur la reine Éléonore pour faciliter le succès. Mais la plus grande vigilance, la plus grande circonspection sont nécessaires. On pourra s'entendre avec Scepero qui est dans tout le secret de cette affaire. De son côté, l'ambassadeur anglais auprès de Charles-Quint fait tous ses efforts pour empêcher l'entente entre l'empereur et le roi de France. Il insiste pour que la princesse de Navarre se rende à Calais, Henri VIII ayant l'intention de s'y rendre lui-même pour prendre une épouse en France ². Henri VIII, depuis qu'il avait été question, pour la première fois, de son mariage avec la fille de François I^{er}, avait épousé Jeanne Seymour; mais il avait perdu cette troisième femme le 24 octobre 1537. Or nous sommes au mois d'août 1538. Le veuvage commençait à lui peser et, après ses deux mariages anglais avec deux de ses sujettes, il voulait essayer de nouveau d'une alliance princière sur le continent.

Charles-Quint ayant perdu sa femme, Isabelle de Portugal, le 1^{er} mai 1539, cet événement apporta à notre imbroglio une complication de plus et l'on parla bientôt de faire épouser à l'empereur lui-même, et non plus à son fils, une princesse qui, par sa naissance comme par son mérite, était digne des plus hautes destinées ³. Montmorency fut sans doute un des premiers à avoir cette idée, car c'était le meilleur moyen d'assurer cette réconciliation des deux plus puissants princes de la chrétienté, but que poursuivait sa politique, et d'être utile en même temps à une princesse qu'il estimait entre toutes. Aussi accueillit-il avec empressement les ouvertures du marquis del Vasto (del Guasto, Duguât) qui l'invitait à proposer cette alliance, proposition que le cardinal Alexandre Farnèse, envoyé comme légat en France vers la fin de cette année,

1. *Arch. Nat.* K. 1484, n^{os} 69, 73, 78, 85, 93. Le n^o 93 contient les instr. datées de Barcelone, 22 mai 1538. François I^{er} détenait alors Jeanne d'Albret à Plessis-lez-Tours.

2. *Arch. Nat.*, K. 1484, n^o 97. Henri VIII devait rester veuf jusqu'au 6 janvier 1540 date de son mariage avec Anne de Clèves.

3. En 1546, l'ambassadeur vénitien Marino Cavalli écrivait qu'elle était digne des plus grands princes de la Terre : tant elle a de prudence de bonté et de talent.

promettait d'appuyer au nom du Souverain-Pontife. Parmi les lettres écrites à Charles-Quint par les plus grands personnages de la cour de France, pour le prier de devenir notre hôte, on en lit une de la princesse Marguerite. Cependant, au moment où il va quitter l'Espagne, Charles-Quint semble encore ignorer des vues qui l'intéressent si particulièrement. Dans les instructions confidentielles datées du 3 novembre 1539 qu'il laisse à son fils au moment de son départ, instructions dans lesquelles il n'est plus question du mariage de Philippe avec la fille de François I^{er}, Charles-Quint discute la possibilité de deux autres alliances pour la princesse française, mais sans parler de lui-même.

Si le mariage de Charles de France et de l'infante Marie se réalise avec attribution des Pays-Bas, l'empereur recommande celui du second fils du roi des Romains ¹ avec Marguerite de France. Milan est réservé à ce couple princier et à ses descendants. Si ce projet n'est pas agréé en France à cause de la disparité des âges, Charles-Quint substitue à son neveu Don Luis, duc de Beja, frère du roi de Portugal ². L'empereur aimerait mieux cependant que le duc d'Orléans épousât l'archiduchesse Anne d'Autriche, sa nièce, seconde fille de Ferdinand, roi des Romains, avec le Milanais pour dot. Dans cette combinaison, les Pays-Bas seraient conservés à la couronne d'Espagne. Le codicille ajouté à ses testaments du 22 mai 1522 et du dernier jour de février 1535, codicille daté du même jour que les instructions, charge le roi des Romains de transmettre l'État de Milan, conformément aux indications qui précèdent, c'est-à-dire soit au profit de Charles de France et d'Anne d'Autriche, soit au profit de Ferdinand d'Autriche (ou du duc de Beja) et de Marguerite de France. D'après l'ordre de Charles-Quint, le codicille, aussi bien que les instructions, ne devait être connu que s'il lui arrivait malheur pendant son voyage ³.

Quoi qu'il en soit, Montmorency ne perdait pas l'espoir de faire

1. Ferdinand d'Autriche, landgrave de Haute-Alsace et comte de Tyrol, fils de Ferdinand I^{er} et frère cadet du futur empereur Maximilien II. C'est lui qui devait épouser une simple bourgeoise, d'une rare beauté, Philippine Welser. On voit que les unions romanesques remontent loin dans l'histoire des Habsbourg. Il était né en 1529.

2. Don Luis de Béja, fils d'Emmanuel le Fortuné, frère du roi Jean III et d'Isabelle, était donc le beau-frère de Charles-Quint. Il était né en 1506. — PAILLARD, p. 522, d'après les papiers d'Etat de Granvelle (tome II, pièce 125).

3. Le même, d'après Granvelle (tome II, pièce 124).

de Marguerite la plus puissante princesse du monde. Le chancelier Granvelle avait précédé son maître de dix jours ¹. Montmorency vint au-devant de lui avec le plus grand empressement et le rencontra lorsqu'il n'était encore que dans le voisinage de Mont-de-Marsan à Roquefort ². Une longue lettre de Granvelle à Charles-Quint, écrite en français et datée de Langon, le 26 novembre, nous donne les curieux détails de cette entrevue. Granvelle devine bien que ce n'était pas seulement pour lui parler du mariage du duc d'Orléans avec « la signora infante » que Montmorency a mis tant de hâte à venir le trouver, mais plus encore peut-être « pour avoir occasion de parler de Madame Marguerite. Il vint à la louer grandement, jusques à me dire que *c'estoit une rose entre les espines et un ange entre les diables*, et qu'il ne sçavait si vostre dite Majesté se vouloit remarier, mais que, en ce cas, ne pourriez mieux choisir en ce monde et que cela voulait il prendre sur son honneur et sur la foy de vray serviteur tel qu'il vous estoit et voulait demourer toute sa vie et conclud les propos par ces mots : Nous aymerions mieulx le père que le fils et viendrait mieulx pour toute chose. » On voit avec quelle chaleur Montmorency soutient le parti de sa royale amie, et ses paroles montrent qu'il ne savait rien des projets contenus dans l'instruction et le codicille dont nous parlons plus haut.

Granvelle devant cette proposition faite inopinément fut quelque peu embarrassé. « A ce, Sire, je répondis en confirmant ce qu'il avait dit de la vertu, honnesteté et bonté de ladite dame et que vostre dite majesté la tenoit en cest estime et que, à mon advis, si vous aviez voullenté de vous marier, ne vouldriez en ce monde plus tost aultre personne qu'elle, mais que je tenoye comme pour tout certayn que n'aviez voullenté quelconque de vous remarier, mais que l'on pourrait faire autres bonnes alliances entre ces deux maisons et de celles qu'en dépendroient. » Montmorency pour le moment se le tint pour dit, à la grande satisfaction de

1. Il était parti de Madrid le 1^{er} nov. 1539, tandis que Charles-Quint ne se mit en route que le 11. Granvelle n'était pas chancelier impérial. Son véritable titre était : premier conseiller d'État de l'Empereur. Il était simplement chancelier du royaume de Naples. Il n'y avait plus de chancelier d'État.

2. Rochefort ou plutôt Roquefort de Marsan, à 21 kil. N.-E. de Mont-de-Marsan, chef-lieu de canton du département des Landes.

son interlocuteur fort désireux de sortir au plutôt d'une situation assez fausse. « Sur quoi, ajoute Granvelle, il se serra, sans plus y insister et passa outre sans parler du filz ny actendre si je y respondroye quelque chose et me fut plaisir d'en estre dehors¹ ».

Dans une lettre de Chatellerault du 6 décembre écrite à la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, Granvelle parlant de l'entrevue qui venait d'avoir lieu à Bayonne, le 27 novembre, entre Montmorency et Charles-Quint se félicite de ce que le connétable ait parlé à l'empereur « tout de mesmes (qu'à lui) *horsmis du mariage de sa majesté dont il ne luy fit semblant, que, comme je suppose a esté pour la responce que je luy en fis...²* ».

Sur ce point comme sur les autres négociations engagées, Montmorency, aussi bien que François I^{er}, tint la promesse qui avait été faite de ne pas parler d'affaires à Charles-Quint pendant son séjour en France; ce prince donnait pour raison de son exigence qu'il ne pouvait rien décider avant d'en avoir conféré avec sa sœur la reine Marie de Hongrie et son frère Ferdinand le roi des Romains.

Lorsque Charles-Quint eut quitté notre pays et consulté son frère et sa sœur³, le projet de mariage du duc d'Orléans et de l'infante Marie fut repris; mais ce n'est plus le Milanais, ce sont les Pays-Bas⁴, le comté de Bourgogne (la Franche-Comté) et le Charolais qui formeront la dot de la princesse. Subsidiairement, Marguerite de France épousera le fils aîné du roi des Romains⁵ et le prince d'Espagne épousera Jeanne d'Albret. Quant à l'Empereur, il déclare qu'il n'a pas l'intention de se remarier⁶.

1. V. GACHARD, *Relation des troubles de Gand*, f^o. 292. PAILLARD, p. 526 et suiv.

2. GACHARD, *ibid.*, f^o 306, cité également par PAILLARD, p. 529.

3. La grande confiance que Charles-Quint a dans les lumières de sa sœur Marie de Hongrie est attestée notamment, pour la période qui nous occupe, par la dépêche de Cornelius Sceppero, conseiller intime de la princesse, adressée à Charles-Quint (de Moulins, 26 sept. 1537), et par les instructions que l'empereur lui envoie (de Barcelone 1538 avant le 17 mars). Sceppero était alors ambassadeur en France; tout en restant conseiller de la sœur de Charles-Quint, Sceppero devra correspondre par chiffre avec la reine de Hongrie comme avec l'impératrice « pour ce dont il est besoin » (*Arch. Nat.* K 1484, n^{os} 82 et 92).

4. Charles-Quint s'en réservait l'usufruit sa vie durant.

5. Depuis, l'empereur Maximilien II. Il était né en 1527.

6. V. les instructions données par Charles-Quint à François Bonvalot (Gand, 24 mars 1540) dans les *Papiers d'État* de Granvelle, t. II, pièce 126. Elles sont résumées dans Paillard, p. 534-537. François Bonvalot était le beau-frère de Granvelle; il fut ambassadeur de Charles-Quint auprès de François I^{er}, jusqu'à son remplacement par un autre beau-frère de Granvelle, Jean de Saint-Mauris, au mois d'août 1541.

Ces nouvelles offres parurent à François I^{er} n'être qu'un artifice pour se tirer d'affaire, une manière plus ou moins perfide d'échapper à la promesse faite relativement au Milanais. Les négociations furent rompues (juin 1540); les choses restèrent en état; par conséquent, les princesses pour lesquelles il y avait eu tant de projets de fiançailles étaient encore à marier. Mais, dans un temps où la transmission du pouvoir était fondée sur la filiation et la diplomatie sur des relations entre familles princières, il n'y avait guère de plan politique auquel ne se mêlât quelque projet matrimonial.

C'était la plus jeune de nos princesses dont la politique allait d'abord s'occuper. François I^{er}, qui continuait d'autant plus à rechercher l'alliance des princes allemands que Charles-Quint venait de tromper ses espérances, voulut faire épouser à sa nièce Jeanne d'Albret le duc de Clèves¹. La princesse est presque une enfant, mais François I^{er} a hâte de la marier à un prince de son choix pour empêcher l'alliance espagnole. La volonté royale vint se heurter au refus obstiné d'une fille de treize ans. Le roi était fort perplexé : il ne savait comment avoir raison de l'énergie de la Navarraise; d'autre part, renvoyer le duc mécontent, c'était dangereux. Il pensa alors à lui donner sa propre fille, fort approuvé en cela par plusieurs de ses conseillers, entre autres Annebaut et le cardinal de Lorraine et aussi par la duchesse d'Étampes. Ils jugeaient tout à fait contraire à l'intérêt français le mariage de l'héritière de la Navarre avec un prince allemand qui, devenu roi du pays, serait naturellement amené à s'allier à l'Espagne pour obtenir, en tout ou en partie, la restitution des territoires que ses prédécesseurs avaient possédés au delà des Pyrénées. En dépit de ces difficultés, la cérémonie eut lieu le 14 juin 1541. La princesse, si jeune qu'elle fût, sut s'y conduire avec tant de fermeté et de présence d'esprit, qu'elle put bientôt après faire casser cette union comme lui ayant été notoirement imposée par la force et le duc de Clèves, qui s'était cru devenu le neveu et avait failli être le gendre du roi de France, pensa, mais un peu tard, qu'il aurait fait aussi bien de ne pas quitter ses États². Il est vrai qu'il devait avoir cinq ans plus tard la compensation d'épou-

D'après ces instructions, le roi devait, en échange des grands avantages auxquels consentait l'empereur, renoncer au Milanais et rendre au duc de Savoie tous ses États.

1. Guillaume, fils de Jean le Pacifique, duc de Clèves, né 1517, mort 1592.

2. V. DE RUBLE, *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 107.

ser Marie d'Autriche, fille cadette de l'empereur Ferdinand et nièce de Charles-Quint.

L'insistance de François I^{er} à rechercher l'alliance d'un prince allemand du Rhin était le signe (et ce n'était pas le seul) qu'on s'attendait à reprendre la guerre contre l'Empereur ; mais cette guerre n'était pas imminente, elle pouvait être évitée et, ce qui est certain, c'est que même alors le projet d'une alliance entre la fille du roi et le fils de l'empereur n'était pas complètement abandonné. La reine de Navarre, dans une lettre écrite du Béarn à son frère cette même année, lui apprend qu'on en parle encore à Madrid. « (Un gentilhomme de Navarre) nous dit que la plupart des grands d'Espagne désiraient fort de voir Madame devenir leur princesse : mais que d'autres tenaient le parti du Portugal ¹. » Le parti portugais l'emporta et Marguerite évita les mortels ennuis de la cour d'Espagne.

Dans l'année où l'infant Philippe épousait Marie de Portugal, l'ambassadeur toscan Ricasoli écrit le 1^{er} janvier 1543 : « On dit que le carnaval ne se passera pas sans que se fasse le mariage de Madame Marguerite avec M. de Vendôme. » Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, était un jeune gentilhomme de vingt-cinq ans, brillant, spirituel et aimable. Mais si Marguerite d'Angoulême devait quelques années après regarder presque comme une mésalliance une pareille union pour sa fille Jeanne d'Albret, on comprend à plus forte raison qu'une fille de France ait déclaré qu'elle n'épouserait jamais « le sujet du roi son père. » Sans doute, tant que vécut François I^{er} auquel l'unissaient à la fois les liens naturels de l'affection la plus vive et une grande sympathie d'esprit, elle ne paraît pas avoir songé sérieusement au mariage et elle aurait cherché des prétextes, à défaut de raisons solides, pour écarter tout prétendant ordinaire. Mais longtemps après la mort du roi son père, le même sentiment de dignité lui faisait répondre à ceux qui lui demandaient si elle voulait se marier : « Si mon frère me trouve un parti dont l'alliance soit utile et honorable pour sa couronne, alors je me marierai pour faire plaisir au roi ². »

1. *Nouvelles lettres de Marguerite d'Angoulême*, p. 186. La reine de Navarre devait être bien informée. Elle se tenait avec grand soin au courant des affaires d'Espagne n'ayant pas renoncé à l'espoir de rendre à son royaume son ancienne importance par une alliance avec la maison d'Autriche. On remarquait qu'elle faisait assidûment sa cour à la reine de France Éléonore, sœur de Charles-Quint.

2. *Relations des ambassadeurs vénitiens dans les Documents inédits relatifs à l'his-*

« Un cardinal serait-il considéré comme un assez grand personnage pour elle ? Cette singulière question se posait à la fin de l'année 1547, quelques mois après la mort de François I^{er}. C'est encore l'ambassadeur toscan Ricasoli qui nous en informe. Il écrit de Paris, à la date du 11 octobre 1547 : « Je ne veux pas manquer de vous dire une chose qui, à beaucoup de gens, paraîtra une invention mensongère et qui est cependant parfaitement vraie (*verissima*). On m'a rapporté que le légat du pape n'a été envoyé ici que pour traiter avec le roi du mariage de sa sœur avec le cardinal Farnèse ¹. » Le cardinal Alexandre Farnèse était le petit-fils du pape Paul III qui avait été marié avant d'entrer dans les ordres. Le bruit, quelque invraisemblable qu'il fût, pouvait être cependant parfaitement fondé. On sait quelle était l'ambition passionnée de Paul III pour la puissance de sa maison. Or, son fils Pierre-Louis Farnèse, dont il avait fait un duc de Parme et de Plaisance aux dépens des terres de l'Église, venait d'être assassiné à Plaisance en septembre. Cet assassinat avait exaspéré le vieux pontife. Ce n'est pas que la victime fût digne de quelque pitié ; néanmoins, c'était une perte cruelle pour le père qui l'aimait aveuglement malgré ses vices et ses crimes. C'était aussi une humiliation profonde pour l'orgueil du souverain et un échec grave pour le politique. En effet, le crime avait pour complice le gouverneur du Milanais, Fernand de Gonzague, qui s'était empressé d'occuper Plaisance au nom du roi d'Espagne. Paul III reporta son ambition sur ses petits-enfants. Il ne pouvait plus s'appuyer sur l'Espagne, mais il pouvait se tourner du côté de la France. Or, le meilleur moyen de s'assurer son concours n'était-il pas une alliance de famille qui intéresserait directement la maison de France aux progrès des Farnèse ².

toire de France tome I^{er}, p. 275, relation de Jean Capello. Cependant en sept. 1548, le bruit courut du mariage de Marguerite avec Jean de Bourbon, comte d'Enghien, âgé alors de vingt ans. (V. G. SAIGE, *Documents historiques relatifs à la principauté de Monaco*, t. III, p. 73).

1. Ambassadeurs toscans, X, p. 375.

2. Avant même la mort de François I^{er}, immédiatement après la bataille de Muhlberg, Paul III avait commencé à se détacher de la maison d'Autriche et avait rappelé ses troupes qui combattaient en Allemagne. Dès le début du règne suivant, le gouvernement français, pour maintenir le Pape dans ses dispositions hostiles à l'Allemagne et par conséquent favorables à la France, avait proposé d'unir Diane, fille du roi et de Diane de Poitiers, avec un autre petit-fils du Pape, Oratio Farnèse duc de Castro.

Pierre-Louis Farnèse laissait deux fils. Le cadet Ottavio qui s'était maintenu à Parme malgré les tentatives de Gonzague, grâce à l'appui des habitants, était marié depuis 1538 à la fille naturelle de l'empereur, Marguerite, veuve d'Alexandre de Médicis, sans que cette alliance, comme on le voit, eût été un obstacle aux spoliations de l'Espagne. Le frère aîné d'Ottavio, Alexandre, avait été nommé cardinal par son grand-père, le 18 décembre 1534, lorsqu'il avait à peine quatorze ans, puis institué évêque d'Ostie; mais le pape pouvait facilement le relever de ses vœux.

A en juger par le tableau de Titien représentant Paul III entre ses deux petits-fils ¹, œuvre éminente où le peintre des splendeurs décoratives fait preuve d'une rare pénétration psychologique, le cardinal Farnèse aurait fait un beau cavalier. Or il doit être ressemblant, car les deux autres personnages ne sont guère flattés. Par la noblesse des traits et la dignité du maintien, par le regard, sinon très franc, du moins assuré et énergique, la figure du cardinal contraste heureusement avec l'attitude obséquieuse et cauteleuse de son frère comme avec la physionomie sournoise et bonasse du vieux pape qui, affaibli par l'âge, semble prêt à céder une fois de plus aux demandes d'Ottavio, quelque médiocre opinion qu'il ait de lui. Marguerite de France avait connu le cardinal Farnèse lorsqu'il était légat à Paris et s'occupait alors de faciliter son mariage avec Charles-Quint ².

« Si le projet agréait au roi très chrétien, ajoutait notre ambassadeur, Sa Sainteté donnerait et consignerait immédiatement au dit cardinal Parme, Plaisance et Bologne. » Ottavio, frustré de ses espérances et dépouillé de Parme, recevrait en compensation la Romagne et Pérouse. On voit que le pape hésitait peu à démembrement largement les États de l'Église dont il avait la garde, dans le seul intérêt de sa maison. Ce n'est là sans doute qu'une lubie de plus (*capriccio*) du pontife et d'ailleurs tout est manqué par la perte de Plaisance. Mais il est à craindre que « ces stupides projets Pauliniens (*bestiale-resoluzione Pauline*) ne viennent encore troubler et déchirer la malheureuse Italie. » Ces projets pouvaient d'autant moins aboutir que le cardinal Farnèse ne semble pas s'y être prêté.

1. Ce tableau peint à Rome en 1545 est aujourd'hui au musée de Naples. Il y a à Naples un autre portrait isolé du Cardinal Farnèse également œuvre du Titien.

2. V. ci-dessus, p. 35.

Il n'y voyait qu'une aventure et crut plus sûr, malgré l'assassinat de son père, de s'entendre avec l'Espagne. Il soutint même son frère Ottavio dans sa rébellion contre leur grand-père qui voulait reprendre Parme au nom du Saint Siège. Le pauvre pape voyant se tourner contre lui son propre sang auquel il avait tout sacrifié eut avec Alexandre Farnèse une terrible explication. Cette scène violente hâta sa mort (1550).

C'était cependant un prince italien que Marguerite de France devait finir par épouser. Mais cette union, loin d'être une cause de trouble pour la péninsule, devait lui apporter la paix, et la fille du vainqueur de Marignan pouvait, sans déchoir, accepter comme époux un prince souverain qui était un des plus illustres capitaines de l'Europe (1559) ¹.

La chose décidée, voici les hommes de loi, les ébénistes, tapisseries, tailleurs, couturières, dessinateurs ², brodeurs, joailliers, orfèvres, aussitôt en campagne : il s'agit de rédiger le contrat, de préparer l'ameublement et le trousseau, d'organiser les fêtes.

Dans les articles du contrat de mariage ³ « entre le sérénissime prince Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, et Madame Marguerite de France ...fait par les députés des deux rois assemblés au Château Cambresis, au mois d'Avril 1559, et accepté par les parties », le duc Emmanuel désirant *rendre à l'advenir le roi très chrétien plus content de lui et de ses actions que le temps et les occasions passées ne lui ont donné le moyen* (la chose ne sera pas difficile) *...lui demande le honorer d'une telle princesse qu'il désire singulièrement tant pour la proximité du sang dont elle touche à sa*

1. Le projet de mariage de Marguerite avec Emmanuel-Philibert de Savoie avait été repris du vivant de Charles III, lorsqu'en 1545-6, il avait été question de rendre à ce prince une partie de ses états.

2. Nous n'avons pas retrouvé le nom des dessinateurs qui donnèrent leurs modèles et leurs conseils pour ces divers travaux ; mais nous savons que les plus grands artistes ne dédaignèrent pas ce soin. Lorsque Louis XII dut épouser Marie d'Angleterre, Jean Perréal lui-même, le plus en vue des artistes français du temps, alla à Londres auprès de la fiancée royale pour diriger le travail de ceux qui devaient habiller la princesse à la mode française v. R. DE MAULDE, *Jean Perréal*, p. 52.

3. Nous les résumons d'après une copie qui se trouve dans le n° 1985 de la Bibliothèque mazarine. Le texte du contrat se trouve aux archives des affaires étrangères (Turin, I, p. 112) et à la Bibliothèque de l'Arsenal. Il a été imprimé dans le *Corps diplomatique* de Dumont. Le texte officiel du traité de Cateau-Cambresis se voit aux archives nationales dans une des salles d'exposition. Le texte officiel de l'acte de mariage est reproduit dans GUICHENON, *Histoire de Savoie*, tome II, Preuves, p. 530.

ditte majesté que pour les dignes rares et excellentes vertus qui sont en elle. Ce mariage importe d'ailleurs au repos de la chrétienté. Le roi laisse à sa sœur la jouissance du duché de Berry et autres terres et revenus dont elle jouit à présent et davantage lui baillera en dot pour tous ses droits paternels et autres... trois cent mille écus en trois paiements de six mois en six mois. Ces paiements seront faits au duc de Savoie qui sera tenu en garantie « d'assigner à sa dame et hoirs le péage et droit de Suse et gabelle de Nice de proche en proche dont la ditte dame et ses hoirs demeureront saisis et possesseurs jusqu'à l'entière restitution de la dicte somme ou de ce qui en aura été receu ». Si le duc meurt le premier, la princesse aura un douaire de 30.000 livres par an « qui lui est et lui sera assigné sur les pays de Bresse, Bugey, Verromez (Valromey) et autres pays du dit seigneur de Savoie et aussi de proche en proche. » Le contrat définitif fut signé le 27 juin 1559 en l'hôtel des Tournelles en présence des notaires et secrétaires de la maison et couronne de France et conseillers et secrétaires d'état des finances... de l'Aubespine, du Thiers, Bourdin et Robertet. Tout, on le voit, est spécifié et garanti avec le plus grand soin ¹.

A la dot indiquée plus haut s'ajoutait un trousseau qui représentait une somme considérable. Nous pouvons nous en rendre compte par un mémoire manuscrit conservé à la bibliothèque nationale ². Ce mémoire contribue à nous faire comprendre, ainsi que le document cité plus haut ³, ce qu'était l'état de maison d'une princesse de ce temps. Il nous fait connaître aussi les étoffes et les couleurs les plus recherchées alors. Le service des écuries, chevaux, voitures, bêtes de somme, litières, chariots d'usage divers y prend une importance qui n'aurait plus sa raison d'être de nos jours où les transports sont devenus beaucoup plus faciles. Pour l'ameublement, où le velours et les étoffes d'or et d'argent dominant, nous voyons par exemple une tapisserie de velours cramoisy avec...

1. En sept. 1564, la duchesse dut s'adresser au conseil du roi Charles IX pour obtenir une indemnité qui compensât les pertes qu'elle avait faites dans ses revenus du Berry par suite des diminutions qu'on avait dû consentir aux fermiers des impôts « pour la pitié et pauvreté que le roi a reconnu dans la province ». (*Arch. Nat. Mémoires des Chambres des Comptes*. P. 2313, p. 429 : Lettres patentes de Charles IX du 12 oct. 1565).

2. *Man. français*, n° 3119, f° 50 et 55.

3. V. ci-dessus, p. 7.

« l'ayses d'orfrise qui sera pour sa chambre avec le lit grand ciel et daiz de mesme, chaise, tabouret, puis un tapis de velours violet avec un passement et une frange d'or à l'entour pour sa table de nuit ». Ce qui est plus caractéristique, c'est la liste des objets destinés plus particulièrement à la toilette ou aux soins de la personne ; ils sont nombreux. On y voit : une poche de velours violet à mettre ses peignes avec passement d'or à l'entour ; deux petites espoussettes le manche de velours violet accoutré et doré pour nettoyer ses peignes... deux vergettes pour nettoyer ses besongnes de velours, le manche de velours violet, accoutré d'or ; une pelotte de velours violet accoutré d'or à l'entour, un poinçon et une longue esguille d'or, deux petites chauffrettes d'argent ainsy qu'on en monstrea le patron, une bassinoire d'argent, un petit bassin d'or pour laver la bouche, un bassin à laver la tête, une cuvette à laver les jambes, plusieurs « coquemards » ou bouillotes à gros ventre. Suivent d'autres meubles plus intimes qui sont désignés avec une netteté et une simplicité d'expression qui ne laissent aucun doute sur leur usage.

Les robes sont nombreuses et riches ; chacun des articles qui les concerne est accompagné de la mention « et cottes de mesme ». On y voit :

- 2 accouplements de pierreries ¹.
- 6 robes de toile d'orfrise.
- 2 robes de broderie.
- 4 robes de toile d'or et d'argent.
- 1 robe de velours cramoisy à passement d'argent.
- 1 robe velours noir à passement d'or et argent.
- 1 robe de velours noir à passement d'argent seulement.
- 1 robe de satin blanc à passement d'or.
- 1 robe de damas blanc à passement d'argent.
- 1 robe de damas cramoisy à passement d'or.
- 1 robe de satin jaune paille à passement d'argent.
- 1 robe de satin blanc avec de l'or et de l'argent.
- 1 robe de satin violet avec de l'or et de l'argent.
- 1 robe de damas gris avec de l'or et une cote de satin gris avec de l'or.

A la suite de ces robes qui, avec raison, sont inventoriées, comme

1. Nous pouvons nous rendre compte de ce que ce genre d'« accouplement » représentait de luxe par divers portraits du temps, par exemple le portrait d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, par Clouet (au Louvre).

on le ferait pour des pièces d'orfèvrerie ou de joaillerie, sont indiquées une série de robes non numérotées, sans or ni argent, en satin, damas et velours. Il y a là de quoi suffire au luxe le plus exigeant d'autant plus qu'il ne s'agit pas, on le voit, de ces habillements de fantaisie, de ces frivolités chiffonnées destinées à ne paraître qu'un jour. Cependant les Français passaient déjà pour aimer à changer souvent de costume, et pour préférer les étoffes de peu de valeur aux étoffes solides qui coûtaient cher et dureraient longtemps ; mais ici le nombre des ajustements permettait de concilier la variété et la qualité¹. En revanche, nous pouvons nous étonner du peu d'importance que la lingerie tient dans ce trousseau². Douze *linceux*, douze chemises de jour et douze de nuit ; c'est peu à côté de la liste des robes que nous venons de donner, quoi qu'on y ajoute de la toile de Hollande « pour faire le demourant du linge selon le besoyng ».

Les poètes ne sont pas moins occupés que les ouvriers et les artistes des deux côtés des monts ; en latin, comme en français, ils méditent leurs odes et leurs épithalames. La Savoie, dans des distiques latins qu'on peut attribuer à Philibert Pingon, rend grâce à Marguerite d'avoir ramené le duc exilé dans la terre de ses ancêtres. « Ni les efforts de tant de rois illustres, ni les souverains pontifes, ni les épées menaçantes, les machines de guerre battant les murs avec le bruit de la foudre, la terre trempée de sang, ce que nulle force n'avait pu faire, Marguerite l'a fait ! Couvrez donc le sol de feuillage, l'âge d'or de Saturne est revenu³. » Ailleurs, on applique fort à propos à l'heureux événement le passage de l'Évangile : « Simile est regnum cœlorum homini negotiatori quærenti bonas Margaritas. Inventa autem una pretiosa Margarita abiit et vendidit omnia quæ habuit et emit eam⁴. »

1. « Les Gênois (pour les soieries et les draps) font (avec la France) des profits incroyables ; leur travail est tout à fait du goût des Français, c'est-à-dire qu'ils font des draps qui ont peu de prix et encore moins de durée. C'est justement ce qu'il faut aux Français qui s'ennuieraient à porter le même habit trop longtemps. » (MARINO CAVALLI, *Relation de 1546*).

2. Il en était encore de même en France sous Louis XIV, comme on le voit notamment dans l'inventaire du fils de Madame de Sévigné.

3. *Archives de Turin*. Histoire de la maison de Savoie, 3^e catégorie, paquet 10 n^o 12 ; dans le même paquet se trouve sous le n^o 13, une ode en français à l'honneur de Madame Marguerite.

4. Le passage de Saint-Mathieu, XIII, 45 et 46, est inscrit sur la feuille de garde d'un élégant manuscrit in-12, relié en velours bleu, conservé à la bibliothèque du roi à Turin (n^o 84 des livres à miniatures).

En France, Jodelle écrit un épithalame. Jacques Dubois publie une *Comédie et Réjouissance de Paris sur les mariages du Roi d'Espagne et du Prince de Piedmont* où il nous montre les trois filles de Paris, la Cité, la Ville et l'Université venant complimenter les nouveaux époux. Jacques Grévin compose une *Pastorale sur les mariages de très excellentes princesses Madame Elisabeth, fille aînée de France et Madame Marguerite, sœur unique du roi*¹. Belleforest fait sortir de sa plume infatigable une pièce de circonstance aussi médiocre que ses autres productions². De tous nos auteurs, ce fut Joachim du Bellay qui, comme on devait s'y attendre, eut le plus à faire en cette occasion. Il rima les devises du brillant tournoi qu'on préparait et qui devait se terminer de façon tragique³. Il composa aussi un épithalame qui devait être chanté au festin nuptial. Cet épithalame était dialogué et constituait une véritable pièce de théâtre. Du Bellay nous apprend qu'il avait choisi pour le chanter « trois vierges natives de Paris, filles de Jean de Morel, gentilhomme ambrunois (d'Embrun) et de demoiselle Antoinette De Loyne, couple non moins docte que vertueux. Elles s'appellent Camille, Lucrèce et Diane. Ces trois filles sont si bien instruites en langue grecque et latine qu'il m'eût été malaisé d'en trouver

1. Cette pastorale aurait été imprimée dès 1559 (à Paris, chez Martin l'Homme in-4) si l'on en croit Draudius (Georges Draud), sa *Bibliotheca exotica* imprimée avec sa *Bibliotheca classica*, Francfort, 1625. M. Lucien Pinvert qui nous fournit cette indication dans son savant ouvrage sur *Jacques Grévin* (Paris, Fontemoing, 1898, in-8) n'a pu retrouver cette édition. Mais cet opuscule a été reproduit dans *l'Olimpe de Jacques Grévin de Clermont-en-Beauvoisis. Ensemble les autres œuvres poétiques dudict auteur*, à Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne MDLX. Cette pastorale fut représentée en 1560. Nicolas Denisot. Étienne Jodelle et Jacques Grévin représentaient les trois bergers, Collin, Ténot et Jaquet.

2. *Chant pastoral sur les noces de Philippe d'Autriche roy des Espagnes et Madame Élisabeth fille aînée du roi très chrétien Henri II et d'Emmanuel-Philibert duc de Savoye avec Madame Marguerite fille et sœur des rois François I^{er} et Henri II*. Paris, chez A. Brieze, 1559, in-4.

3. Dans sa devise « pour M. de Savoye », il exprime la même idée que Philibert Pignon dans ses distiques latins :

Celui qui veut gloire immortelle avoir,
Doit assembler les lettres et les armes ;
Mars l'a nourri au milieu des alarmes
Pallas en elle a montré son savoir.
Ainsi, après une cruelle guerre,
Le sage Grec, par les flots étrangers,
Ayant Pallas pour guide en ses dangers,
Recouvre enfin la paternelle terre.

d'autres de leur âge plus dignes d'estre introduites en si excellent sujet. » Elles parlaient de plus l'italien et l'espagnol ; elles avaient d'ailleurs de qui tenir. Sans parler de leur père qui occupe un rang honorable au milieu des amis de la Pléiade, leur mère était elle-même une helléniste distinguée et faisait des vers grecs et latins. Camille surtout, malgré son jeune âge, s'était déjà placée au premier rang des femmes littéraires de son temps, et Dorat a dédié une de ses poésies latines *ad doctissimam virginem Camillam Morellam*¹. En complétant ce que nous dit du Bellay, par un manuscrit de notre bibliothèque nationale mis en lumière par M. de Nolhac² dont on ne peut manquer de rencontrer les ingénieux travaux, chaque fois qu'on s'occupe de la Renaissance, nous pouvons nous rendre compte de ce que devait être ce spectacle. Le fond était un dialogue entre la muse et le poète où intervenait d'abord un personnage symbolique représenté par Antoinette De Loyne. Elle réveillait trois jeunes filles qui n'étaient autres que ses enfants, Camille, Lucrèce et Diane auxquelles du Bellay avait donné un rôle en rapport avec leur nom. Camille, l'homonyme de la belle guerrière de Virgile, était costumée en amazone ou en Pallas « l'armet en teste, la gorgone en son bras gauche » ; Lucrèce en « gentildone » romaine ; Diane en nymphe et déesse « son arc et flèche au poing ». Le poète aurait été représenté par leur jeune frère Isaac de Morel, habillé en Orphée à l'antique, couronné de lauriers, une harpe à la main.

Le dialogue ne fut pas joué. On sait, en effet, comment ces fêtes furent interrompues par la plus imprévue des catastrophes : le roi fut blessé mortellement dans une joute courtoise par un de ses officiers, Montgomery³. Quand le malheureux prince, quatre jours

1. V. ROBIQUET, *De Johannis Aurati... Vita et latine scriptis poematibus*, Paris, in-8, 1887, p. 133. On trouve des lettres de Camille Morel dans la collection Camerariana à Munich et dans la corresp. de Sainte-Marthe (B. de l'Inst. in-f°, n° 292, fol. 44 et 46).

2. *Lettres de Joachim du Bellay*, Paris, Charavay, 1888, p. 35-36. *Bibl. Nat., Man. fonds français* 4600, fol. 302.

3. Montgomery n'était pas capitaine des gardes, comme on le dit souvent, mais lieutenant de son père, M. de Lorges, qui, lui, était le capitaine des gardes. Le roi avait déjà fait deux courses, l'une avec le duc de Savoie, l'autre avec le duc de Guise. Le duc de Savoie s'était présenté le premier, tout armé, à la fin du diner. « Le roi lui dit en riant qu'il serrât bien le genoux, car il l'allait bien ébransler sans respect de l'alliance ny de la fraternité. La dessus ils sortent de la salle pour venir monter a cheval et entrent au lieu où le roy fit une très belle course et rompit fort bravement sa lance. M. de Savoye semblablement la sienne; mais il employa l'arson, le tronson (de la lance) jecté, et bransla quelque peu; (ce) qui diminua la louange de la course. Toute-

après seulement, reprit quelque connaissance, il se montra surtout préoccupé de hâter le mariage de sa sœur, voulant qu'il fut célébré pendant le peu de temps qui lui restait à vivre. La cérémonie eut lieu cinq jours après que le roi en avait donné l'ordre formel. « Les susdites nocces ressembloient mieux à un convoi de mortuaire et à funérailles qu'à aultre chose : car, au lieu de haultbois, violons et autres réjouissances, ce n'estoient que pleurs, sanglots, tristesses et regrets; et, pour mieux représenter un enterrement, ils épousèrent ung peu après minuit en l'église Saint-Paul avec torches, flambeaux et toutes aultres sortes de luminaire pour éclairer toute la suite : car le roy avoit déjà perdu la parole, le jugement et tout usaige de raison, ne connaissant plus personne. Si bien que le lendemain des nocces, qui estoit le dixiesme de juillet 1559, Dieu en fyt à sa volonté et luy rendit l'esprit ¹. »

Ce triste événement vint ajouter au chagrin que causait le départ de Marguerite; ce chagrin était si vif que même la mort d'un roi, et dans de si tragiques circonstances, était incapable de faire diversion. Nous en avons déjà vu plus d'une manifestation touchante et nous ne reviendrons pas sur ce point.

Dans la situation plus considérable qu'elle était appelée à occuper, elle se trouva sans effort à la hauteur de ses nouvelles obligations comme épouse, comme mère et comme souveraine. Dévouée à son pays d'adoption, mais gardant son amour pour sa véritable patrie, elle s'efforça de concilier ses deux devoirs d'Italienne et de Française, chose fort difficile auprès d'un époux qui était « Espagnol à bruler », et elle y réussit, grâce à cette habileté simple et gracieuse, à cette intelligence pleine à la fois de finesse et de droiture, à cette persévérance douce et ferme dans le bien que l'on avait déjà pu apprécier en elle. Elle resta ce qu'elle avait été jusque là, « une des plus sages, vertueuses et humaines princesses de son temps ».

fois plusieurs attribuèrent cette faute à son cheval rebours. » (VIELLEVILLE, liv. VII, ch. 27). Il courut ensuite avec le duc de Guise; puis vint la rencontre fatale avec Montgomery.

1. VIELLEVILLE, VII, 28.

La Duchesse de Savoie ¹.

Marguerite de France, avant son mariage, avait donné des preuves d'un mérite éminent. Cependant, si on veut la bien connaître, il est indispensable de la suivre sur le trône ducal de Savoie, d'indiquer la part qu'elle a prise au gouvernement du pays, le bien qu'elle a fait, le mal qu'elle a empêché, la manière dont elle a traversé les difficultés et les épreuves, soit politiques, soit morales, qui ne lui manquèrent point. Pour suffire à ce nouveau rôle, sa vertu et son intelligence n'eurent pas besoin de grandir; mais, comme elle eut à leur demander davantage, elles s'y montrèrent plus complètement.

1. LA QUESTION FRANCO-ESPAGNOLE. — LA REDDITION DES PLACES. —
RÔLE DE MARGUERITE DANS LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA SAVOIE.

Les Français mêmes seraient mal venus à blâmer la princesse Marguerite d'avoir défendu, sans arrière-pensée, les intérêts d'un état dont elle était devenue la souveraine : autant reprocher alors à Anne d'Autriche son énergie à soutenir le parti de la France dans

1. ANTONIO MANNO ET VINCENZO PROMIS, *Bibliographia storica degli stati della monarchia di Savoia*. — GUICHENON, *Histoire de Savoie*. — GIOVANNI TONSO ou TONSI, *De vita Emmanuelis-Philiberti, Allobrogum ducis*, Turin, 1596, in-f°, ou Milan, 1603, in-4°. — ADRIANI, *Storia dei suoi tempi*, faisant suite à Guichardin, Florence, 1583, in-f°. — ERCOLE RICOTTI, *Degli scritti de Emmanuele Filiberto* dans les *Memorie della reale Accademia di Torino* (vol. XVII, 2^e partie, p. 69). Ricotti a publié plusieurs lettres de Marguerite et de son époux. — DE THOU, *Histoire*, principalement livre 27. — LE LABOUREUR, *Additions aux Mémoires de Castelnau*. — MONOD, *Alliance de France et de Savoie*, Lyon, 1596, in-4. — *Le Journal de PIERRE DE L'ESTOILE*. — HILARION DE COSTE, *Les Éloges et les vies des reines et princesses, etc...* chez Cramoisy, 1647, in-4, tome II, p. 278-291. — ERCOLE RICOTTI, *Storia della monarchia piemontese*, Florence, 1861 et suiv., in-12, le vol. II. — COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques sur la maison de Savoie*, Turin, 1816, in-8. — COSCI, *L'Italia durante le preponderanze straniere (1530-1789)*. Cet ouvrage fait partie de la *Storica politica d'Italia scritta da una societa d'amici sotto la direzione dell'comm. prof. Pasquale Villari*. — Nous indiquons aussi, pour mémoire, deux ouvrages faits presque complètement avec l'histoire de Guichenon : BRUSLÉ DE MONTPLAINCHAMP, *Histoire d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, gouverneur général de la Belgique*, Amsterdam, 1692, in-12 et DUCROS, *Histoire d'Emmanuel-Philibert*, Paris, 1838, in-8. — Nous nous servirons beaucoup des *Ambassadeurs vénitiens* qui, n'écrivant pas pour le public, ne cherchent pas à flatter et veulent seulement voir et dire juste. — Les renvois aux recueils manuscrits seront faits en leur lieu.

sa lutte contre l'Espagne. Mais nous devons admirer sa fermeté à concilier ce devoir avec un amour persistant et actif pour sa véritable patrie. Nous devons lui savoir gré de ses efforts infatigables pour maintenir entre la Savoie et la France une alliance chère à son cœur et qu'elle jugeait avec raison également utile aux deux pays. Or, ce n'était pas chose facile, et on le vit bien, lorsqu'elle ne fut plus là ¹.

Sans doute, grâce à Du Bellay-Langey, grâce à Brissac, le Piémont était presque devenu une terre française. La cour de justice de Turin était en somme un parlement français, l'université de Turin, une université française. « Déjà à Turin, dit Vieilleville, on parlait aussi bon français qu'à Lyon, car les habitants quittaient leur langage naturel d'italien corrompu pour apprendre le nôtre et s'y délectaient. » Mais Emmanuel-Philibert, quoique Français par sa race, sa première éducation et son langage était, par ses sympathies « Espagnol pour la vie ». C'était la France qui l'avait dépossédé de ses États ; c'était l'Espagne qui l'avait pour ainsi dire recueilli, lorsqu'il n'était qu'un prince sans terre et qu'il cherchait un asile. C'est à l'Espagne qu'il devait sa gloire et sa fortune ; et, en dehors même de tout sentiment d'ambition ou d'égoïsme, un guerrier comme lui ne pouvait oublier la confraternité d'armes du champ de bataille de Saint-Quentin.

On demandait un jour à Emmanuel-Philibert de quel côté pencherait la balance dans une guerre qui paraissait sur le point d'éclater de nouveau entre la France et la maison d'Autriche : « Du côté où je mettrai mon grain, » répondit-il ². Ce mot, si fier dans sa forme modeste et dont l'histoire de la maison de Savoie a plus d'une fois prouvé la justesse, fait sentir combien il nous importait, surtout au lendemain d'un traité qui détruisait notre domination au delà des monts, de détacher de l'Espagne et de maintenir dans notre système politique le prince qu'on appelait avec raison « le portier des Alpes » et qui tenait aussi la clef du Milanais.

Le traité de Cateau-Cambrésis avait décidé que Henri II continuerait à occuper militairement Turin, Pignerol, Quiers (Chieri), Chivasso, Villeneuve d'Ast (Villanova d'Asti) jusqu'à ce que les

1. V. ci-dessous le témoignage des Espagnols sur ce point.

2. Cité par J. de Crozals, *Unité italienne*, p. 32, d'après Joseph de Maistre.

prétentions du roi comme héritier de son aïeule Louise de Savoie eussent été jugées par arbitre dans un délai de trois ans. Par contre, Philippe II conservait pendant le même délai Verceil et Asti.

Au moment où l'expiration du délai approchait, la duchesse de Savoie venait de donner le jour à un fils. La succession était assurée, et la mère qui prenait par là une plus grande importance officielle mit tous ses soins à amener l'évacuation du territoire occupé par les garnisons françaises. C'était supprimer une cause permanente de mécontentement entre les deux gouvernements et une tentation pour le duc de se tourner contre nous à la première occasion. C'était aussi le seul moyen de mettre à son tour Philippe II en demeure de retirer les garnisons espagnoles d'Asti et de Verceil. C'était d'ailleurs sur la question de ces places qu'elle s'était, pour la première fois, mêlée des affaires de Savoie. Dès le 17 mai 1559 (elle n'était encore que fiancée à Emmanuel-Philibert), elle écrivait à Philippe II pour le prier de transporter la garnison espagnole de Verceil dans la place forte de Santhia, place qui ne devait pas être démantelée : le roi, son frère, lui en avait donné la promesse. Elle était certaine que le roi d'Espagne était bien disposé en faveur du duc et elle espérait qu'il ne refuserait pas sa première requête. Elle charge le président de L'Hospital de la [négociation ¹.

Quelques années plus tard, elle obtint la restitution de toutes les places que nous tenions encore en Piémont, sauf Pignerol, le duc de Savoie ne donnant en échange de sa capitale et des trois autres villes qu'on lui rendait que les postes de Savigliano et de la Pérouse. Vainement notre gouverneur militaire, Bourdillon de la Platrière, fit-il les plus pressantes et énergiques représentations au roi², Catherine de Médicis écrivait à sa belle-sœur que Charles IX, le roi de Navarre, elle-même et tout le conseil étaient d'accord de ne pas tenir compte des réclamations de Bourdillon. Tout le monde comprit que ce résultat était dû à Marguerite : « La prudence de la duchesse, dit Le Laboureur, fut louée d'avoir conquis par son adresse les places qui restaient à rendre et que les commissaires ne purent défendre contre sa douce manière de soulever innocemment

1. Lettre autographe, écrite avec grand soin : on voit qu'elle s'est appliquée (Archives nat. K 1492, n° 39).

2. On les trouve aux Arch. des Aff. Étr. *Turin*, p. 141 verso. V. aussi (B. Nat. f^o Colbert, p. 394 et 449) une lettre écrite de Turin, 6 nov. 1562, par Jean de Morvillier à son neveu l'évêque de Reims.

les cœurs et de forcer les places les plus imprenables ¹. » Le succès dut lui être d'autant plus précieux qu'il lui donnait, à la cour de Savoie, barre sur l'Espagne.

En effet, tant qu'elle vécut, elle put maintenir l'alliance de la France et de la Savoie, sans feindre pour l'Espagne des sentiments qu'elle ne partageait pas et sans dissimuler les susceptibilités du patriotisme français le plus fier. Lorsqu'elle apprit que la guerre civile éclatait dans les Pays-Bas, malgré sa bonté naturelle, « elle n'en fut point marrie. Car les Espagnols, disait-elle, se réjouissaient et se moquaient de nos discordes. Asture (à cette heure), ils en ont leur bonne part et ils ne s'en moqueront plus ². »

Malgré ces dissentiments, Emmanuel-Philibert conservait la plus grande confiance dans les talents et la capacité politiques de la duchesse. Elle avait le tact de se tenir en apparence en dehors du gouvernement. « Elle fait profession de se mêler peu des affaires, » dit un contemporain. Mais son influence qui ne s'imposait pas et ne se dépensait pas inutilement n'en était que plus grande, et « là où elle mettait la main », presque toujours elle réussissait à ce qu'elle voulait ³. Le duc la tenait de lui-même au courant de toutes les affaires d'État et la consultait dans les cas difficiles. Il ne lui cachait, et pour cause, que quelques négociations avec l'Espagne. Mais elle devinait tout et le taquinait à ce sujet : « Eh!

1. V. LE LABOUREUR, addition aux *Mémoires de Castelnau*, 1^{er} vol., p. 844 : *De la Restitution des places au duc de Savoie*. Pour la suite et le détail des négociations dont nous n'avons pas à nous occuper ici, v. surtout : RICOTTI, *Storia della monarchia Piemontese*, 2^e vol. et Arch. nat. J. 852 et 853. La remise officielle des places eut lieu le 2 nov. 1562. Le duc fit sa rentrée à Turin le 14 déc. suiv. et y remplaça la capitale de ses États. V. aussi BRANTÔME, *Éloge d'Imbert de la Platrière, seigneur de Bourdillon*, dans les *Capitaines illustres* et plusieurs pièces des Archives Nationales (K 1317) par ex. : les lettres patentes de François II (19 août 1559) pour régler le sort des officiers de justice qui exerçaient leurs fonctions en Savoie et qui se trouvent dépouillés brusquement de leurs places et privilèges.

2. « Lorsque les guerres civiles arrivèrent en Flandre, c'est elle la première qui nous en donna avis à notre retour de Malte; mais assurez-vous qu'elle n'en fut point marrie. » BRANTÔME, *Éloge de Madame Marguerite de France*.

3. « E se ben madame fa professione di non ingerersi molto nei negozi, pero di quelle dove la mette la manno, molti si resolvono secondo la sua volontà. » L'évêque de Saluces, Fr. Agostino della Chiesa, qui écrivait vers la fin du siècle, confirme ce témoignage dans son *Theatro delle donne litterate* : « Con infinita modestia, poi qual conviene a donna veramente gentile, quando l'occasione si porgeva non ricusava di ragionar d'arme, di guerre, di negozi di stati, come quella c'havendo congiunte insieme le virtù contemplative con le morale et attive, spespe fiare haveo preso il maneggio di cose grandissime in Francia e specissime di questo stato. »

bien ! Monseigneur, vous disiez que le roi Philippe s'empresserait de vous rendre vos places et qu'il n'y aurait de difficulté qu'avec les Français. Or, ceux-ci vous ont rendu les places qu'ils avaient conquises sur vous de bonne guerre, et les Espagnols ne pensent même pas à vous restituer celles qu'ils vous ont soustraites sous prétexte de les défendre ¹. » Il est probable qu'Emmanuel-Philibert, quelque Espagnol qu'il fût de cœur, trouvait difficilement une réponse. Philippe II lui-même n'eut plus de prétexte à opposer aux revendications de la Savoie et, pour mettre fin à sa fausse situation, il dut se décider à abandonner Asti, Santhia et Verceil. C'était une compensation à nos sacrifices : les Espagnols étaient éloignés des Alpes françaises, tandis que par Pignerol, le marquisat de Saluces, les terres dauphinoises d'Exilles et des environs, nous restions maîtres d'une partie des passages. En France, comme en Italie et en Espagne, l'habileté de la duchesse à qui l'on avait fait honneur du départ des garnisons françaises fut aussi regardée comme la principale cause des restitutions consenties par les Espagnols. Aussi bien les deux négociations étaient-elles connexes, car jamais les Espagnols n'auraient rendu les forteresses qu'ils occupaient si les Français n'avaient rendu les leurs ².

2. MARGUERITE ET EMMANUEL-PHILIBERT

C'est ce que dit formellement l'ambassadeur vénitien. Les représentants de la sérénissime République se rendent bien compte de l'influence de la duchesse dans l'État et en conséquence s'occupent beaucoup de sa personne. Ils font plus d'une fois son portrait. Ils sont d'accord pour admirer, comme l'avaient fait leurs compatriotes envoyés à la cour de France, son intelligence supérieure (*bellissimo ingegno*), sa bonté, son instruction exceptionnelle, sa grande âme « conforme à la grandeur du sang d'où elle est sortie » ; ils sont frappés de la facilité et de la justesse de sa parole : « Madame parle admi-

1. V. ALBERI, *Relazione degli Amb. Venet.*, 2^e série, vol. II, p. 54 (*Relazione di Sig. Cavalli*, 1564).

2. En dépit de la politique, Marguerite semble avoir conservé des relations assez cordiales avec son neveu par alliance, le roi d'Espagne. V. Arch. Nat. K 1492, n^o 73 et n^o 119 deux lettres de Marguerite à Philippe II.

ablement bien de toutes choses. » Ils ont, de plus, à apprécier son sens politique. « Elle raisonne merveilleusement des affaires d'État. » Mais ils trouvent, en général qu'elle n'est pas bien belle (*non è molto bella*). Les Vénitiens, il est vrai, sont difficiles et en ont le droit. Habités au type splendide de femme que le pinceau de Giorgione, de Titien, de Palma le Vieux et même du moine Fra Sebastiano del Piombo, a consacré justement vers cette époque, ils se font de la beauté féminine une conception exclusive qui les prépare mal à comprendre le charme du type français. Ils reprochent surtout à la princesse française d'être trop maigre, tout en reconnaissant que son visage et l'ensemble de sa personne manifestent la grâce et la majesté ¹.

Dans les premiers temps qui suivirent le mariage d'Emmanuel-Philibert, les ambassadeurs vénitiens constatent que la duchesse n'a qu'à se louer de son époux. L'un d'eux dit que « le duc aime et honore Madame autant qu'une femme peut être aimée et honorée de n'importe quel mari ». Ces sentiments l'étonnent un peu, il est vrai, à cause sans doute de la différence des âges, car il ajoute : « D'où je conclus que, si cet amour est vrai, le duc est le plus amoureux des époux qui existent et que, s'il est faux, le duc est un comédien sans pareil, le plus artificieux des hommes (*artificiosissimo senza pari*) ². »

Cette situation, fondée ou non sur des sentiments sincères, ne devait pas durer longtemps ³. Bientôt la duchesse ne peut se faire illusion sur les infidélités de son mari, et, malgré toute sa sagesse, malgré toute sa dignité, elle ne parvient pas toujours à cacher combien elle en souffre. « La duchesse, dit encore l'ambassadeur vénitien, est plus que médiocrement jalouse du duc, lequel, à vrai dire, lui en donne quelque occasion. Elle ne porte de haine à aucune personne au monde si ce n'est à ceux qui facilitent au duc ses intrigues. Ceux-là, elle les fait chasser de ses appartements

1. Tonso dit à peu près de même, mais avec plus de bienveillance : *Statura corporis nec procera, nec brevis; vultus vero liberalis et venustus et decorus qui, in medio mulierum cætu positam, reginam indicaret.*

2. Emmanuel-Philibert portait pour l'amour d'elle une croix d'or entourée d'une guirlande de grosses perles. Au-dessus était placé la couronne ducale avec ces mots : *Quis diceret laudes?* Qui pourra la louer (dignement)? V. GUICHENON, p. 781.

3. V. ALBERI, *Relazione di Cavalli*, tome II, p. 54. *Relazione di Boldu*, tome I, p. 422. — Boldu écrivait en 1561, Cavalli en 1564.

(stanze) et ne leur permet plus d'y rentrer. » Elle ne parle pas de cela ouvertement. » Cependant elle m'a dit que depuis qu'elle a perdu l'espérance d'avoir des enfants (*di poter piu far figliuoli*), elle se résigne sans se tourmenter davantage à ce que le seigneur duc aille où il lui plaît, pourvu qu'il se garde de tout mal. « *Ma che si duol bene di quelle che l'hanno sviato da lei per far lo andar da altre donne in tempo che la poteva far al meno uno o due flioli ancora.* » Ce sont là de courageuses paroles ; mais on y sent, au fond, une véritable mélancolie. Verra-t-on dans cette mélancolie une faiblesse ? Lui préférerait-on l'insensibilité ? N'est-ce pas là, au contraire, un charme de plus ? La raison domine, mais n'est pas victorieuse sans combat. Souvent l'impassibilité « prouve plus la faiblesse de la passion qu'on a vaincue, que la force de la raison qui a remporté la victoire ».

Cependant les amours passagères d'Emmanuel-Philibert n'enlevaient rien à l'estime et à la confiance qu'il conservait pour la duchesse, ni aux respects qu'il lui témoignait. Il lui parlait toujours la toque à la main et ne se couvrait jamais devant elle. D'ailleurs leurs goûts et leurs aptitudes communes pouvaient maintenir entre eux, malgré bien des causes de dissentiment, une constante sympathie d'esprit. C'est ici peut-être le lieu de faire connaître, du moins comme homme privé, le célèbre époux de notre Marguerite ; nous pourrons ainsi mieux comprendre l'influence qu'elle eut sur lui et, par là, sur le gouvernement de Savoie.

Grâce encore aux ambassadeurs vénitiens, il nous est facile de nous en faire une idée assez complète, au physique comme au moral. Ils nous le représentent de petite taille, blanc de carnation, blond de cheveux et de barbe, sans un poil blanc, les jambes un peu arquées. Son extérieur est gracieux et aimable. Il est de tempérament flegmatique. Sa complexion est tout à fait saine, quoiqu'il soit exposé à des maux de reins, maladie héréditaire dans sa famille ¹. Infatigable à la guerre et aux exercices du corps, il va de

1. Nos diplomates entrent même dans de si minutieux détails qu'ils semblent annoncer les journalistes *reporters* de nos jours. « Craignant, disent-ils, les attaques du mal auquel il est sujet, le duc suit un régime particulier. Il mange peu, mais des choses très nourrissantes (*carne de bone sostanza, pesci buonissimi*). Il ne mange presque jamais de salades, ni de légumes, ni de fruits d'aucune sorte et ne peut en aucune manière sentir le raisin. En Allemagne, ayant été par politesse obligé d'en manger un grain, il en fut malade ».

préférence à pied, joue à la balle et au mail plusieurs heures de suite, sans presque jamais entrer en sueur, quelque grande fatigue qu'il se donne. Jamais une parole deshonnête, si petite qu'elle soit, (*per minima che sia*), ne sort de sa bouche. Il ne jure jamais, sinon que quelquefois et fort rarement, il dira : « Foi de gentilhomme ! » (*fe di cavaliere!*) ou bien encore, il s'engagera à quelque promesse par la vie de Madame ou par celle du prince son fils. Lorsqu'il parle ainsi, on peut être tout à fait sûr (*sicurissimo*) que la promesse sera tenue, quelque graves qu'en soient les conséquences. Il est ennemi capital des blasphémateurs et les trouve dignes de mort. Aussi n'entend-on pas un blasphème dans ses états.

Son esprit est des plus heureux (*bellissimo*) et capable de toute science. Mais il s'est moins adonné aux lettres qu'aux connaissances qui peuvent servir au métier des armes, qui est sa principale profession. Ainsi il poursuit sans cesse des expériences pour le perfectionnement des engins de guerre, des poudres, des projectiles incendiaires (*fuochi artificiali*). Il s'occupait donc beaucoup « d'alchimie » c'est-à-dire de chimie ¹ et, comme les mathématiques sont très utiles aux capitaines, il les étudiait aussi avec passion. « Tous les jours, il écoute une leçon d'Euclide ou de quelque autre géomètre, qui lui est exposée par un Vénitien fort savant, Battista Benedetti ² ». Il dessine lui-même des plans de forteresse.

Il a grand plaisir néanmoins à converser avec des hommes lettrés et doctes et donne volontiers son opinion en toute matière, faisant toujours preuve d'une intelligence supérieure ³, *quoi qu'il n'ait jamais vu peut-être un livre d'Aristote et de Platon*. Cette dernière réflexion est bien digne d'un Italien de la Renaissance qui s'étonne qu'on puisse bien raisonner et bien parler, si on ne connaît pas les grands philosophes de l'antiquité. Quelque estime que l'on ait pour

1. On ne distinguait pas alors la chimie et l'alchimie, pas plus que l'astrologie et l'astronomie. L'inventaire des archives de Sardaigne, fait par l'administration française avant leur restitution à la maison de Savoie en 1815, signale dans le volume n° 7663 parmi les documents relatifs à Emmanuel Philibert : *Un Segreto per far l'oro ed un altro per liquefar l'argento di maniera ch'e possa entrar nelle piu sottile forme e fare i piu fini e delicati lavori*.

2. Ce dernier détail nous est donné par un rapport de Giovanni Francesco Morosini, lu au Sénat de Venise en 1570. Donc Emmanuel-Philibert avait quarante-deux ans lorsqu'il continuait de s'instruire avec tant d'ardeur.

3. Nous avons vu que les mêmes ambassadeurs remarquaient que la duchesse parlait aussi admirablement bien de toute chose.

les études classiques, on est aujourd'hui moins exclusif. Cependant il semble que le duc ait eu conscience de ce qui lui manquait à cet égard et de ce qui était aux yeux des contemporains une lacune grave, même dans l'éducation d'un prince ; car un témoignage postérieur nous apprend qu'il se faisait lire la *Morale* d'Aristote, quoiqu'il continuât à être surtout passionné pour les mathématiques ¹. Il lit volontiers tous les livres d'histoire, surtout en espagnol. L'espagnol est la langue dans laquelle il aime le mieux écrire et, lorsqu'il veut faire un long raisonnement sur choses sérieuses, il ne saurait, dit-il, le faire mieux en aucune langue qu'en espagnol. Il parle fort bien le français, et, à vrai dire, c'est sa langue naturelle. Il parle aussi l'italien excellemment, si bien qu'il peut parler espagnol aux Espagnols, italien aux Italiens, français aux Français. Il a pris un moyen ingénieux pour n'oublier aucune de ces langues : il a des domestiques de ces diverses nations, par lesquels il se fait servir à tour de rôle. « Pour le latin, je sais qu'il ne le parle pas, dit Morosini, et je crois qu'il ne l'entend guère ; car toutes les lectures qui lui sont faites à haute voix, il les veut en langue italienne et, s'il cite des phrases latines, il ne les achève pas, de peur sans doute de faire des fautes contre la grammaire. Il est très patient, ne se met jamais en colère. Aussi n'est-il pas très bien servi ² ».

3. RÔLE DE MARGUERITE DANS LE MOUVEMENT INTELLECTUEL EN PIÉMONT. SES PROTÉGÉS FRANÇAIS ET ITALIENS

On peut voir, d'après ce qui précède, que le duc, comme la duchesse, avait l'intelligence ouverte et l'esprit cultivé. Ils devaient donc s'entendre parfaitement tous deux pour protéger les hommes distingués en tout genre. Parmi les titres qui recommandent Emmanuel-Philibert à l'estime de la postérité, les historiens contemporains signalent son empressement à appeler autour de lui des hommes de talent et de science. Ils citent Jean-Ambroise Barbavaria, Milanais, et Jean Malefosse de Bargi, « excellents théologiens », François Vico-

1. Rapport de Girolamo Lippomano (1573).

2. Comparer ce qui est dit ci-dessus (p. 23 à la note) de Marguerite de France et de ses relations avec ses serviteurs.

mercato de Milan, Marc-Antoine Capra, Valeriolo, Jean Argentier, Eubuce et Eugène, « filosofes subtils et médecins très experts », François Otonar et Jean-Baptiste Benoit, Vénitien¹, profonds mathématiciens, Jean-Baptiste Giralde « poète et orateur excellent », Jean Manuce, François et Guillaume Pancirol, « tous trois grands juriconsultes ». Mais ce n'est pas à Turin qu'Emmanuel-Philibert les réunit tout d'abord. Turin était alors occupé par des garnisons étrangères ; il créa dès le mois de décembre 1560, c'est-à-dire quelques semaines seulement après son retour définitif dans ses États, l'Université de Mondovi ; il y appela quatorze professeurs². Des maîtres qui se trouvaient encore à Turin reçurent l'ordre de se rendre à leur nouveau poste. Vainement, Tonsi, envoyé en ambassade auprès du duc de Savoie par Fernand d'Avalos qui commandait en Piémont au nom du roi d'Espagne, lui demanda-t-il, entre autres requêtes, la permission de conserver « l'illustre » juriconsulte Aimon Cravete ; le duc accorda tout le reste, mais refusa fermement sur ce point. Même en rabattant ce qu'il convient de tant d'épithètes louangeuses, c'était là une réunion fort distinguée d'hommes de valeur, surtout pour un petit pays comme le Piémont et qui avait été le théâtre de si longues guerres. Marguerite eut sa grande part dans tout ce mouvement intellectuel. C'est grâce à elle que le duc fit les sacrifices nécessaires pour décider Antoine Goueva à passer les monts. Elle connaissait en effet tout son mérite et l'avait déjà soutenu de ses encouragements lorsqu'elle était duchesse de Berry. Elle tenait à ce que son université de Savoie brillât par les études juridiques, comme continuait à le faire celle de Bourges.

La manière dont Marguerite savait s'occuper à la fois des deux

1. C'est le Benedètti cité plus haut.

2. L'Université de Turin, fermée en 1536, avait été ouverte par l'autorité française en 1553, puis fermée de nouveau en 1558. Cependant certaines chaires semblent avoir continué leur enseignement. Lorsque Emmanuel-Philibert fut rentré à Turin (déc. 1562) et y eut rétabli sa capitale, la ville voulut avoir de nouveau son université. Mondovi défendit ses droits. Après plusieurs années de contestations, Turin obtint gain de cause ; l'Université de Mondovi y fut transportée le 22 octobre 1566. — On remarquera le souci qu'eut Emmanuel-Philibert de donner à son université un caractère national. C'est lui qui, le premier des princes de Savoie, fit une ordonnance pour imposer l'emploi de la langue italienne dans tous les actes publics. Jusque là ils étaient rédigés en français ou en latin. — Il n'y a guère alors qu'un artiste recommandable dans l'École piémontaise, le peintre Lanini, élève de Gaudenzio Ferrari, né en 1510, mort en 1580.

universités dont elle était la protectrice, se montre dans la continuation de ses rapports avec Cujas. On sait que cet homme éminent, fatigué de lutter contre les intrigues de Doneau et de Duaren, avait quitté la ville de Bourges. Son départ avait eu lieu au mois d'août 1557 et il avait été s'établir à Paris. Trois mois après des députés de la ville de Valence étaient venus l'y chercher et l'avaient décidé à venir professer dans leur université. Duaren étant mort à Bourges au mois de juin 1559, la duchesse de Berry, qui, devenue duchesse de Savoie, ne l'avait pas oublié, le pria aussitôt de revenir à Bourges : il céda à ses instances et dans sa lettre d'acceptation, il traita « d'éminent jurisconsulte et d'homme grandement regrettable » ce François Duaren dont il avait eu tant à se plaindre. Bel exemple de générosité pour un savant du xvi^e siècle et même de tous les temps ! Son second professorat à Bourges dura de 1560 à 1566. A cette date, Marguerite l'appela à Turin en lui accordant, outre des frais divers et des indemnités de déplacement, le titre et les émoluments de conseiller du duc de Savoie. Cujas ne resta pas longtemps en Savoie. Il alla à Venise ; il alla à Florence où il sollicita en vain, malgré la protection de Philibert-Emmanuel, qu'on lui prêtât le manuscrit des pandectes florentines. Cosme de Médicis aurait voulu le fixer dans ses états. Mais Cujas était d'humeur assez vagabonde. En 1567 il était de retour en France et nous le retrouvons encore à Valence dès la fin de l'année. Ce ne devait pas être la dernière étape de la vie aventureuse qui devait se terminer à Bourges (1590). Marguerite l'avait fait remplacer dans cette ville en 1567 par François Hotman. Mais Hotman qui était calviniste, et calviniste militant, avait vu, cinq mois après, sa maison saccagée par le peuple et s'était enfui à Paris. Là il avait trouvé un refuge auprès de l'Hospital qui avait pu le faire nommer historiographe du roi ¹.

En Savoie, comme en Berry, Marguerite avait eu, au début, pour collaborateur dans son œuvre Michel de l'Hospital.

L'Hospital avait été déjà, on l'a vu, son chancelier à Bourges. Mais il y avait plusieurs années qu'il n'était plus à son service. Marguerite n'était pas de ces amis exclusifs chez lesquels l'amitié

1. V. *La vie de Cujas* par Berryat-Saint-Prix l'article *Cujas* dans la *Biographie générale* de Didot et ci-dessus p. 25. C'est alors qu'Antoine Leconte professa aussi à Bourges où il mourut en 1586.

semble n'être qu'une forme de l'égoïsme. Elle n'était pas de ces maîtres qui se gardent de faire valoir les mérites de ceux qui les entourent pour mieux accaparer leurs services ; en récompense de leur dévouement, ils les déprécieraient plutôt pour être plus sûrs de les garder auprès d'eux. Marguerite au contraire, ayant bientôt jugé à Bourges de la haute valeur de son chancelier, pensa qu'il était digne d'une situation plus brillante que celle qu'elle pouvait lui assurer. Elle fit au roi son frère un éloge si bien motivé de ses lumières et de son intégrité, qu'Henri l'appela au poste de président à la Chambre des Comptes de Paris¹. A la mort d'Henri II, le cardinal de Lorraine son ami l'avait fait entrer au Conseil d'État. Mais à ce moment, Marguerite, devenue duchesse de Savoie, pouvait lui offrir une situation au moins équivalente : elle le réclama pour en faire le chancelier de sa principauté et l'emmena avec elle à ce titre, lorsque en novembre 1559, elle alla rejoindre à Nice son époux qui avait quitté la France avant elle. L'Hospital n'exerça que fort peu de temps ces fonctions. Car à la mort d'Olivier, il était rappelé par le roi François II pour occuper, avec le même titre de chancelier, la plus haute dignité du royaume de France².

Cette faveur exceptionnelle, il la devait certainement, avant tout, à l'intervention intelligente et dévouée de Marguerite. Elle continua à le protéger de loin, à le défendre contre les adversaires venus de divers côtés qui ne cessaient de l'attaquer dans l'entourage du roi. Elle le soutint courageusement après sa disgrâce. « Quels rois, quels confidents des rois, lui écrit l'Hospital dans une épître latine, n'as-tu pas suppliés en ma faveur ! Malgré la distance, ta bienveillance ne m'a jamais fait défaut. Sans toi, je languirais aujourd'hui dans l'oppression ou je serais enseveli dans la tombe³. »

1. Par lettres royales du 6 février 1554.

2. Sa nomination est datée du 30 juin 1560. Il fut question de donner pour successeur à l'Hospital, en Savoie, René de Birague, italien d'origine, qui avait été président du Sénat de Turin pendant l'occupation française. Il était alors en France, et Catherine de Médicis écrit à Marguerite (juin 1560) pour l'informer que Birague désirait entrer au service de la Savoie et s'enquérir des avantages qui lui seraient faits. François II avait déjà écrit à Philibert-Emmanuel dans le même sens. La négociation ne réussit pas, et le successeur de l'Hospital fut Thomas Languesque. — Voy. *Arch. nat.* (J. 261^b, n° 74), une pièce datée de 1551 relative « a notre ame et feal conseiller et president de nostre court de Parlement seant a Turin... M^r Renat de Birague. »

3. Michel de l'Hospital a reconnu, non seulement dans ses vers, mais encore d'une façon pour ainsi dire solennelle, dans son testament, qu'il devait sa fortune à Marguerite de France. Le passage mérite d'être textuellement cité. L'Hospital à son retour

En même temps que l'Hospital, comme après son départ, nous trouvons auprès d'elle, en Savoie, plusieurs de ceux auxquels elle s'était déjà intéressée lorsqu'elle était en France. Forget fut son secrétaire. Jacques Peletier lui dédia un poème sur la *Savoie*¹. Jacques Grévin, le médecin-poète qui avait composé en son honneur une pastorale dont nous avons parlé, avait été obligé de quitter la France à cause des opinions hérétiques qu'on lui attribuait, avec raison d'ailleurs. Il quitta Anvers où il se trouvait encore au mois d'octobre 1567, faisant imprimer ses œuvres chez Plantin, lorsque Marguerite de France, connaissant les persécutions qu'il avait subies et les dangers qui le menaçaient encore l'appela

du Concile de Trente avait été en butte à bien des attaques, à bien des intrigues qui pouvaient perdre à jamais sa carrière. « Cependant, dit-il, Madame Marguerite, sœur du roi Henri II, princesse très vertueuse, me receust, n'estant pas seulement contente de m'avoir sauvé du danger, mais me donna un état de souveraine autorité dans sa maison et de grands moyens envers le prince. Par sa bonté et faveur, bientôt après je fus ordonné chef et superintendant des finances du roy en sa chambre des comptes et eslu du privé conseil après la mort du roy Henri et depuis choisi pour conduire Madame Marguerite sœur du roy, ma maîtresse, en la maison de son Mary nommé Philbert (*sic*). La je fis tout devoir estant près de la personne de ma chère maîtresse qui estoit gravement malade. En ces entrefaites, arriva un courier en très grande diligence qui m'appela pour être chancelier, etc. » (LE LABOUREUR, *Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. I, p. 506.)

1. Sur Jacques Peletier, né au Mans en 1517, mort en 1582, voy. HAURÉAU, *Bibliothèque du Maine*, t. IX, p. 35-63. Peletier s'était fixé à Annecy où il publia son poème réédité de nos jours avec commentaires par M. Dessaix. Le titre complet de l'ouvrage est : *La Savoye de Jacques Peletier du Mans. || — A très illustre princesse Marguerite de France, duchesse de Savoye et de Berry. || — Moins et Meilleur. || — a Anecy par Jacques Bertrand MDLXXII*. C'est un petit in-12 de 79 pp. Le poème écrit en décasyllabes est divisé en trois livres. Il débute par ces vers :

Vous de la Grèce hôtessees anciennes
 Qui à présent êtes Savoisiennes,
 Inspirez-moi les dons de votre dieu.

 Et toy, sans qui point de los mérite
 Cete entreprise, ô franche Marguerite,
 Illustre sang du Jupiter François,
 Ici convient que Pallas tu me sois.

A la suite du poème sont imprimés un « Chant de l'auteur présenté à ma dite dame » et deux sonnets dont l'un rappelle les autres princesses qui ont honoré le nom de Marguerite et tout d'abord, celles qui ont brillé du côté des Pyrénées.

Tu t'enfles, Pau, de deux honneurs divers
 Qui sont fondés dessus deux Marguerites :
 Moncalier une orne de ses mérites
 L'autre remplit Piémont, ains l'Univers.

auprès d'elle avec sa femme et ses enfants. « Français, poète et proscrit, dit M. L. Pinvert, il avait tout droit à sa protection ». Il arriva à Turin très probablement dès la fin de l'année 1567¹. La duchesse en fit son médecin ordinaire, lui fit donner une charge de conseiller d'état de Piémont et de Savoie. Elle le comprit parmi les précepteurs de son fils et, comme nous l'apprend Colletet après de Thou, « se servit de son ministère en plusieurs affaires importantes à sa personne et à l'État ». Quelles furent ces affaires importantes? On n'a guère de renseignements sur ce point. On sait seulement qu'il alla à Rome où il composa vingt-quatre sonnets dans lesquels il ménage peu la cour papale et qu'il dédia à la duchesse de Savoie. Ce qui n'est pas douteux, c'est la faveur persistante dont il jouit auprès d'elle. Elle fut la marraine de sa fille à laquelle elle donna les noms de Marguerite-Emmanuelle et, lorsqu'il mourut, le 5 novembre 1570, elle dit qu'elle avait perdu non seulement son médecin pour les maladies du corps, mais son consolateur pour les angoisses de l'âme². Elle continua sa bienveillance à sa femme et à sa fille³ qu'elle retint auprès de sa personne tant qu'elle vécut. Delbène, après avoir été un de ses chevaliers servants, devint son maître d'hôtel. Il regrette alors d'avoir à s'occuper de l'administration de sa maison, au lieu de s'occuper seulement de son esprit. Ses poésies, quoique l'amour n'y tienne qu'une petite place, sont toutes pleines de l'image de Marguerite. Il la remercie de l'encou-

1. Jacques Charpentier, le terrible et fanatique doyen qu'on accusa plus tard d'avoir contribué à l'assassinat de Ramus, profita de son absence pour le faire rayer de la liste des docteurs régents de la Faculté de médecine de Paris. Voy. LUCIEN PINVERT, *Jacques Grévin, sa vie ses écrits, ses amis*, Paris, Fontemoing, 1898, in-8°. Grévin avait été recommandé d'abord à Marguerite par Madeleine de Suze qui épousa Joachim de Warly, puis en 1562 Jean de Monchy, et était une grande amie de Marguerite et de Grévin. C'est à Madeleine de Suze et à son amitié pour Marguerite de France que Grévin fait allusion dans ce vers de sa pastorale.

« Madelon que Margot aime autant que soi-même. »

2. V. de Thou. Liv. XLVII, in fine : « Margarita eo non solum medico sed et consiliario in gravissimis negotiis semper usa est adeo ut, Grævino exincto, se et valetudinis suæ curatore eximio et in animi anxietatibus amico solatore orbatam doleret ».

3. Il y a incertitude sur le sort des autres enfants de Grévin. Il semble que sans compter cette fille qui paraît être née en Savoie, il en avait d'autres au moment où il se rendit à Turin ; mais lui avaient-ils survécu ? (Voy. PINVERT, *op. cit.*). Les 24 sonnets écrits à Rome et dédiés à la duchesse de Savoie sont conservés dans deux copies à la *Bibl. Nat.* (fonds Dupuy, n° 843, fol. 2-7). Ils ont été publiés dans les *Variétés bibliographiques* de Édouard Tricotel. Paris, 1863, tiré à 250 exemplaires V. PINVERT, *op. cit.*).

rager à *tessere a suo nome opera di poesia*. C'est à sa demande qu'il composa la *Civitas veri seu Morum* qui ne parut qu'en 1609. Dans la treizième de ses odes, où il raconte sa vie, il dit comment il retrouva à la cour qu'il avait quittée la précieuse perle, ceinte d'une illustre couronne. Il y propose à son fils de changer les armes de leur maison et de placer sur le cimier des Del Bene au lieu d'un chien avec les mots : *Le plus fidèle*, une perle et cette devise : *Ceda e l'Oriente* (Cedat et Oriens)¹.

Delbène put voir, dans les États vénitiens où il passa quelque temps, le Tasse, dont la renommée commençait alors. Ici une question intéressante se pose. Marguerite de France connut-elle le Tasse ou du moins s'intéressa-t-elle à lui ? Lui dut-il quelqu'une de ces recommandations qui le firent bien accueillir de Charles IX, lorsqu'il accompagna le cardinal Louis d'Este dans sa mission diplomatique en France ? La chose est possible et même assez vraisemblable. Le Tasse s'était fait connaître dès 1562 par son poème de *Rinaldo*, et il est à croire que Marguerite en avait entendu parler. Dès 1565, il avait été appelé à la cour de Ferrare dont le duc était Alfonse II d'Este, fils de Renée de France, qui y résidait d'ordinaire elle-même et devait y vivre jusqu'en 1575. Or, Marguerite était la propre nièce de Renée et par conséquent la cousine germaine du duc Alfonse et de ses trois sœurs Anne, Lucrèce et Éléonore dont les deux dernières passent pour avoir occupé, la troisième surtout, une si grande place dans la vie morale du poète. On sait, d'autre part, par un bon nombre de lettres qui nous ont été conservées, que Marguerite était en relation suivie avec sa tante. Mais dans aucune de ces lettres il n'est question du Tasse, et, quelque désir que l'on ait de rattacher au souvenir de la « Muse de la Pléiade » le nom de l'auteur de la *Jérusalem Délivrée*, on ne peut faire à ce sujet que des conjectures. On sait avec certitude que le Tasse fut en relation avec Emmanuel-Philibert. A l'âge de trente-quatre ans, en quittant Pesaro, il se rendit à Turin où il se trouvait, comme l'indique sa correspondance, en octobre 1578. Mais c'était après la mort de

1. V. COUDERC, *op. cit.* et ci-dessous p. 67. La correspondance de Catherine de Médicis parle plus d'une fois de del Bene. Une lettre de la reine mère, du 4 février 1568, est adressée « à M. Delbene chevalier servant de ma sœur, la duchesse de Savoie. » — M. Costa de Beauregard, dans ses *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie* (t. II, p. 6 et suiv.), donne la liste de plusieurs « personnages illustres » du règne d'Emmanuel-Philibert, presque tous bien oubliés aujourd'hui.

Marguerite. M. Alexandre Vesme, dans son mémoire intitulé : *Tasse et il Piemonte*, ne semble pas s'être inquiété de la question que nous posons ici. Mais, dans ses minutieuses recherches sur les rapports du Tasse et du Piémont à propos du séjour du poète dans le pays, il avait de grandes chances de découvrir quelque témoignage relatif à la duchesse et certes, s'il l'avait aperçu, un érudit aussi avisé que lui ne l'aurait pas laissé échapper. Il y a donc, dans ce résultat négatif, de quoi décourager un peu les recherches ultérieures ¹.

Quelque bien entourée qu'elle soit en Italie de savants et de poètes, soit qu'elle les y ait trouvés, soit qu'elle les y ait fait venir, Marguerite n'oublie pas ceux qu'elle a laissés en France. C'est vers le moment où elle nous quittait qu'Amyot publiait sa traduction de *La Vie des hommes illustres* de Plutarque. On sait le succès que ce livre eut auprès des femmes aussi bien que des savants : « Les princesses de France, dit Brantôme, entourées de leurs gouvernantes et filles d'honneur, s'édifiaient grandement aux beaux dictes des Grecs et des Romains remémorés par le doux Plutarque. » Et Montaigne : « Sa merci (grâce à lui) nous osons à cett'heure (nous aultres ignorants) et parler et escrire : les dames en régentent les maîtres d'escole. » Or, parmi les femmes de son siècle, aucune n'était plus capable de goûter cette lecture que la duchesse de Savoie. Le plaisir qu'elle y prit lui fit regretter que l'on n'eût plus les vies d'Epaminondas et de Scipion qu'avaient faites, dit-on, le biographe grec. Sur son désir, Amyot entreprit de les composer. Mais elles ont été également perdues ².

On a vu ce qu'elle avait fait pour L'Hospital. Quant à Ronsard, il est toujours son client attitré et elle écrit plus d'une fois à la cour de France en faveur du Prince du Parnasse français.

Elle ne refuse même pas d'intervenir pour de bien petits personnages. Sur sa demande, la reine d'Espagne, Élisabeth de France, écrit à Catherine de Médicis, sa mère, et à M. de l'Aubespine, secrétaire des commandements du roi son frère, pour obtenir la grâce de Francisque, le joueur de luth, qui avait été au service de la duchesse

1. V. *Miscellanea di Storia Italiana*, t. 27 (le 12^e de la seconde série), p. 44-132, in-8, Turin 1889.

2. Les vies d'Epaminondas et de Scipion, insérées dans la traduction d'Amyot, notamment dans l'édition de 1606, ne sont pas de lui. V. ΓΥΙΣΙΕΧΟΝ, *op. cit.*, p. 102.

de Berry avant de se rendre en Espagne où il avait cherché un refuge pour éviter le châtement qui le menaçait ¹.

Si elle n'oublie pas ses amis de France, elle n'en est pas non plus oubliée. Le diplomate de La Vigne, étant mort en route à son retour d'Orient « riche de plus de soixante mille écus, et des plus beaux meubles et plus exquis qu'on eut su voir », en fit madame de Savoie sa seule héritière, « pour avoir été sa seule bienfaitrice et l'avoir avancé » ². Nous ne reviendrons pas ici sur les témoignages qui suivirent de près le départ de Marguerite de France pour l'Italie. Mais, plusieurs années plus tard, son souvenir semble encore aussi vivant et sa place reste vide à la cour de France. Dans une églogue composée en 1567, où les personnages Orléantin, Angelot, Navarrin, Guisin, Margot représentent le duc d'Orléans, le duc d'Anjou, le prince royal de Navarre, le duc de Guise et la princesse Marguerite, sœur de Charles IX, Ronsard place dans la bouche de Margot un bel éloge de la France où on lit, entre autres vers brillants :

Soleil, source de feu, haute merveille ronde,
Soleil, l'âme, l'esprit, l'œil, la beauté du monde,
Tu as beau t'éveiller de bon matin et choir
Bien tard dedans la mer, tu ne saurais rien voir
Plus grand que notre France... ³

1. La duchesse de Savoie fut appelée en témoignage dans le retentissant procès de Françoise de Rohan et de Jacques de Savoie, duc de Nemours. Elle se montra peut-être trop favorable au duc de Nemours. Il était son cousin (fils de Philippe de Savoie et de Charlotte d'Orléans-Longueville). De plus, en soutenant le parti du duc de Nemours, elle savait qu'elle entrait dans les sentiments de sa belle et brillante nièce Anne d'Este, veuve bientôt consolée du duc François de Guise, pour laquelle, du vivant même du duc, Jacques de Nemours avait conçu une passion qui ne l'avait pas laissée indifférente. D'ailleurs, lorsque Marguerite affirma que le duc de Nemours lui avait avoué qu'il n'épouserait jamais M^{lle} de Rohan, ce témoignage, quelque dur qu'il fût pour la malheureuse femme, était bien l'expression de la vérité : il n'était que trop d'accord avec ce que l'on sait du caractère de ce magnifique et peu scrupuleux personnage. (V. H. DE LA FERRIÈRE, *R. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1882, p. 649-672 et DE RUBLE : *Le duc de Nemours et M^{lle} de Rohan*.) Plusieurs pièces relatives à ce procès sont conservées aux archives royales de Turin. (V. NIC. BIANCHI, *Catalogo degli archivi di Stato piemontesi. Materie politiche*, p. 219.) La duchesse de Guise épousa le duc de Nemours en 1566.

2. BRANTÔME, dans son *Éloge du maréchal de Vieilleville* (t. V, p. 68, éd. de la Soc. d'hist. de France). Brantôme dit que les 60.000 écus de la succession De La Vigne en représentaient 100.000 au temps où il écrivait. — V. ci-dessus p. 8.

3. On reconnaît là une imitation de la strophe du *Carmen sæculare* d'Horace : *Alme sol*, etc., imitée depuis par le poète naturaliste Castel dans son poème des *Plantes*, publié en 1797.

Le poète compte, parmi les mérites de ce grand pays, l'honneur d'avoir donné le jour aux trois belles Marguerites dont la première est morte, et dont une autre est présentement en Savoie. Plus loin, un poète voyageur raconte qu'il a vu le « Piedmont » et son duc, et, assise à sa droite, Marguerite la mère des vertus ¹.

Cinq ans plus tard, c'est à elle que L'Hospital adresse sa dernière épître qui a dû de peu précéder sa mort ² et où il épanche ses tristesses et ses souvenirs. Cette épître, écrite à la fin de la vie de L'Hospital, résume et caractérise, mieux que toute autre, l'ensemble des relations de la princesse et de l'illustre magistrat.

« Avant ton mariage, dit-il, tu te plaisais à lire mes vers ; mais aujourd'hui ton fils a tourné vers lui tous tes soins. Que ne puis-je chanter ce fils ! parler de sa beauté ! plus tard raconter ses hauts faits et célébrer ses vertus, soit dans la paix, soit dans la guerre ! Mais laissons aujourd'hui ce soin à d'autres : la vieillesse et, plus encore, le malheur m'accablent. J'ai perdu toute espèce de goût pour la poésie depuis que tu n'es plus là, lorsque justement la guerre civile déchire la patrie. »

Et il ajoute, témoignage honorable entre tous pour sa noble amie :

« Tu n'es plus là pour me réconforter, pour soutenir mon courage, pour me donner des conseils. Tu n'as pas oublié, je l'espère, que j'avais l'habitude de te confier les affaires d'état, de te consulter dans les cas embarrassants et intéressants la politique, comme j'avais également recours à toi pour mes affaires privées que tu as plus d'une fois sauvées de la ruine ³. Maintenant que je n'ai plus cette consolation, pourquoi vivre à la cour ? Dans mon exil, honorable comme ceux d'Aristide et de tant d'autres grands citoyens auxquels d'ailleurs je ne prétends pas me comparer, je suis heureux autant que je puis l'être, lorsqu'il m'est interdit d'être utile à

1. Cette églogue est l'églogue I. Cf. une autre pièce de Ronsard, *Monologue ou Chant Pastoral*, dédié à Marguerite de Savoie et placé à la suite de l'églogue III.

2. L'Hospital y rappelle en effet le massacre de la Saint-Barthélemy. Il y raconte comment sa fille, qui se trouvait par hasard à Paris, fut sauvée par Anne d'Este, cousine de Marguerite, et comment lui-même ne dut son salut qu'à une troupe de cavaliers envoyés par la reine-mère (L'HOSPITAL, *Épîtres*, Livre VI, n° 11).

3.

.... Non tu, post mille labores
Aut post jurgia mille labantem, quæ recreares
Formaresque animum, regina fuisti.
Scis, et te meminisse puto, me publica semper
Omnia consuevisse tuo deponere semper
In gremio atque sinu ; dubiisque exponere rebus
Consilium.

mon pays. Je pense aux choses du ciel et ce n'est plus le temps où d'Elbène te représentait pleine d'ardeur à lire mes œuvres ¹. Tu me demandes de nouveau de composer des vers pour toi. Je n'ai rien à te refuser. Mais, si je voulais faire comme le vieux Sophocle, ne risquerais-je pas de ne recueillir que la honte, au lieu de la gloire attendue ; car mon esprit est affaibli par l'âge, la maladie, les chagrins et par ton absence pire pour moi que la mort.

Pejor nobis absentia morte.

J'ai perdu ma force et mon inspiration. Je pourrais faire composer des vers par d'autres : mais tu n'y serais pas trompée. Car tu es toujours entourée de poètes et de poèmes et toute l'Europe célèbre tes louanges.

Inque tuas laudes Europa effunditur omnis.

4. LA CHARITÉ DE MARGUERITE

L'Hospital n'exagérait pas, et cette renommée s'était même étendue au delà des terres chrétiennes. En voici une preuve assez piquante.

Le terrible corsaire musulman Occhiali, renégat calabrais, avait fait une descente à Villefranche près de Nice. C'était à la fin de 1559, au moment où la duchesse venait de rejoindre son époux et où tout le pays était en fête. Emmanuel-Philibert arma à la hâte les paysans de la contrée et, les joignant aux gentilshommes et aux quelques soldats qu'il avait sous la main, attaqua les Turcs. Mais ceux-ci firent une vigoureuse résistance, et peu s'en fallut que le duc lui-même ne fût pris ou tué. Quinze à vingt personnes restèrent sur le carreau ; trente gentilshommes et quarante soldats tombèrent entre les mains des corsaires. On dut négocier. Après la signature d'une convention relative à la rançon des prisonniers, mais avant la remise des captifs, Occhiali sollicita l'honneur d'aller saluer la duchesse pour laquelle il avait, disait-il, la plus haute estime. Emmanuel, soit nécessité, soit qu'il fût amusé et presque flatté de cette démarche singulière, y consentit. Mais Marguerite, peu soucieuse

1.

.... Quum Albena tui gregis unus
Antiquo incensam studio te nostra legendi
Narravit.

d'un pareil hommage, se substitua la dame de Raconis, femme d'un gentilhomme de sa maison, que le Turc prit pour la duchesse elle-même ¹.

Pourtant ce qui la fait admirer et aimer de ses sujets, c'est moins l'éclat extérieur de son mérite, que son inépuisable charité. Tous les témoignages sont d'accord pour célébrer sa libéralité et sa générosité de cœur. Une bonne partie de ses ressources passait en aumônes. Le duc cherchait parfois, avec raison, à contenir cette bonté qui pouvait dégénérer en faiblesse et à écarter les sollicitateurs importuns qui la fatiguaient. La charité de la duchesse — quelque facilité qu'elle eût à accueillir tous ceux qui s'adressaient à elle au risque d'être dupe — n'était pas cependant machinale et routinière. Marguerite ne donnait pas seulement de sa bourse, mais de son temps, mais de son esprit, mais de son cœur. Elle consolait, elle encourageait, aussi bien qu'elle venait au secours de la misère matérielle. Elle s'ingéniait surtout à préserver les jeunes filles pauvres, à découvrir dans les provinces les hommes honorables tombés dans la misère, sans qu'il y eût de leur faute. Sa libéralité s'exerçait particulièrement envers les Français qui passaient ses terres : « (Quand des Français) étant en nécessité, dit L'Estoile, la faisaient prier de leur vouloir prêter argent, non seulement (elle) leur en donnait libéralement, voire plus qu'ils ne lui en demandaient; mais aussi, leur donnant courage, les consolait, et après leur avoir fait faire bonne chère et les avoir accommodés de tout ce qu'il leur fallait : « Mes amis, leur disait-elle, recommandez-vous toujours bien à ce bon Dieu : ayez la crainte de son saint nom devant vos yeux : il vous conduira et ne vous délaissera point moiennant que mettiez votre espérance en lui. Ce n'est point moi que vous devez remercier; c'est lui qui s'est voulu servir de moi pour vous aider. Je vous donne de grand cœur ce que vous m'avez demandé à prêter; car je suis fille de Roys si grands et si libéraux qu'ils m'ont appris non à prêter, mais à donner à qui implore mon aide au besoin ². » Cette

1. V. Goffredo, *Istoria delle Alpe maritime*.

2. *Journal de Pierre de L'Estoile*, septembre 1574. L'Estoile ajoute; « Bref c'estoit une vraie chrétienne, telle que saint Hiérome désirait sa Fabiole qui avait presque donné tout son patrimoine aux pauvres. » Sur la libéralité de Marguerite, comparer, ce que disent Tonso, Guichenon, della Chiesa, Le Laboureur, Brantôme, qui avait eu personnellement à s'en louer, et les ambassadeurs vénitiens. L'un d'eux dit qu'elle était *liberalissima*; un autre que: « *Ogni afflitto et sconcolato ricorre ad essa.* » Comparer ci-dessous la lettre de Çuniga à Philippe II.

bonté prévenante se manifestait dans toutes ses manières : « C'étoit, dit Brantôme, la meilleure princesse du monde, charitable, magnifique, libérale, sage et vertueuse, si accostable et douce principalement à ceux de sa nation qui, quand ils luy allaient faire révérence, elle ne leur vouloit point parler qu'ils ne fussent couverts. Elle se tenoit toujours debout si c'étoit des personnes tant soit peu qualifiées, ou les faisoit asseoir auprès d'elle. » Cette bonté fut infatigable et quelques semaines avant sa mort elle obtenait encore l'exemption de la gabelle pendant un an pour la ville de Bourg.

5. MARGUERITE ET CATHERINE DE MÉDICIS. LA SAVOIE ET LES
PROTESTANTS FRANÇAIS

Ni la considération dont elle jouit dans sa nouvelle principauté, ni la naissance d'un fils ¹, ni l'amour croissant de ses sujets (« tout

1. Charles-Emmanuel naquit au château de Rivoli (*in arce Ripulana*) non loin de Turin, le 12 janvier 1562. Ainsi tombait le bruit, qui avait couru au moment de la reddition des places par les Français, d'une grossesse simulée de la duchesse, bruit dont on trouve l'écho dans les lettres écrites à l'évêque de Rennes, Bochetel, ambassadeur de France en Allemagne, par Jean de Morvillier, son oncle, 27 nov. 1561. (Bibl. Nat., fonds Colbert, 394, p. 449 et dans *Le Laboureur*, I, p. 805 et 806) et par Hurault de Bois-Taillé, ambassadeur de France à Venise 27 juillet de la même année (*Le Laboureur*, I, p. 722). La naissance d'un fils était un grand événement pour la maison de Savoie. Depuis plusieurs mois, le duc était en inquiétude de savoir s'il aurait un fils ou une fille, et, à cette occasion, Guichenon nous raconte une anecdote bien caractéristique des superstitions du temps. Le duc, pour mettre le calme dans son esprit, résolut de consulter sur ce point Michel Nostradamus « médecin et célèbre astronome de Salon de Crau. » Il lui envoya un personnage considérable de sa cour, Philibert Mareschal, seigneur de Mont-Symon en Bresse, contrôleur général des guerres deçà des monts ». Celui-ci trouva Nostradamus à Salon, et le décida à venir à Nice où habitait alors la duchesse. Là, ayant visité la duchesse en qualité de médecin (parce qu'elle haïssait ceux qui faisaient profession d'astrologie), il dit à Son Altesse qu'elle avait grand sujet de se réjouir, parce que l'enfant attendu serait un fils qui s'appellerait Charles (prédiction facile à réaliser) et qui serait le plus grand capitaine de son siècle.

On ajouta même à cette naissance des circonstances miraculeuses. Laissons encore parler Guichenon : « A mesme temps que Marguerite de France fut au bout de son terme, sœur Léone, religieuse de l'Annonciade de Verceil, qui avait fait de grandes prières et un vœu solennel au bienheureux Amédée de Savoie pour la fécondité et l'heureux accouchement de la princesse, ressentit seule le travail de l'enfantement, et la duchesse accoucha sans douleur. Sa Sainteté, ayant eu des nouvelles de cet accouchement, dit ces belles paroles : « *Elizabeth peperit et filius orationis est iste puer* ».

On se demande si, malgré sa piété, la duchesse fut flattée d'être comparée à la vieille Élizabeth, dût son fils être rapproché de saint Jean-Baptiste. — Le baptême fut reculé de plusieurs années pour lui donner plus de solennité. Il n'eut lieu que le

l'État l'adore ¹ »), ni l'absence prolongée ne l'empêchent de penser constamment à la France, sa véritable patrie, où d'ailleurs on l'aime et on la considère toujours comme une vraie Française. Mieux encore que dans les témoignages, pris à diverses dates, que nous avons déjà cités, nous en trouvons la preuve pour ainsi dire continue dans la correspondance de Catherine de Médicis. On y voit que la reine mère lui conserva jusqu'au bout une affection fidèle et une estime inaltérable. Dans les lettres où elle s'occupe d'elle, on rencontre partout avec surprise des sentiments vifs et tendres qui paraissent, au premier abord, inconciliables avec la politique impitoyable sur laquelle plane le souvenir de la Saint-Barthélemy. Elle écrit, par exemple, au duc de Savoie, fin décembre 1559, pour le remercier en son nom et au nom du roi de la manière dont il traite sa femme, et lui annoncer l'envoi d'un gentilhomme pour « les visiter tous deux et leur témoigner son plaisir. Sachant, comme vous le faites, l'amour que je lui porte (à votre femme), vous pouvez penser que je ressens tous ses plaisirs et contentement comme si c'était moi-même, n'ayant chose en ce monde qui peut me donner plus de joie que de la voir contente ². »

9 mars 1567. Les parrains furent le Pape Grégoire XIII, le roi de France Charles IX, l'État de Venise, le grand-maître de Malte; les marraines, Catherine de Médicis et Élisabeth de France, reine d'Espagne, sa fille. Le prince fut nommé Charles en l'honneur de Charles IX, et l'on y ajouta le nom d'Emmanuel à cause de son père. Deux médailles furent frappées à cette occasion. Elles ont été décrites par Guichenon et on en voit des exemplaires au Cabinet des médailles de notre Bibliothèque Nationale.

1. « E adorata di tutto suo Stato, » dit l'ambassadeur vénitien.

2. Au mois d'octobre précédent, la duchesse de Savoie se trouvant encore auprès de sa belle-sœur, Catherine écrit à cette date au duc de Savoie : « Ma santé est d'autant mieux rétablie que Madame de Savoye ma sœur nous est revenue trouver : qui est le plus grand plaisir que je sauray avoyr que de la voyr, ce qui peut vous faire penser combien j'aurai d'ennui quand il faudra qu'elle aille vous trouver, (ennui) qui serait encore plus grand si ce n'était l'ayse que je lui voys de vous revoyr bientôt. » La sincérité de ces sentiments est confirmée par la lettre qu'elle écrivait fin novembre à Moutmorency : « Mon compère..... Nous partons (ma fille et moi)... Madame de Savoye s'en va aussi, de quoi je suis fachayé come povès panser et si ce n'étoy l'espérance que j'é de bientôt la revoir, je crois que je souhaiteroy que fust encore à marier. » Comment Marguerite se trouvait-elle encore en novembre en France? Voici ce qui s'était passé. Peu après la mort d'Henri II survenue le 10 juillet 1559, Emmanuel-Philibert était retourné à Bruxelles auprès de Philippe II. Le roi d'Espagne s'étant embarqué le 25 août à Middelbourg pour regagner la Castille, Emmanuel-Philibert revint à Paris. Il suivit François II à Villers-Cotterets, y tomba malade, mais fut assez tôt rétabli pour assister au sacre du roi à Reims. Là, il lui dit adieu et prit la route de Lyon. La duchesse l'accompagna jusque dans cette ville, puis revint séjourner à la cour de France sous la conduite de Charles de Provana, un des favoris de son

Au milieu des préoccupations et des fatigues d'un des gouvernements les plus compliqués et les plus difficiles qui furent jamais, Catherine n'oublie pas de s'informer des moindres détails de la santé de sa belle-sœur. Au mois d'avril 1560, la duchesse de Savoie étant tombée gravement malade, Catherine lui envoie son propre médecin, Castellan¹, qui la traite par des bains et du lait d'ânesse, traitement dont la malade se trouve fort bien². Lorsque Catherine apprend que, la duchesse va bientôt avoir un enfant, elle lui donne, à elle et à son mari, les conseils de son expérience avec l'insistance et le soin de la mère la plus intelligente et la plus dévouée. Elle écrit au duc que, depuis toutes « ses malheureuses fortunes » (la mort de son époux, la conjuration d'Amboise, la mort de son fils aîné François II), elle n'a ressenti d'autre joie que celle que lui a causée cette nouvelle. Elle lui fait ensuite les recommandations les plus précises au sujet de la duchesse et les lui adresse de préférence à lui pour qu'il use au besoin d'autorité. « Ne pas la faire bouger d'où elle est avant le septième mois ; ne la faire promener qu'en lieu « plain et uni. » Cependant ne pas la laisser « apareser » (paresser) ; car il y aurait du danger « si elle ne faisait aysersise (exercice) que san trouvat plus mal à son accouchement, etc.... » Elle s'excuse de l'importu-

époux, pendant que le duc se hâtait de visiter les places que le traité de Cateau-Cambrésis venait de lui restituer. Ayant appris, fin novembre, que la duchesse avait fait voile vers Nice, il envoya à sa rencontre quatre galères. On fit à Marguerite de France une magnifique réception à Nice, comme on l'avait faite à Marseille. L'Hospital l'accompagnait, il était officiellement chargé de la conduire à son époux (v. ci-dessous, p. 160). Marguerite reçut à Nice une lettre écrite en commun par les souverains de Monaco, Honoré et Étienne Grimaldi, et portée par un de leurs officiers. Elle était pleine de protestations de bon voisinage. Car ces derniers événements faisaient que les princes n'avaient plus à craindre les intrigues ou les coups de force des Français pour s'emparer de la principauté. Marguerite répondit de Nice « à Messieurs de Monégue », le 31 janvier 1560 (V. G. Saige, dans l'ouvrage cité, qui contient deux autres lettres de Marguerite à Honoré 1^{er} (17 juin et 17 juillet 1567, Documents classés sous les n^{os} DCLXXXVI et DCLXXXVIII).

1. Voy. la lettre de Catherine du 21 avril 1560, et la lettre du duc de Savoie pour remercier de l'envoi de Castellan (*Bibl. nat. ms. fr. n^o 3898, f^o 65*).

2. Les lettres de Marguerite à la reine-mère sont du 12 et du 22 juin 1560. Elle écrit aussi au roi François II (29 juin) pour le remercier du soin qu'il a pris de sa santé et particulièrement de ce qu'il a fait faire à son sujet une consultation par les médecins du roi. François II, de son côté, témoigne par une lettre du 1^{er} juillet de sa joie au sujet de l'amélioration de la santé de sa tante. Même lorsque tout danger semble écarté, si les nouvelles n'arrivent pas régulièrement, Catherine s'inquiète et demande au duc de ne pas manquer de lui en envoyer toutes les semaines par la poste ordinaire. Dans la même lettre, elle se félicite d'avoir pu causer longuement de lui et de sa femme avec le chancelier de l'Hospital, qui vient de rentrer en France.

ner de ses prescriptions, mais le soin de la santé de sa belle-sœur et de la vie de son enfant lui tiennent au cœur ¹. Il faut s'efforcer aussi d'éviter à la duchesse toute émotion vive. A la mort de M^{me} de Montpensier ², c'est encore à Emmanuel-Philibert qu'elle écrit pour lui faire part de l'événement, le priant « de regarder la façon » qui lui semblera la meilleure pour apprendre cette triste nouvelle à sa femme. Car, vu son état, elle et son enfant pourraient s'en trouver mal, si on lui disait la chose sans ménagement.

Ce qui donne un cachet tout particulier à cette correspondance, c'est que les incidents les plus simples de la vie journalière, les sentiments les plus naturellement humains de la famille, tels qu'on les retrouverait aussi bien dans les conditions les plus modestes, se mêlent ici au fracas des armes, aux crimes et aux intrigues de la guerre civile. Telle lettre pourrait être signée, si l'on supprime quelques noms propres, de n'importe quelle bourgeoise ; dans telle autre, il s'agit du sort même de la France.

Indiquons par un exemple l'intérêt de ce contraste. « Madame, écrivait un jour Catherine de Médicis, j'ai reçu votre lettre par d'Elbene, lequel vous dira que j'ai fait ce que vous desirés... Je vous demande de me tenir en votre bonne grâce, sinon en premier lieu (vous avez un mari et un fils), mais que nul autre ne puisse me passer devant. D'Elbene m'a dit que vous seriez bien aise d'avoir la mesure de tous mes enfants ; je vous envoie tous ceux que Dieu m'a laissés, hormis celle de ma fille de Lorraine ; car je ne l'ay point ; mais des trois qui sont ici et de celui qui est à Paris, me l'ayant envoyé depuis sa dernière maladie ³. »

Ailleurs, Catherine doit s'adresser à la souveraine de Savoie, et doit faire appel à l'intelligence politique, comme au dévouement de

1. On peut comparer les lettres de Catherine II à Philippe II au sujet de la reine Élisabeth, notamment la lettre du 18 oct. 1568 (*Arch. nat.* K. 1510). Les conseils arrivèrent trop tard. La jeune mère était morte en couches le 3 octobre précédent.

2. Il s'agit de Louise de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, vice-roi de Naples († 1496) et de Geneviève de Gonzague. Elle avait épousé André de Chauvigny († 1502), puis Louis I^{er} de Bourbon prince de la Roche-sur-Yon († 1520). C'est d'elle que descend « la grande Mademoiselle » l'héroïne de la Fronde. Elle avait pris après la mort de ses trois frères, décédés sans postérité, le titre de comtesse (1538), puis de duchesse, de Montpensier.

3. Cette lettre a été écrite au château de Plessis-les-Tours en septembre 1569. Catherine avait déjà perdu cinq enfants, le roi de France François II (1560), la reine d'Espagne Élisabeth (1568), plus un fils, Louis, et deux filles, Victoire et Jeanne, morts en bas âge.

sa belle-sœur. Un tragique événement vient de troubler profondément la France, attristant la majorité de la nation, et remplissant le parti adverse d'une joie mal dissimulée. Le héros de Metz et de Calais, le duc François de Guise, vient de tomber frappé par le pistolet de Poltrot de Méré (24 février 1563). Dans cette situation critique une des premières pensées de Catherine est de s'adresser à Marguerite. Dès le lendemain ¹, elle lui demande secours et conseils, dans le malheur qui la frappe si cruellement, — elle et « ce povre royaume qu'elle voudrait tant en paix et unité — par la mort de celui qui était demeuré seul et qui s'était « du tout dédié à mon fils. C'étoit notre plus grand capitaine et ne sayst comment les affaires iront si la guerre dure. M. le Connétable est dans Orléans et n'avons homme capable de commander telle armée que le maréchal de Brissac, que j'ay envoyé quérir encore qu'il souyt ympotent (qu'il soit impotent). Setpendant (cependant, en attendant) il faut que je commende et fase le capytaine. Je vous laisse à penser come je suys à mon ayse. Aussi osés-je vous suplier de vous en venir ainsy que M. de Savoye. Car si nous avons la paix, vous nous y aiderez à beaucoup de chose et, si d'autre part, la guerre dure, je vous laisse à penser combien M. de Savoye nous sera nécessaire et vous avec lui et l'obligation en quoy tous deux mettez le roy votre neveu et tout ce royaume — à l'heure que nous sommes délaissés et abandonnés de tout le monde — que vous ayez un peu incommodé vos affaires pour venir secourir ses povres enfants (ses sujets). Madame, je sais trop come m'aimez et tout ce qui vient du roi monseigneur votre frère pour ne nous vouloyr secourir de tout ce que vous pourrez et, ce que je vous prie, se n'é (ce n'est) que la présance de vous deux; car je m'assure qu'elle servira tant que vous serez bien ayse de sauver votre patrie et votre mesme sang. Je vous supplie, Madame, y penser ce que en doit espérer la plus infortuneé du monde qui est (la femme la plus infortunée qui soit au monde.) »

La sincérité de cette lettre écrite quelques heures après la nouvelle de la catastrophe, et lorsque Catherine, comme elle le dit dans un autre passage, croit que ses jours et ceux de son fils sont menacés par les chefs protestants, nous paraît difficile à nier.

En tout cas, Catherine ne se trompait pas sur les sentiments

1. La lettre est datée du 25 février 1562 (ancien style).

qu'elle attribuait à la duchesse. Elle sait que c'est grâce à elle seule que le duc de Savoie nous est favorable¹; elle sait mieux que personne la part qu'elle prend à tout ce qui nous touche. En effet, les discordes dont souffrait la France affectaient la princesse Marguerite au point de porter atteinte à sa santé. Les lettres qu'elle écrivait à cette époque montrent avec quelle anxiété elle suivait les événements. Elle a soin de tenir au courant des nouvelles de France, pour le cas où elle les aurait reçues avant lui, Bourdillon de la Platrière, lieutenant général du roi de France en Piémont². Elle écrit à Renée de Ferrare, sa tante : « Je ne puis faire autre chose à cette heure que prier Dieu qu'il lui plaise avoir pitié de ce pauvre royaume tant affligé³ ».

Mais aussi avec quelle joie elle accueille les espérances de paix ! Elle écrit au garde des sceaux Jean de Morvilliers : « Je vous prie de croire que cette nouvelle m'a rendue si contente qu'il serayt malaisé de vous exprimer par lettre le plaisir que j'en ai. J'ai toujours estimé que la paix apporterait plus de fruit et commodité au royaume que nul autre remède. » Elle lui demande de l'avertir au plus tôt de la conclusion : « Car j'ai si grand peur que quelques-uns ne l'empêchent que je n'aurais de plaisir entier que je n'en soys complètement assurée. »

1. Voici un passage d'une lettre à rapprocher de celle qui précède : « Je vous ai bien voulu écrire la présente pour vous remercier vous et votre bon mary de ce que tous deux vous faytes pour nous qui avons bon besoin que nos parents et amys se montrent asteure (à cette heure), veu le piteus estat en quoi nous sommes, et s'en étoit (si ce n'était) l'ayspérance que j'ai en Dieu et qui m'atent de foy aidé, je ne sé coment je pourez pourter les maulx et les ennus que j'ayt et ay occasion d'avoir ; mes je me fie tant en sa bonté que il aura pitié de mes petits enfants qui n'ont point mérité encore par leur innosanse tous les maulx qui sont et qui se préparent en ce pauvre royaume... Je vous suplye, Madame, me continuer votre bonne grâce et aussi la volonté que nous portez et y maintenir *Monsieur de Savoye*, l'assurant que la mère ni les enfants ne seront ingrats.

2. V. les lettres recueillies à Saint-Petersbourg. — Marguerite, qui avait conservé le titre et les revenus du duché de Berry, eut directement à souffrir des guerres de religion. La ville de Bourges, prise par les protestants de Montgomery, avait été reprise par les catholiques sous les ordres de Jacques de Nemours (1562).

3. *Bibl. nat. f. fr.* n° 3218, f° 63. La lettre écrite en 1567 est cependant signée encore Marguerite de France et non Marguerite de Savoie. Renée était alors à Montargis dans le duché de Nemours. La lettre ne porte pas d'adresse ; mais nous pouvons le conclure d'une autre lettre de la même année écrite également à Renée par Jacques de Savoie et qui, elle, porte l'indication de Montargis. Le séjour de Renée dans cette ville s'explique facilement, le duché de Nemours appartenant à Jacques de Savoie qui venait d'épouser, en 1566, sa fille aînée Anne d'Este, veuve de François de Guise.

Cette lettre est de l'année 1568 ¹. Ce n'était pas la première fois qu'elle exprimait des sentiments semblables. Elle avait pu le faire de vive voix plus longuement et plus librement, lors de son entrevue avec Catherine de Médicis et Charles IX, trois ans auparavant. On sait qu'au début de l'année 1564 le roi et la reine-mère avaient entrepris un long voyage à travers toute la France. Lorsqu'ils se rapprochèrent des Alpes, le duc et la duchesse de Savoie vinrent à leur rencontre. « Le jeudi 4 juillet 1565, nous apprend Abel Jouan, le narrateur officiel du voyage ², le roi partit de Lyon, alla dîner à Mirebel, village et château près de Montluetsur le chemin de Genève, pour aller au devant du duc et de la duchesse de Savoie qui au dit lieu vinrent le trouver en fort belle compagnie et s'en allèrent tous ensemble coucher à Lyon. » Là, la duchesse ne pouvait assez se réjouir de la paix avec le roi et la reine ³. De plus « elle se courrouça à plusieurs huguenots en parole et en écrit, les suppliant de ne plus recommencer. »

Or elle avait le droit de leur demander beaucoup : car elle avait beaucoup fait et devait encore beaucoup faire pour eux. Dans les luttes religieuses qui passionnaient tous les esprits, aussi bien les croyants sincères que les sceptiques, dans ces rivalités confession-

1. Cette lettre est datée exactement de Turin du 23^e jour de mars 1568. Il s'agit donc de la paix de Longjumeau et la lettre se trouve avoir été écrite le jour même de la signature du traité (l'original aujourd'hui à Pétersbourg a été publié dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5^e série, IV, année 1872. Dans une lettre datée de Chambéry, 26 octobre 1569 (*Bibl. nat. fonds fr.* 3227, f^o 60), elle nous apprend qu'elle fait remettre à sa cousine la duchesse de Nemours une lettre par un gentilhomme de sa maison qu'elle envoie en France pour féliciter Leurs Majestés de leur victoire. Le rapprochement des dates indique la victoire de Moncontour gagnée le 3 octobre précédent.

2. ABEL JOUAN, *Recueil et discours du voyage du roy Charles IX* (Paris, 1566). Cet opuscule est reproduit dans : LÉON MÉNARD, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*. Paris, 1848-59, in-4. C'est la troisième pièce du premier volume. Chaque pièce a une pagination séparée. Le roi et la reine mère partirent de Paris le lundi 24 janvier 1564. Ils y rentrèrent le 1^{er} mars 1566 après avoir fait 902 lieues. Il résulte de diverses pièces conservées aux Archives nationales (K 1502, n^o 43, 48, -K 1503 n^o 29) qu'à la fin de l'année 1564, le duc et la duchesse de Savoie étaient à Avignon.

3. BRANTÔME, *Éloge de Madame Marguerite*. C'est pendant ce voyage que Charles IX et Catherine de Médicis donnèrent au duc et à la duchesse de Savoie plusieurs des précieux tombeaux des Alyscamps. On sait que les Alyscamps (Champs Élysées) sont les anciens cimetières d'Arles. Ce qui en a été sauvé et conservé à Arles suffit pour faire de cette ville la plus précieuse collection qui existe, avec le musée de Saint-Jean de Latran, pour la sculpture chrétienne des premiers siècles et l'art funéraire païen de l'empire. V. MILLIX, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. III, p. 515.

nelles qui se mêlaient si intimement à la politique, Marguerite de France montra à vrai dire un esprit supérieur à son temps. La chose vaut qu'on s'y arrête. Elle soulève, en effet, un problème historique et moral dont les données n'ont pas été toujours nettement indiquées; et c'est sur cette question que le rôle de Marguerite comme souveraine a été le plus important.

6. LA RELIGION DE LA DUCHESSE MARGUERITE. AFFAIRE DES VAUDOIS

Sans doute, lorsque les huguenots s'emparèrent de Lyon en 1562, elle avait accueilli avec bonté les fugitifs catholiques et le duc avait envoyé des secours au gouvernement français. Mais, d'autre part, c'était à elle que l'amiral Coligny devait de jouir des biens qu'il possédait en Savoie¹. De plus, elle avait dans son entourage beaucoup de huguenots qui avaient dû quitter leur pays. Ils étaient malheureux et Français : c'en était assez pour qu'elle les reçût avec bienveillance. Cette conduite scandalisait bien des gens et faisait suspecter son orthodoxie. On ne manquait pas alors d'esprits étroits toujours prêts à prétexter de toute liberté d'esprit pour crier à l'hérésie, d'accord en cela avec les hérétiques eux-mêmes, trop heureux d'augmenter, ne fût-ce que de nom, le nombre de leurs partisans. Depuis, les historiens des partis les plus opposés ont trop souvent confondu ceux qui voulaient réformer l'Église pour la rendre plus forte et plus sainte avec ceux qui l'attaquaient pour la renverser et qui tous, au début, s'étaient trouvé combattre ensemble. Ils ont trop souvent porté à l'actif du protestantisme tous ceux qui avaient quelque tolérance. Or la tolérance était aussi rare, plus rare peut-être, en dépit de la contradiction logique, dans les pays protestants que dans les pays catholiques². Ces injustes passions du xvi^e siècle ne doivent pas nous étonner et si, de nos jours, elles prennent généralement une autre forme, nous sommes loin d'en être exempts. On est toujours le jacobin ou le réactionnaire de quelqu'un : Vous êtes libéral; vous êtes donc un anarchiste. — Vous

1. La seigneurie de Coligny-en-Bresse avait même été érigée en comté en 1564.

2. Est-il besoin de rappeler que si l'Angleterre n'a pas eu à révoquer son édit de Nantes, c'est qu'elle attendit jusqu'en 1830 (!) pour accorder aux catholiques ce que les protestants avaient obtenu en France depuis 1598. Ce n'est qu'en 1847 que les catholiques ont obtenu l'égalité des droits en Danemark.

êtes conservateur; vous êtes donc un suppôt du despotisme. — Vous êtes humain, vous êtes raisonnable, vous êtes juste pour vos adversaires; vous n'êtes donc pas convaincu; vous êtes un sceptique ou une âme faible, à moins que vous ne soyiez un hypocrite ou un ennemi masqué.

On n'avait pas attendu le départ de Marguerite pour exprimer des doutes sur son orthodoxie dans l'entourage même du roi son père, à tel point qu'elle crut devoir se justifier par une lettre autographe adressée à M^{me} la Connétable ¹ :

« Ma Commère.....je vous assure que je ne suis point huguenote et, étant insi, je vous supplieré de me tenir an vos bonne grace et non pas autrement. »

Plus tard, lorsqu'elle est en Savoie, l'ambassadeur vénitien, — malgré son impartialité ordinaire, que rend plus facile le scepticisme traditionnel de la politique qu'il représente — l'ambassadeur vénitien n'est pas loin tout d'abord d'admettre qu'elle veut se rattacher aux nouvelles doctrines, comme le fait sa tante Renée de Ferrare : « Elle lit souvent l'Écriture sainte. Sa maison est pleine de huguenots tant hommes que femmes. Le pape s'est inquiété. Les nonces du souverain pontife ont fait au duc et à la duchesse elle-même des observations à ce sujet, recommandant que la princesse ne gardât auprès d'elle aucune personne infectée de cette religion : ils n'ont rien obtenu. Cependant, après minutieuse enquête, notre diplomate est obligé de conclure que, pour ce qui est de sa personne, elle est vraiment catholique et très bonne chrétienne (*cattolica et buonissima christiana*). Elle entend la messe tous les matins, communie de quatre à six fois par an avec la plus grande dévotion ² et l'on ne peut découvrir dans ses raisonnements ni dans ses paroles

1. *Bibl. nat. Fonds fr.* n° 3205, f° 70. La lettre n'est pas datée; mais le mot huguenot employé couramment, joint à cette circonstance que Marguerite est encore en France, indique le règne d'Henri II, vers 1550. Dans cette même lettre, elle croit devoir justifier aussi Catherine de Médicis. En effet Castelnau (*Mémoires*, livre III, ch. 3) se faisant l'écho d'un bruit répandu à la cour dit que Marguerite de France, sœur d'Henri II et la duchesse d'Uzès passaient pour « avoir donné quelque impression des nouvelles opinions à la reine Catherine. » — V. dans les additions de LE LABOUREUR aux *Mémoires de Castelnau* (t. I, p. 736), le mémoire intitulé : *De Marguerite d'Orléans reyne de Navarre, de Marguerite de France, duchesse de Savoye, de la duchesse d'Uzès et autres dames de la cour de France suspectés d'hérésie*. Le Laboureur disculpe facilement Marguerite de France, p. 741-752.

2. Les personnes les plus pieuses communiaient alors moins souvent qu'aujourd'hui.

rien qui sente l'hérésie, rien qui indique qu'elle tienne en quoi que ce soit à une autre foi que la foi catholique, apostolique et romaine. Il est vrai qu'elle mange de la viande tous les jours de l'année ; mais c'est avec dispense, parce qu'elle est de complexion délicate et que le poisson lui est très nuisible. »

On voit dans quelle précision de détails entre notre enquêteur. Il semble qu'étonné lui-même du résultat de ses recherches il ait besoin de se confirmer dans sa propre opinion par un luxe de preuves. Au fond, il n'est pas très rassuré. Il a rencontré là une générosité de cœur qu'il a de la peine à pénétrer. Car il ajoute : « Pourtant sa protection excessive (*fuor di modo*) pour les huguenots n'est pas douteuse, et, comme on ne peut l'expliquer par la conformité des opinions, il faut attribuer cette manière d'agir ou à une rare bonté d'âme, à une pitié singulière envers tous, ou à quelque dessein secret qu'il n'est pas facile de démêler. » Ce Vénitien, méfiant par nature, par tradition et par profession, habitué aux ténébreuses machinations du conseil des Dix, suppose partout des ressorts cachés et des projets mystérieux. C'est que la grande âme de Marguerite devançait son temps et ne pouvait être que difficilement comprise des catholiques comme des protestants. Sa conduite annonçait cette politique de tolérance, cette politique vraiment française qui, à la fin du siècle, allait triompher en France, mais en France seulement, avec son jeune cousin Henri IV.

En attendant, elle fit ce qu'elle put pour que cette politique fut dès lors appliquée en Savoie, autant qu'elle pouvait l'être en terre italienne et par un ancien général de Philippe II.

Les Vaudois avaient conservé fidèlement leur doctrine dans les vallées d'Angrogne et de la Luzerne. Emmanuel-Philibert crut facile de réduire cette poignée de pauvres paysans. Les docteurs, puis les juges ayant échoué, il eut recours aux armes. Mais il vint se heurter à la résistance absolue de ces braves gens décidés à périr plutôt que d'agir contre leur conscience. Marguerite mit toute son influence en œuvre pour arrêter cette guerre injuste. Elle était pleine de pitié pour ces malheureux : pourquoi les frapper si cruellement ? N'étaient-ils pas plutôt à plaindre, « comme gens qui étaient

MATHIEU, *Alliance de la France et de la Savoie*, Paris 1613. La préface est signée
90, le livre est anonyme (cote de la *Bibl. nat.* 36 b 1168).

nés dans les ténèbres de leurs pères », et s'ils rejetaient les remèdes, n'était-ce pas parce qu'ils se croyaient sains ¹. Ces arguments purement moraux pouvaient n'avoir qu'une action médiocre sur l'âme du duc, mais elle sut aussi faire valoir des arguments politiques. Les troupes piémontaises entrées en campagne en septembre 1560 avaient trouvé à qui parler. Sans cesse harcelées, décimées par leurs adversaires dans les défilés des montagnes, elles avaient dû redescendre dans la plaine ¹. « Marguerite fit remarquer au duc qu'il perdait de braves soldats pour tuer d'honnêtes laboureurs qui étaient ses sujets. La lutte, on le voyait, serait longue et difficile. Or, il vaut mieux offrir le pardon, lorsqu'on paraît maître de le refuser, que risquer d'être obligé de l'accorder ensuite par nécessité ». Elle finit par l'emporter, quoique l'opinion contraire eût des représentants très autorisés dans les conseils de son époux. Si l'on en croit le « barbe » Étienne Noël, le duc aurait répondu à une députation que les Vaudois lui avaient envoyée, après avoir conclu une alliance avec les protestants français, le 26 janvier 1561 : « C'est en vain que le pape et mon conseil lui-même me pressent d'exterminer ce peuple ; j'en ai pris conseil de Dieu dans mon cœur, il me presse encore plus fort de ne pas le détruire. » Ces sentiments sont bien conforme à ce qu'il écrivait dès 1558 à l'évêque d'Aoste : « que les supplices n'avaient jamais fait que des martyrs ; qu'il est absurde de tuer en public des fanatiques, dont la mort est une semence d'hérétiques ; qu'il faut se résoudre à s'en défaire en secret ou, mieux encore, user de clémence ² ». Mais la manière cruelle dont avait été conduite la guerre contre les Vaudois donnait un démenti à cette opinion, qu'il exprimait d'ailleurs, lorsqu'il n'était pas encore le maître. Aussi les Vaudois savaient bien « qu'après Dieu, c'était à la duchesse qu'ils devaient rendre grâce

1. AUSTON, *Histoire des Vaudois*, t. II, ch. 1 et 2. EM. COMBE, *Histoire des Vaudois d'Italie*. CRESPIN, *Histoire des martyrs. Memorabilis historia persecutorum bellorumque, in populum vulgo Valdensem appellatum*, publié en 1562, c'est-à-dire peu de temps après les événements, ouvrage anonyme traduit en français par Crespin. JEAN LÉGER, *Histoire des églises évangéliques des vallées vaudoises*, Leyde, 1659. MORLAND, *History of the evangelical churches of the valleys*. Ces divers ouvrages ont été mis à profit par HUDRY MENOS dans *L'Israël des Alpes ou les Vaudois protestants, Revue des Deux Mondes*, 1868. VICTOR DE SAINT-GENIS, *Histoire de Savoie*, t. II, p. 22-125.

2. Lettre écrite de Nice à l'évêque d'Aoste Marco Bobbaz le 8 mai 1558. L'original est en italien et a été transcrit par Victor de Saint-Genys, p. 479 du tome III de son *Histoire de Savoie*, d'après les Archives épiscopales d'Aoste (lettres ducales, 659).

de ce résultat ». C'est à elle qu'ils s'adressaient en général ; par elle qu'ils faisaient passer leurs requêtes, et elle leur donnait toujours d'encourageantes paroles : « Vous ne sauriez croire, leur disait-elle, tous les mauvais rapports qu'on nous fait chaque jour contre vous. Ne vous troublez point. Soyez gens de bien, soumis à Dieu et à votre prince, paisibles envers vos voisins et tout ce qu'on vous a promis vous sera tenu fidèlement ¹. » Mais alors tout faillit échouer par la faute de ceux qu'elle voulait sauver. Les Vaudois, dans leur fanatisme rustique, voulaient tout ou rien et s'obstinaient à refuser les conditions modérées que la duchesse avait obtenues pour eux avec tant de peine. Aussi intolérants envers les autres qu'on l'était envers eux, ils s'opposaient absolument à ce que la religion catholique fût pratiquée dans leurs vallées. Marguerite ne se laissa pas décourager par cette maladroite opiniâtreté où elle aurait pu voir quelque ingratitude. Le grand intérêt qu'elle porte à cette affaire est attesté par un bon nombre de lettres conservées aux archives de Turin. Elles sont adressées à l'Hospital, à Catherine de Médicis, au comte de Tende, au seigneur de Raconiggi. Philippe de Savoie, seigneur de Raconiggi (ou Raconis) avait été chargé d'abord de la direction de la campagne contre les Vaudois. Son humanité, sa modération avaient paru de la faiblesse et il avait été remplacé par le comte Costa della Trinita qui avait porté partout le pillage, le massacre et l'incendie. Ces cruautés n'avaient pas empêché, on l'a vu, les Piémontais d'être vaincus, et bientôt, par l'influence de Marguerite, le seigneur de Raconis était rappelé. Connaissant ses sentiments, la duchesse lui écrit personnellement une lettre dans laquelle elle sait habilement piquer son amour-propre et intéresser son ambition au succès des négociations commencées, lui faisant entendre que, s'il ne réussit pas, on aura recours à d'autres que lui.

« Mon cousin, vous verrez, par l'expédition que Monsieur vous fait, la bonne volonté qu'il a de se mettre à toutes les raisons qu'il peut pour se pacifier avec ces pauvres gens. Je vous prie de leur faire considérer le tort qu'ils se feroient et à moy pour la peine que je prends pour eux, s'ils faisoient sans propos quelques difficultés qui puissent différer un si grand bien. Je m'assure que

1. HUDRY MENOS, *op. cit.* (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1868).

vous n'y oublierez rien. Mais si d'avantage n'y pouvez faire ce que vous et moi désirons, j'ai un autre moyen d'y remédier. Car la reine (Catherine de Médicis) m'a mandé que je ne m'en mette pas en peine et que, quand vous verrez n'y pouvoir plus rien, je lui mande, et qu'elle y pourvoyra au contentement de Monsieur et de ce pauvre peuple. Mais je serais bien aise que, puisque jusqu'ici vous avez si bien fait et tant pris de peine, qu'autre que vous n'eut le gré et l'honneur de mettre fin à une si bonne et si louable paix ¹ ».

Enfin les Vaudois cédèrent. On leur permit le prêche en certains lieux et ils consentirent à ce qu'on célébrât la messe sur leur territoire. C'était donc des deux côtés une victoire pour la tolérance et le catholicisme même y gagnait. Le parti espagnol n'en fut pas moins fort mécontent (5 juin 1561) et cet heureux accord trouva même des censeurs en France ². Quant à Emmanuel-Philibert, il reconnut formellement que, s'il avait bien voulu pardonner, c'était en considération de la duchesse (*a contemplazione di Madama* ³).

On peut aussi relever l'influence de Marguerite dans le traité de Lausanne (30 octobre 1564). Dans ce traité où Emmanuel-Philibert renonçait à toutes ses prétentions au nord du lac de Genève, mais reprenait le pays de Gex, le Chablais et les pays voisins. Il garantissait le libre exercice du culte réformé et le maintien des ministres protestants dans les pays reconquis. « Quant à nos anciens sujets, ils ont si longtemps continué en leur religion qu'on ne pourrait les en faire despartir sans grande violence, chose du tout contraire à notre nature. Nous avons vu les malheurs et désolations advenus aux pays voisins par ces diversités de créance. Aussi jamais nos sujets ne seront ni persécutés, ni vexés en aucune manière, ni en corps ni en biens par nous ni nos officiers, et, si aucuns des plaisirs leur étoient faits pour la dicte religion, nous en ferons punition comme vray prince de justice ». Il disait même dans les considérants qui

1. Le *Recueil* de Ricotti, p. 154. La lettre est autographe. Comp. une autre lettre de Marguerite à Raconis (dans l'*Hist. de Savoie*, de Saint-Genis, t. III, Doc. 44).

2. Hilarion de Coste, tout religieux qu'il est, (il appartenait à l'ordre des Minimes), ne les ménage pas. Approuvant sans restriction la conduite de la duchesse dans l'affaire des Vaudois, il ajoute : « Il se trouve cependant des historiens étrangers ennemis de la maison de France et de mauvais Français pour la blâmer. » Le traité de paix fut signé à Cavour.

3. Lettre d'Emmanuel-Philibert à Raconiggi (dans le *Recueil* de Ricotti).

motivaient cette décision que c'était sur la grâce de Dieu qu'il fallait surtout compter pour rétablir l'union de la chrétienté et qu'on ne devait cesser de l'implorer à ce sujet. Il semble à vrai dire que ce traité ait été rédigé par Marguerite elle-même. Les sentiments que tous lui connaissaient n'empêchèrent pas, comme le remarque Saint-Genis, les papes Pie IV, Pie V et Grégoire XIII de la combler de marques d'estime et d'affection. Mais le catholicisme des Espagnols était plus exigeant ¹.

Les inquiétudes du parti espagnol sur l'orthodoxie de la princesse n'en persistent pas moins, et, encore en 1564, Philippe II cherchait par ses agents diplomatiques à entretenir les mêmes craintes dans l'esprit de Philibert-Emmanuel et à exciter sa surveillance. Que Marguerite se soit intéressée à ces nouveautés, qu'elle les ait connues, qu'elle les ait discutées dans son esprit, qu'elle ait été curieuse de ce qu'étaient et pensaient les réformateurs ², qu'elle ait surtout désiré la réforme des abus dont souffrait l'Église, on ne peut le nier et nul ne doit l'en blâmer; mais elle n'alla pas plus loin et ne se sépara pas du dogme catholique. Ses tendances mystiques ne sont certes pas une objection contre son catholicisme ³.

1. Marguerite eut aussi à s'occuper d'une autre affaire où le protestantisme était mêlé, et cela dès les premiers temps de son mariage. La Savoie était inquiète et humiliée de ce que le duc eût fixé sa capitale à Turin. Un sénateur de Savoie, nommé Joly d'Allery, se mit à la tête des mécontents. Il était protestant et gendre de la baronne de Crans, dame d'honneur de Marguerite et protestante aussi, comme plusieurs autres dames de l'entourage de la duchesse, par exemple la comtesse de Montbel. Joly lance, dès 1560, un manifeste où il attaque le pape, Catherine de Médicis, le duc de Nemours, et expose l'idée d'un royaume allobroge dont Genève serait la capitale et qui comprendrait, outre la Savoie, le Dauphiné et les autres provinces qu'on pourrait démembrer du royaume de France. Mais les événements de France (colloque de Poissy, massacre de Vassy, etc.), enlèvent à ce projet le peu de chances de succès qu'il pouvait avoir. Joly est traduit en justice devant le Sénat vers le mois d'avril 1562. Une lettre d'Emm.-Philibert, datée de Fossano (21 nov.), ordonne d'élargir Joly et la baronne de Crans, et un arrêt d'une singulière mansuétude, puisqu'il s'agissait d'hérésie et de lèse-majesté, se contente de priver Joly de sa charge de sénateur et de lui infliger une amende. Bientôt même ordre était donné de réintégrer Joly et M^{me} de Crans dans tous leurs biens, honneurs et dignités. Dans cette lettre (Turin, 1^{er} avril 1563), le duc reconnaissait qu'il agissait ainsi « à la sollicitation de notre très chère et aimée compagne qui, derechef, nous en a instamment requis » (v. Saint-Genis, *op. cit.*, t. II, p. 114 et suiv.).

2. On voit à Turin les portraits de Calvin, d'Érasme, de Luther, de Catherine Bore, femme de Luther, par Holbein.

3. C'est sous l'inspiration des souvenirs de la duchesse qu'une de ses favorites, Françoise de Passier de Bonneville, composa un livre mystique écrit en espagnol, la langue de sainte Thérèse, et ayant pour titre : *Cartas morales del Senor de Nervesa*. Cet ouvrage fut publié à Thonon en 1603 (v. V. DE SAINT-GENIS, *op. cit.*).

Quoi qu'il en soit, les Archives nationales contiennent des pièces chiffrées (accompagnées de leur déchiffrement en espagnol) qui sont fort curieuses et qui témoignent de toute l'agitation du gouvernement espagnol à cet égard ; les remontrances, les dénonciations faites au duc au sujet des tendances de la duchesse et de son entourage y sont rappelées. Ce sont des lettres confidentielles de Frances de Alava à Philippe II lui-même, datées d'Avignon 25 octobre 1564, de Marseille, 6 novembre de la même année, de Béziers, 2 janvier 1565 ¹.

L'énergie morale et l'esprit politique de la duchesse de Savoie eurent aussi à s'employer dans les affaires relatives à l'administration intérieure du pays.

7. LA DUCHESSE MARGUERITE ET SON FILS. L'ÉDUCATION DU PRINCE DE SAVOIE

En 1563, le duc Emmanuel-Philibert fut si gravement malade, que l'on crut qu'il ne tarderait pas à succomber ². L'inquiétude est grande aussitôt dans tout l'État. Son fils n'est qu'un enfant en bas âge. Les conseillers, les grands perdent la tête : pleins de sens pour examiner, prévoir, peser les difficultés, ils se montrent, lorsqu'il faut agir, incapables de rien décider. Marguerite, réduite à de si terribles épreuves, incapable de vaincre sa douleur, mais ne se laissant pas dominer par elle, sait, au milieu des anxiétés suprêmes de son âme, conserver la plus grande fermeté et montrer la plus grande prudence. Malgré la faiblesse de sa santé, son courage suffit à toutes les fatigues. Elle ne quitte pour ainsi dire pas son mari, l'assiste constamment, couche sur un petit matelas posé sur le plancher à côté de son lit, l'observe soigneusement à tout moment, l'aborde toujours d'un visage tranquille et d'une voix assurée, l'exhortant, avec d'affectueuses paroles, à prendre courage et à n'avoir pas d'inquiétude. Si parfois elle sort de la chambre, alors elle ne peut plus retenir ses larmes ni ses sanglots et trouve quelque sou-

1. K. 1502, n^{os} 43 et 50 ; K. 1503, n^o 29. — Le carton 1503 contient également sous le n^o 48 une lettre de Marguerite écrite à son neveu le roi d'Espagne pour le féliciter de la guérison de la reine. Elle est écrite d'Avignon mais non datée (probablement octobre ou novembre 1564).

2. Voy. le récit latin de Tonso que nous résumons en conservant autant que possible la couleur de l'original. Le duc était tombé malade au mois d'août 1563. Une lettre de Catherine de Médicis du mois d'octobre suivant félicitait la duchesse de Savoie de la guérison de son mari.

lagement à s'abandonner à toute l'amertume de sa douleur. Cependant lorsqu'il fallut discuter dans le Sénat et avec les grands sur les résolutions à prendre pour le cas où Emmanuel-Philibert viendrait à mourir, on la vit, comprimant ses larmes et l'esprit apaisé, exprimer en quelques mots pleins d'autorité ce qu'elle croyait bon de faire et il n'y eut personne qui ne se rangeât de son avis. Jugeant qu'elle serait bientôt séparée de son époux bien-aimé, elle souffrit que, dans le même temps, elle fût aussi séparée de son fils tout enfant qui lui était plus cher que la vie et, le confiant à la loyauté des plus grands personnages de l'État, l'envoya à Turin. Heureusement que, peu de temps après, Emmanuel cessait d'être en danger, et la duchesse pouvait écrire au duc de Nemours : « A l'heure que j'étais la plus désespérée de sa vie, Notre Seigneur lui a donné tant d'amendement que je n'en ai, avec l'aide de Dieu, plus de doute. » Mais cette lettre atteste rien que par sa forme extérieure les émotions que la malheureuse femme vient de traverser¹. L'écriture troublée, confuse, insuffisamment formée est loin de présenter la régularité qu'elle avait auparavant et qu'elle reprendra dans la suite.

De ces émotions, une des plus profondes lui fut causée par l'éloignement de son fils. Se séparer de lui, au moment où son âme était déjà en proie à tant d'angoisse, c'était le plus grand sacrifice qu'elle pût faire à l'intérêt de l'État.

Elle eut, en effet, pour ce fils unique, tant qu'elle vécut, une tendresse telle que les contemporains y voyaient une faiblesse blâmable, la seule que l'on pût reprocher à cette femme éminente. L'excès de cette tendresse, dit l'un d'eux, ne répond pas à la grandeur des autres parties de son âme. Nous sommes aujourd'hui moins rigides. Et si, à vrai dire, il y a en effet quelque excès sur ce point, nous le lui pardonnerons volontiers. La manière dont elle va élever ce fils nous permet de nous rendre compte de ses idées sur l'éducation. Là encore, elle est en avance sur son temps comme elle l'était en bien des choses². A une époque où les enfants étaient

1. *Bibl. nat. f. fr. n° 3238 f° 60*. Elle envoie en même temps au duc de Nemours une lettre pour la reine Catherine, lettre « qui est faite de longue main, mais la maladie de M. de Savoie m'a gardée de vous l'envoyer plus tôt. »

2. C'est ainsi, comme on l'a vu, qu'elle se refusait absolument à prendre l'astrologie au sérieux. Or jamais cette prétendue science n'avait eu plus de vogue et elle devait conserver des fidèles jusqu'à la fin du xvii^e siècle. Guichenon, qui rapporte cette

traités en général avec beaucoup de sévérité, et même de dureté, on pourrait croire, si les dates ne s'y opposaient, qu'elle a lu Montaigne et qu'elle tient compte de ses critiques contre les maîtres et les éducateurs qu'il a vus à l'œuvre. Elle met dans cette éducation tout son cœur, toute sa joie, tout son luxe.

Comme ce fils était né, semble-t-il, assez délicat, elle craint sans cesse pour sa santé et même pour sa vie. Il y a dans la famille de son mari de tristes souvenirs qui sont peu faits pour la rassurer. Des neuf enfants de Charles III de Savoie, un seul, Emmanuel-Philibert, son époux, est arrivé à l'âge d'homme. Aussi veille-t-elle sur son fils unique avec une sollicitude de tous les instants¹. Elle a recours à toutes sortes de précautions et exagère l'emploi des remèdes. Si douce d'autre part, elle ne craint pas sur ce point de montrer la plus grande sévérité, puisqu'elle va jusqu'à lui mesurer sa nourriture. Quand il a fini de manger, on le fait rester assis longtemps à table pour faciliter sa digestion ; on ne lui permet aucun fruit, aucune douceur et souvent on lui fait terminer son repas, lorsqu'il meurt encore de faim, à tel point qu'il recueille les restes de pain et n'en laisse pas perdre une miette. Encore enfant, il écrit déjà très bien l'italien et le français ; mais c'est du français qu'il use ordinairement. Il connaît les médailles antiques, se plaît fort à cette étude et dessine mieux qu'on ne pourrait l'attendre de son âge. Il danse admirablement. Si on le laissait faire, il aimerait à cavalcader ; mais sa mère ne veut pas qu'il sorte de la maison, sinon un peu le matin et le soir. Il va prendre de l'exercice dans le jardin ; encore faut-il qu'il ne fasse pas de vent et, au moindre changement de temps, on le fait monter chez lui. L'ambassadeur craint qu'on ne compromette la santé de l'enfant à force de soins, en comprimant sans cesse la nature. Le duc trouve que ce n'est pas un bon système pour un prince qui ne peut espérer jouir toute sa vie de la paix ; mais il laisse sa femme libre de diriger son enfance ; il craindrait de lui faire trop de peine. Il se promet bien d'ailleurs de reprendre la direction de son fils, lorsqu'il aura dix ans et, alors, de le gouverner à sa mode.

opinion de Marguerite est loin de lui en faire un mérite et, quoique écrivant en 1660, il y verrait plutôt une sorte d'impiété. Aussi rappelle-t-il avec complaisance que, si la duchesse l'avait voulu, elle aurait pu savoir d'avance la date de sa mort. Car Leonicius, « grand astrologue », l'avait exactement prédite. L'astrologie s'était vengée.

1. La plupart des détails qui suivent sont donnés par les ambassadeurs vénitiens.

Quelle que soit la part de vérité que contiennent ces critiques, cette éducation, prise d'ensemble, trouve une suffisante apologie dans ses résultats. Il faut croire que la mère ne se trompait pas complètement; car, lorsque le jeune prince eut passé sous la direction de son père, il ne tarda pas à montrer une remarquable agilité dans tous les exercices du corps, et particulièrement dans les exercices militaires. Il n'y avait donc pas eu de temps perdu et l'on peut croire que, si santé n'avait pas été surveillée pendant sa première enfance, il n'aurait pas supporté si bien ces fatigues. Le duc, aussi bien que la duchesse, continue en même temps à perfectionner son âme et son esprit. Ils cherchent de tous côtés les personnes qui peuvent le mieux les seconder. Pendant son bas âge il avait eu pour gouvernante Barbe d'Annebaut, présidente de Saluces; depuis on lui donna pour la conduite de sa personne et de sa maison deux dames fort vertueuses, Hélène de Tournon, comtesse de Montrevel et Marie de Gondy, comtesse de Pancalieri et de Saint-Trivrier. Ses précepteurs furent, en divers temps, Antoine Govea, Guy Pancirole, François de Vimercati, François Valeriolo, Jean Argentier, J.-B. Benedetti, J.-B. Giraldo, Alfonse Delbène, Jacques Grévin, André Provana. Il eut pour gouverneur Bernardin de Savoie, seigneur de Raconis et pour sous-gouverneur Jean-François Costa, comte d'Arignan, chevalier de l'Ordre ¹. Mais, à la différence de

1. GUICHENON. *Histoire de Savoie*, Vie de Charles Emmanuel, tome I^{er}, p. 708 et suiv. — SAINT-GENIS. *Histoire de Savoie*, tome II, p. 151 et suiv. — Le Duc paya jusqu'à trois mille livres au commissaire des guerres Girard « pour une belle librairie qu'il a donnée à notre fils » et cependant il n'aimait pas les dépenses inutiles; car, comme le dit Brantôme, « il vivait à la Bourguignonne, simple au milieu du faste ». Il semble que ce soit surtout à partir du moment où l'intelligence de son fils commence à se développer qu'il s'occupe d'organiser ou de fortifier dans ses États ce qu'on appellerait aujourd'hui l'enseignement secondaire. Il en confie le soin à Annibal Codret, né à Sallanches, en Faucigny, en 1525, qui, étant déjà médecin, s'était fait Jésuite à l'âge de vingt ans. Des collèges furent fondés à Turin, à Mondovi, à Chambéry. Le duc cherche à y attirer des élèves de l'étranger surtout de Suisse; ce sera autant de pris sur le protestantisme. Le collège de Chambéry fut institué par lettres patentes du 31 oct. 1564. Les classes de grammaire s'y ouvrirent en 1566. Le R. P. Codret a été comme le Lhomond de ce temps. Ses *Grammaticæ latinæ institutiones seu brevia quædam istius linguæ rudimenta* furent publiées à Turin en 1570. — Dès le 31 janv. 1560, Emmanuel Philibert avait promulgué de Nice un édit sur « le rapatriement des capitaines et des sçavants ». Les estats, principautés ou républiques, dit-il, se maintiennent comme ils s'établissent, c'est à sçavoir avec des hommes suffisamment garnis d'armes et de lettres et usant bien et diligemment de leur capacité, les uns pour conseiller, les autres pour exécuter, etc. En conséquence « faisons défense à tous ceux qui sont

bien des enfants de familles princières ou autres, surtout alors, il reste toujours en contact avec ses parents, et les contemporains sont d'accord pour constater les beaux résultats ainsi obtenus. Il a au-dessus de tout, disent-ils, la crainte de Dieu et ne peut supporter qu'on dise devant lui du mal de personne. Il est d'une obéissance parfaite envers tous ceux qui ont à exercer une autorité sur lui. Si on vient à lui parler, il a toujours l'abord agréable et la réponse aimable. Son instruction ne cesse de s'accroître. En un mot, il fait le bonheur de son père et de sa mère. D'ailleurs il est élevé aussi à la grande (*tanto alla grande*) que s'il était le fils du plus puissant roi du monde, et la duchesse dépense à cela la plus grande partie de ses économies.

8. LA MORT. CONCLUSION

C'est au moment où le jeune prince, âgé de douze ans, faisait si bien honneur aux soins dont sa mère l'avait entouré, au moment où elle allait pouvoir jouir pleinement de lui, que la mort vint la frapper.

Henri de Valois, devenu roi de France par la mort de Charles IX, s'était hâté de quitter son royaume de Pologne et, passant par l'Italie, s'était arrêté douze jours à Turin, venant de Venise. La cour de Savoie lui donna des fêtes magnifiques. Le jeune prince de Savoie, qui n'était âgé que de douze ans, y avait joué son rôle. Lors de l'entrée d'Henri III dans la ville « il alla à la rencontre de S. M., à cheval, en teste de tout le Sénat de Turin et fit son compliment au roi de si bonne grâce et avec tant de hardiesse qu'il se fit admirer de toute la cour. » (Guichenon). On ne négligea rien pour séduire le roi et l'on sut, grâce surtout à Marguerite, l'amener à rendre au Piémont, Pignerol, La Pérouse et Savigliano que nous possédions encore¹. Mais la duchesse se donna tant de fatigues à cette

versés et bien entendus dans l'une et l'autre discipline, de sortir de nos États pour servir, en profession de lettres ou armes, autre prince que nous ». Car il est « bien raisonnable » qu'ils servent de préférence « leur prince naturel et leur patrie ».

1. « Le duc ne cessait jamais (qu'il ne les eût), en gagnant le roi par belles paroles et persuasions, par la bonne chère qu'il lui fit en ses terres, par les bons mellons d'Ast qu'il lui donna à manger et par la fresche glace qu'il lui donna à boire : tout petits et faibles appas pourtant pour l'induire à le récompenser au double par ces deux villes (Brantôme oublie La Pérouse). Mais on voyait qu'à grand peine le roy en eût dict le

occasion que sa santé en fut gravement compromise, bientôt on la vit perdue.

Elle n'eut auprès d'elle à ses derniers moments ni son époux, ni son fils tant aimé. L'un et l'autre se trouvaient si gravement atteints eux-mêmes qu'on craignait pour leurs jours, Il y a peu de situations aussi douloureuses. L'âme de la princesse ne faiblit pas. Voici la lettre qu'elle dictait quelques jours avant sa mort, pour son époux qui, malgré l'état de sa santé, avait voulu accompagner Henri III jusq' à la limite de ses États¹.

Monseigneur, j'ai reçu votre lettre par le gentilhomme présent porteur et vous prie m'excuser si ne fais réponse de ma main pour un peu de fiebvre qui m'est survenue. Les médecins écrivent au vôtre l'état de votre fils, dont m'en remets à eux. De mon mal, ce n'est pas grand cas, sinon qu'il me déplaît ne me pouvoir tenir auprès de lui, espérant néanmoins que tout passera bien, aidant N. S., léquel je prie, après mes très humbles recommandations à votre bonne grâce, vous donner etc... De Turin le 12 septembre 1574.

Votre très humble et très obéissante femme, Marguerite de France.

C'est là ce qu'on pourrait appeler du stoïcisme chrétien et c'est ainsi que dut en juger plus d'un contemporain. On n'avait pas encore inventé d'opposer Épictète à l'Évangile, et la philosophie même la plus pure à la religion chrétienne, comme des adversaires irréductibles. Un prêtre, un religieux, le minime Hilarion de Coste pouvait écrire sans croire choquer personne les belles paroles qui suivent :

« Épictète nous dit que la mort surprend le marin en naviguant, le laboureur en labourant, mais qu'il priaît Dieu qu'elle pût le surprendre

mot sans M^{me} de Savoye, sa bonne et vraie tante, qui méritait un tel présent, voire meilleur, pour la bonne amitié qu'elle lui portait et à la grandeur de son état ». (BRANTÔME. *Vie de M. de Savoye dans les capitaines étrangers*). Le traité définitif fut signé le 14 déc. 1574. L'original se trouve dans le portefeuille 94 du fonds Godefroy. (V. LALANNE, note de Brantôme sur ce passage).

1. Vers le moment où Henri III allait quitter Turin, pour regagner la France, le duc Emmanuel-Philibert fut saisi d'une colique « désespérante » que l'on appelle aussi vulgairement colique *miserere*. C'était sans doute une colique néphrétique. On a vu qu'il était sujet aux maux de reins. Le mal fut aggravé par les inquiétudes que lui causaient la santé de sa femme et celle de son fils. Il voulut néanmoins continuer à suivre le roi. Vainement Henri III voulut le consoler et le dissuader d'être du voyage. Le duc se fit porter en litière à côté de lui « pour consommer son hospitalité. » Pendant la route il apprit la mort de la duchesse.

en travaillant à cultiver son âme et n'ayant d'autre soin que de la rendre très bonne pour n'être point sujet à ses passions, pour n'être point empêché ni contraint de chose quelconque qui fit obstacle à sa liberté, bref pour être parfaitement soumis et résigné à la volonté de Dieu. Ce fut justement le point où la mort surprit la duchesse Marguerite, bien instruite en philosophie chrétienne. »

Cette mort fut un malheur pour la France qui perdit l'appui qu'elle avait auprès du duc de Savoie juste au moment où l'abandon de nos possessions en Piémont allait lui laisser toute la liberté d'agir. « Tant que Madame sa femme, notre bonne fille de France » fut en vie, il ne fit de faux bon contre la France ; car elle l'éclairait, et le gaignoit et amadouoit de tout ce qu'elle pouvoit ; et tant aussi que nous tenions encore Pignerol et Savillan, dans son pays, qui le servoient d'épine en son pied ». (Brantôme). En quelques semaines la situation avait bien changé. Le frivole Henri III lui-même ne s'y trompa point, et, dès qu'il apprit cette mort si prompte, il aurait bien voulu revenir sur son imprudente donation de Pignerol, Savigliano et la Pérouse. Mais il était trop tard¹. Dans la lettre que Don Diego de Çuniga écrivait à Philippe II à ce sujet, il dissimule à peine sa satisfaction de ce que les Français ont perdu dans la personne de la duchesse une si bonne protectrice. Vainement, le duc de Nevers, gouverneur de ces places, fit-il entendre, comme autrefois Bourdillon de la Platrière, les plus véhémentes protestations ; les craintes de la France et les espérances de l'Espagne n'allaient être que trop justifiées. En effet, Marguerite de France disparue, son époux Emmanuel-Philibert chercha bientôt à profiter de nos guerres civiles pour essayer de nous enlever le marquisat de Saluces, quoique ce pays n'eût jamais fait partie des terres de sa maison². Quant à son fils, Charles-Emmanuel, ce fils qu'elle s'était

1. « A hecho grandes bravatas » (*Arch. nat.* K 1534 n° 33. Lettre chiffrée de Diego de Çuniga à Philippe II. Lyon 2 nov. 1574). On lit dans la même pièce « .. Y como tengo escripto a. V. M., yo tengo por cierto que, si el rey no huviera dado el si primero que su tia la duquesa fuera muerta, jamas se las entregaran (Pignerol et Savigliano), por que han sentido la muerta de la dicha duquesa cosa espantosa y tener razon, por que era tan general francesa que todos los franceses que passavan yentes o venientes por donde ella estuviesse, ora fuessen hereges o catholicos, ella con todos (como digo) era tan general que les hazia buen acogimiento. Dios la tenga en el cielo, que si ha podido yr donde yo la embio, no aura echo poco ». — Sur la situation politique de la Savoie immédiatement après la mort de la duchesse, voir *ibid.* (n° 36 et 38), Lettres de Çuniga au roi (Lyon, 16 nov. et 30 nov. 1574).

2. Avec l'aide de Bellegarde qui trahissait, 1579.

efforcée d'élever dans l'amour de la France, on sait le mal qu'il nous fit et celui qu'il voulut nous faire pendant la Ligue et le règne d'Henri IV. Il est heureux que la mort ait épargné à Marguerite cette cruelle épreuve. Mais peut-être, si elle avait été encore là, aurait-elle empêché Charles-Emmanuel d'agir comme il le fit. « Force gens avisés croient, dit Brantôme à l'occasion des événements de 1588, que, si Madame de Savoie eût vécu, qu'elle fût morte ou qu'elle eût engardé ce coup, tant elle se sentait redevable à la terre de sa naissance, et j'ai ouy dire à une grande personne que, si Madame de Savoye eut vu faire à son fils la surprise du marquisat de Saluces, *qu'elle l'eut étranglé* ; même que le feu roi croyait et disait ainsi¹ ».

La mort de Marguerite de Savoie était donc un événement important dans l'ordre politique. Quant aux gens de petite et de moyenne condition qui n'avaient guère alors à s'occuper des affaires d'État, ils regrettaient surtout l'infatigable bonté de celle qui mettait à part chaque année le tiers de son revenu pour le dépenser en œuvres « d'une charité royale et héroïque », de celle qui n'avait jamais laissé un malheureux sans secours et sans consolation, et l'on entend dans les récits contemporains comme les pleurs de tout ce petit peuple : « il avait perdu sa mère. » « Le désespoir, dit Brantôme, s'étendait du plus grand au plus petit », et Pierre de l'Estoile nous montre la France entière versant des larmes sur son tombeau.

Arrêtons-nous sur ces derniers traits. Aussi bien cette bonté est-elle encore ce qui mérite le plus notre respect chez cette princesse, douée d'autre part de tant de qualités brillantes.

Marguerite fut donc une femme accomplie, une femme rare, mais une vraie femme, pleine de grâce et de fermeté, spirituelle et bonne, sage et passionnée, vertueuse et d'une haute instruction sans pédantisme ni moral ni littéraire, ne s'autorisant de sa vertu que pour être plus indulgente, de ses connaissances que pour éclairer, étendre et épurer son goût. Type parfait de la grande dame, elle semblait réunir et concentrer en elle « comme dans le plus pur des miroirs » des qualités qui, dispersées, ont suffi à faire la gloire d'autres princesses. Allant au devant des devoirs que la destinée

1. A la mort d'Henri III, Charles-Emmanuel revendiqua même le trône de France du chef de sa mère.

lui présente, avec un courage que rien n'abat ni ne détourne, elle sait, lorsque le moment est venu, se consacrer surtout à ses devoirs d'épouse, de mère et de souveraine : mais elle sait aussi, sans fausse réserve comme sans affectation, faire une part visible dans sa vie extérieure, une part plus grande encore dans sa vie intérieure à tout ce qui élève et agrandit l'esprit, à la science et aux lettres, comme aux méditations de la philosophie et de la religion. Elle sait unir la pensée à l'action, les vertus contemplatives aux vertus pratiques. D'une sensibilité vive, d'une nature fine et impressionnable, prompte à l'enthousiasme, elle n'oublie jamais cependant que le bon sens est chose partout nécessaire. C'est par là qu'elle est bien de son pays : les Italiens admiraient cette vivacité toujours active, sous les apparences d'une élégance un peu trop frêle à leur gré, *delicatissima et vivacissima*. Ne dirait-on pas qu'ils parlent d'une Parisienne de nos jours ?

« Aimée de tous et de nul blâmée », elle est « adorée » de tous ses sujets. Quant à ceux qui ont pu l'approcher de plus près, les sentiments qu'elle leur inspire font penser à ces mots de La Bruyère : « On ne sait si on l'aime ou si on l'admire. Il y a en elle de quoi faire une parfaite amie ; il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié. »

Saluons donc en elle une de ces vraies Françaises dont le charme fait de séduction et d'estime s'impose si bien à l'étranger qu'il semble faire oublier les rivalités nationales, et souhaitons qu'on garde des deux côtés des monts un souvenir reconnaissant au rôle conciliateur de Marguerite de France, fille de François I^{er} et épouse d'Emmanuel-Philibert, duchesse de Berry, duchesse de Savoie.

Roger PEYRE.

APPENDICES

I. NOTE ICONOGRAPHIQUE

Un contemporain, cité par V. de Saint-Genis, décrit ainsi la personne de Marguerite de France :

« Elle avoit moult grace et miséricorde, des cheveux blonds, couleur d'épis dorés, des yeux châtains, le nez un peu fort, les lèvres grosses, la voix douce, la peau d'un beau blanc de lait teinté de rose. »

Un bon nombre d'œuvres d'art nous font connaître ses traits aux diverses époques de sa vie.

D'abord, une esquisse au crayon de l'école de Jean Clouet, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, nous la représente vers l'âge de quatre ans. C'est une belle petite fille, joufflue, bien portante, à l'air décidé, œuvre charmante dans sa simplicité un peu fruste. Puis nous la voyons devenue femme, mais avant qu'elle ait quitté la France, dans un dessin assez poussé aujourd'hui à Chantilly, dans un petit portrait peint sur bois de la même collection et dans un autre portrait à peu près de même dimension (quart de nature) depuis peu au musée de Versailles (n° 3181). Ces deux peintures sont de Corneille de Lyon. Celle de Chantilly date de 1548. Elle avait probablement figuré, dans la grande chambre, où l'artiste avait réuni à Lyon « tous les grands seigneurs princes, cavaliers et grandes reynes, princesses, dames, filles de la court de France ». Cette chambre fut visitée en 1564 par Catherine de Médicis, comme le raconte Brantôme¹. Entre ces deux dates les costumes avaient déjà bien changé. La reine le faisait remarquer en répondant aux compliments que lui adressait le duc de Nemours sur sa beauté : « Mon cousin je croy qu'il vous ressouvient bien du temps, de l'aage, de l'habillement de cette peinture : vous pouvez bien juger, mieux que pas un de cette compagnie, vous qui m'avez veue ainsi, si j'estois estimée telle que vous dites et qui suis estée comme me voilà. » Le portrait de Marguerite qui est à Chantilly avait fait partie des tableaux de la collection Gaignières, cédée au roi en 1711. Mais ces œuvres du xvi^e siècle français paraissaient presque barbares à cette époque. Un grand nombre furent mises en vente en 1717 sur les estimations, faites au hasard, de l'expert de Troy. Auparavant le marquis de Colbert de Torcy chargé officiellement de la vente avait marqué de son cachet toutes les œuvres avant de les livrer aux enchères ; or M. Bouhot a retrouvé derrière le tableau dont il

1. Brantôme, t. VII, p. 393-4.

s'agit le cachet de cire rouge des Colbert. On lit sur le portrait que la princesse est âgée de vingt-cinq ans : ce qui donne la date 1548, qui est justement l'année du voyage de la cour de France à Lyon. Cette peinture, vendue à vil prix en 1717, fut donnée au temps de la Révolution à Alexandre Lenoir par un certain Lancet, employé au ministère de l'Intérieur, puis devint la propriété du duc de Sutherland qui la vendit au duc d'Aumale¹. C'est aussi d'après Corneille de Lyon qu'a été gravé le médaillon de Marguerite placé sur la même page que celui de sa sœur aînée Madeleine dans le *Promptuaire des médailles* de Guillaume de Roville².

Plusieurs médailles non plus supposées, mais réelles ont reproduit ses traits.

Nous allons énumérer les médailles qui sont parvenues à notre connaissance, en commençant par celles qui se trouvent à la Bibliothèque nationale.

1° Marguerite en buste de profil, tournée à gauche, moulée en grand relief ; travail d'une remarquable finesse, principalement dans la riche ornementation du costume. En exergue : MARGARITA DE FRANTIA D. SABAUDIA. Au revers, la devise : HIC NIHIL EXSPECTES, c'est-à-dire : « Ici, tu n'as rien à désirer, rien à regretter, c'est la perfection ». Travail italien exécuté vers 1560 (n° 352) ;

2° Profils affrontés d'Emmanuel-Philibert et de Marguerite (Philibert tourné vers la droite). La figure de Marguerite est d'un travail des plus médiocres. En exergue : PHIL. ET MARG. DUC. SABAUD. Au revers, un paon, — oiseau de Junon, la déesse qui préside aux mariages, — devant un caducée, emblème de paix, avec ces mots : A CONCORDIA ;

3° Une médaille frappée en France après la naissance de Charles-Emmanuel. Elle porte, d'un côté, les profils superposés de Charles, d'Emmanuel-Philibert et de Marguerite de Savoie ; de l'autre, ceux de François 1^{er}, Henri II et François II³.

4° Profil de Marguerite, tourné à gauche, physionomie fine, distinguée, mélancolique ; en exergue : MARGARITA FRÆC. REG. F. D. SABAUDIÆ. Au revers, Minerve en pied, vue de face, portant la lance de la main droite, la main gauche appuyée sur l'égide ; en exergue : NATA JOVIS VERTICE. Au-dessous de la figure de Minerve, on peut lire les lettres A. F. que l'on peut interpréter ainsi : *Anteo fecit*. En effet, on sait que ce médailleur travailla pour la duchesse : il a signé la médaille dont il nous reste à parler.

5° Profil de Marguerite, tourné à gauche. Elle est âgée, dans un costume austère, un voile attaché au sommet de sa coiffure lui tombe dans le dos. En exergue, MARGARITA A FRANCIA EMAN. PHIL. ALLOB. DUCIS CONJUX. Le revers est fort curieux. On y voit une sorte de grand coffret carré (peut-être un cénostaphe) sur lequel sont placées quatre couronnes, d'olivier, de chêne, de laurier, de palme. Au-dessus, apparaît, dominant des nuages, une couronne

1. H. Bouchot. *Les Clouet et Corneille de Lyon*, pp. 44-49.

2. D'après le témoignage de la Croix du Maine (*Bibliothèque française* I, 265), les gravures du *Promptuaire des médailles* sont du Piémontais Georges Reverdi.

3. La dernière de ces médailles est reproduite dans le *Trésor de Numismatique et de glyptique* publié sous la direction de PAUL DELAROCHE, HENRIQUEL-DUPONT et CHARLES LENORMAND. *Médailles françaises*, 1^{re} partie, planche XV, n° 7, Paris, 1836, in-f°.

d'étoiles. Au-dessous, deux branches de feuillages de forme très élégante, au bas desquelles on lit le nom d'ANTEO. En exergue : *DIU POST FATA NITESCIT*. Cette médaille a dû être frappée après la mort de la duchesse, et les mots latins qui l'accompagnent peuvent se traduire : « Longtemps après avoir accompli sa destinée, elle brille encore. »

Le sujet de ce revers se retrouve, en plus grandes dimensions, sur une plaque conservée au musée du Louvre. Le Louvre possède également un médaillon du profil de Marguerite (salle Davillier).

Guichenon signale en outre :

1° Un ducaton, portant d'un côté son visage avec ses qualités, et, au revers, cette devise : *Dominus solus dux ejus fuit* ;

2° Une médaille, portant d'un côté la figure de la princesse, de l'autre, le temple de Janus avec cet exergue : *TU SOLA CLAUSISTI*, et, au-dessous du temple : *SIC OMNIA SERVANTUR*. Cette médaille est reproduite dans le tome V de *Litta. Famiglie celebri Italiane*, ouvrage où l'on voit aussi, les dessins de plusieurs autres médailles, soit pareilles à celles de la Bibl. Nat. soit différentes. La face de la médaille dont le revers représente Minerve, porte dans *Litta* une figure de Marguerite différant par l'ajustement de celle de notre collection. Les médailles relatives à Marguerite reproduites dans *Litta* portent les nos 6, 16, 21, 22, 23, 24, 139. Une d'entre elles datée de 1560 porte sur la face Emmanuel-Philibert (tourné à droite) et au revers Marguerite tournée à gauche.

Guichenon¹ nous apprend aussi que la duchesse de Savoie eut plusieurs symboles dont la plupart accompagnés de devises latines se voyaient autour de son tombeau. Voici la liste qu'en donne Guichenon. On y reconnaît l'esprit, subtil jusqu'à l'énigme, et le goût mythologique du temps. Nous avons rencontré déjà quelques-unes d'entre elles accompagnant la figure de la princesse ; mais, isolées, elles peuvent présenter un autre sens. — Une méduse en relief avec sa chevelure de serpents : *Berum prudentia custos* (la prudence est la gardienne des affaires)². — Des serpents enroulés, autour d'un caducée avec la même devise. — Un médaillon vide : *Hic nihil expectes* (n'attendez rien ici) : c'est-à-dire, il n'y a rien de solide en ce monde. — Un saule desséché, étant éloigné de l'eau : *Discessu languet amata*, c'est-à-dire l'éloignement la fait flétrir, allusion à l'amour conjugal. — Un pied de chicorée fleurie, ayant à cause de la nuit ses fleurs closes qu'elle n'ouvre qu'au soleil : *Reliquas temno nam summa*

1. *Histoire de la Savoie*, p. 700 et suiv.

2. Le cabinet des médailles possède, sous deux formes, ce symbole peu aimable de la sagesse de notre princesse. Sur l'une d'un travail beaucoup plus simple on lit *Sapientia* au lieu de *Prudentia*. Signalons enfin dans la même collection une médaille ou jeton portant sous une couronne ducale un écu en losange avec les trois fleurs de lys de France et autour MARGUERITE UNIQUE SŒUR DU ROI. La forme en losange de l'écu indique que la princesse n'était pas encore mariée et la couronne ducale qu'elle était déjà duchesse de Berry. Une autre pièce analogue porte un écu parti avec ces mots : MARG. DE FRANCE. D. DE SAV. ET. BERRI. — Au dire de Le Laboureur le symbole qu'elle préférait elle s'étoit composé elle-même était une branche d'olivier autour de laquelle allaient deux serpents avec ces mots, employés aussi pour la tête de SAPIENTIA CUSTOS. — Le musée de Cluny possède une collection de médailles en cire colorée et relevée par des ornements dorés, parmi lesquels on voit le profil de Marguerite de France, et un médaillon d'Emmanuel-Philibert. Les médailles de finesse et d'élégance, sont dans le style des minia-

recessit. Je méprise les autres, car la principale s'est retirée. — Une lune dans un ciel semé d'étoiles, accompagné de cet hexamètre.

Nec celsa heic nec clara magis splendescit imago

(jamais son image n'est plus élevée ni plus claire¹) ou simplement de cette fin de vers :

Diu post fata nitescit.

(Après ses épreuves, elle brille encore longtemps).

Le tombeau de Marguerite à Haute-Combe, décrit par Guichenon, contenait sa statue.

Au cabinet des estampes de notre Bibliothèque Nationale, dans la collection de portraits disposés par ordre alphabétique, à l'article *Savoie (Marguerite)*, plusieurs gravures nous donnent ou prétendent nous donner les traits de la princesse; mais elles nous paraissent avoir peu de valeur pour l'art ou pour l'histoire, sauf une petite figure en pied qui la représente tenant un petit chien de la main droite. Un bel émail rectangulaire de Léonard Limousin aujourd'hui dans la collection Édouard André a passé pour représenter Marguerite de France; mais l'attribution est contestée². Un autre émail, également de Léonard Limousin, daté de 1550 et signé L. L. reproduit authentiquement ses traits; il a fait partie de la collection Spitzer. Un de ses portraits les plus intéressants et les moins connus se trouve dans le livre d'heure de Catherine de Médicis, véritable merveille conservée au Louvre³. Ce manuscrit contient les miniatures des membres et alliés de la famille royale: quelques-unes sont des chefs-d'œuvre et doivent être de la main même de Clouet. Une de ces petites peintures représente la reine Claude femme de François I^{er} avec ses trois filles, Élisabeth, Madeleine et Marguerite. Une autre donne les traits d'Emmanuel-Philibert. La plupart des mêmes personnages se trouvaient dans le livre d'heure commandé par Catherine de Médicis pour sa belle-sœur. La liste détaillée des portraits que Catherine voulait y voir figurer, liste faite par la reine elle-même a été imprimée dans les *Archives de l'Art français* (III, p. 39 et suiv.)⁴. Qu'est devenu ce manuscrit? M. Bouchot (*les Clouet*) pense qu'il est à Vicence.

Les Portraits des personnages français les plus célèbres du XVI^e siècle,

1. Cela veut-il dire que Marguerite ne trouvait jamais plus de plaisir qu'en Dieu?

2. V. L. BOURDERY et E. LACHENAUD, *Léonard Limosin, peintre de portraits*, Paris, 1897, in-8°, p. 307-312.

3. C'est un volume in-32 dont la reliure au chiffre de Catherine est décorée d'ornements d'or émaillé.

4. A la suite de cette liste de peintures se trouvent diverses commandes d'orfèvreries à l'orfèvre du roi Dujardin, entr'autres: Pour Madame de Savoye: Un miroir rond sans couverque et de l'autre côté pour mettre une pinteure avec la devise que M. de Roysi leur devisera. — Pour M. de Savoye, un per de tablettes de la grandeur de la pinteure que la Royne mère du Roy lui ha monstrée et y sera d'un cousté la dicte pinteure et de l'autre cousté aussi une aultre de pareille grandeur et la devise que M. de Roysi lui dira. — Suit une note de la main de la reine, pressant Dujardin de livrer le tout pour les fêtes de Noël. Elle est datée de Duretal, le xvi^e j. de nov. 1571.

publiés par P. G. J. NIEL (in-f° 1835) ne contiennent aucune image de notre princesse. En revanche on la rencontre plusieurs fois dans le recueil de LORD RONALD GOWER, *Three Hundred French Portraits representing personages of the courts of François I^{er}, Henri II, and François II, by Clouet*, d'après les originaux conservés à Howard Castle, « le Versailles du Yorkshire ». Cette collection offre un grand intérêt. Voici, avec le n° des planches et le titre, l'énumération des dessins qui se rapportent à Marguerite. — Pl. 17, *Madame de Savoie fille de François I^{er}*. — Pl. 29, *Madame de Savoie, estant fille*. — Pl. 30, *Madame de Savoie, estant Madame Marguerite*, un des plus intéressants, d'un grand caractère de réalité, certainement fait tout entier d'après nature. — Pl. 81, *Madame de Savoie plus âgée*. — Pl. 169, *Madame de Savoie*. — Pl. 180, *Madame de Savoie étant petite*. Elle a dans ce dessin quatre ou cinq ans de plus que dans celui de la Bibliothèque nationale. C'est une enfant de huit à dix ans, à la physionomie souriante, d'une finesse et d'une distinction exquises, vivement saisie d'après nature, et qui fait penser aux œuvres florentines du XVI^e siècle. — Pl. 250, *Marguerite de France, Ætatis suæ IV* (à l'âge de quatre ans ¹).

Marguerite, qui s'était surtout occupée des lettres, n'avait pas, pour cela, négligé les arts : elle accompagnait sur le luth les œuvres de Goudimel. Parmi les peintres de l'Italie du Nord qui vivaient alors, et qui travaillèrent pour le duc et la duchesse, on peut citer, outre Lanini, le plus remarquable, Giorgio Soleri, Valentin Lomellino, Giacomo Vighi dit l'Argente, auteur du portrait en pied d'Emmanuel-Philibert, qui est à Turin². Marguerite, comme nous l'apprend Vasari, commanda au Vénitien Paris Bordone une magnifique peinture « représentant Vénus et l'Amour avec un serviteur, tableau qu'on ne saurait assez louer ». Cependant, ce n'est pas un Italien qui semble avoir joui surtout de sa faveur, mais un allemand, disciple d'Holbein, disciple d'Holbein, Christophe Amberger, qui a fait son portrait que l'on voit à Turin. C'est un panneau de 0^m 29 de hauteur sur 0^m 20 de largeur, qui a eu longtemps l'honneur d'être attribué à Holbein lui-même, supposition que dément absolument la comparaison de l'âge que la princesse a sur cette peinture avec la date de la mort d'Holbein³. Elle est plus jeune dans le buste qui est à l'entrée du Musée, comme dans les miniatures du manuscrit cité ci-dessus où nous la retrouvons d'abord sous la figure de sainte Marguerite, puis en buste de trois quarts, en face du portrait de son époux⁴.

1. La collection d'Howard Castle contient de délicieux portraits d'enfants entre autres celui de « *Maddelaine d'Escosse*. » VESME (ALESSANDRO) a indiqué un certain nombre des documents iconographiques cités plus haut dans *Saggio d'Iconographia Sabanda* extraits des *Atti della Società d'archeologia di Torino*. Volume V.

2. Reproduit dans la *reale Galleria di Torino* de Rob. d'Azeglio, et en couleur dans l'ouvrage de Litta.

3. Ce portrait est aussi attribué à Clouet. Il est reproduit dans Rob. d'Azeglio et en couleur dans Litta.

4. Voy. LANZI. *Histoire de la peinture en Italie, passim*. ROBERTO D'AZEGLIO, *la Reale galleria di Torino*. — ALESSANDRO VESME, *La regia Pinacotheca di Torino dans le Gallerie nazionali Italiane, notizie e documenti* (anno III, p. 5), Rome 1897, in-4°. — Vasari, t. VII, p. 466 de l'édition de Milanesi : *Descrizione delle opere di Tiziano*.

II. HONNEURS RENDUS A MARGUERITE APRÈS SA MORT

On peut s'étonner de la multiplicité et de la variété des éloges qui accompagnent partout le nom de Marguerite. Sa renommée ne s'étant pas soutenue comme elle le méritait, on serait tenté d'y voir une exagération constante. Mais la comparaison des jugements portés sur elle avec ce que les panégyristes les plus déterminés ont dit des autres princesses célèbres de son temps, aussi bien que l'unanimité de ces louanges, ne permet guère de s'arrêter à cette opinion. D'ailleurs nous sommes loin d'avoir cité tous les textes qu'on pourrait invoquer. Nous réunirons ici quelques indications nouvelles qui n'ont pas trouvé place dans notre récit.

Les témoignages des regrets que causa la mort de Marguerite et des sentiments d'estime et d'admiration qu'elle laissa après elle abondent dans les écrits du xvi^e siècle.

Ronsard, qui, né en 1524, était presque du même âge qu'elle, publia : *Le Tombeau de très illustre princesse Marguerite de France, duchesse de Savoie par P. de R. g. v.* (c'est-à-dire Pierre de Ronsard gentilhomme vendômois), Paris, 1575. On peut en rapprocher les vers funèbres en forme d'épithaphe que composa Desportes¹ et les vers de B. d'Elbène, cités plus loin.

Son oraison funèbre fut prononcée lors de ses funérailles dans la cathédrale de Turin par Ange Justinien (Angelo Giustiniani)², « excellent prédicateur ». Charles Pascal en fit une en latin publiée l'année même, quelques semaines après, à Lyon³. Quelques mois plus tard, Henri III faisait célébrer un service solennel en son honneur à Notre-Dame de Paris. Dans cette cérémonie l'éloge de la princesse fut fait par Arnauld Sorbin, « docteur théologal de Toulouse et prédicateur ordinaire du roi⁴ ». L'ouvrage imprimé est dédié à « François fils et frère du roi très chrétien de France, duc d'Alençon, etc. ». Ce prince très corrompu, mais qui n'était pas un sot, dut sourire de se voir, à l'occasion du nom de sa tante, comparé lui-même à une « marguerite », extraite comme elle des « Thrésors de la maison de France, comme l'unique perle de notre espérance après le roi votre seigneur et frère. »

Sorbin prend pour texte le passage bien connu de saint Mathieu (ch. XIII, vers. 45-46), qui avait déjà été cité à propos de Marguerite. Ce texte, d'application peut-être un peu galante pour la chaire, n'en était pas moins ingénieux. Malheureusement l'orateur en a tiré un parti déplorable. Il fait reposer tout son discours sur ce jeu de mots et s'obstine à analyser toutes les qualités qu'on demande ou qu'on peut demander aux perles pour montrer doctement que son héroïne les a toutes réalisées. Ce discours est cependant assez curieux parce que l'auteur, malgré la nature de l'œuvre, n'y laisse échapper aucune occasion de rap-

1. P. 473 de l'édition Alfred Michiels, Paris, 1858, in-12.

2. A. Giustiniani fut évêque de Genève et Annecy de 1568 à 1579.

3. *Caroli Paschali, Oratio de obitu Margaritæ Valesiæ*, Lugdunum, 1574, petit in-4 (*Bibl. Mazarine*, n° 32851).

4. Arnauld Sorbin fut un ami de Ronsard qui lui a dédié un sonnet. Il devint évêque de Nevers.

procher les nombreuses maximes morales qu'il emprunte à la Bible, d'autres pensées analogues des auteurs païens, principalement des auteurs grecs.

Si l'on veut avoir une liste plus complète des hommes distingués qui célébrèrent la princesse Marguerite, il faut ajouter à Ronsard, du Bellay, l'Hospital, Jodelle, Grévin, Brantôme, Desportes, l'Estoile, Sorbin, Pascal, Hilarion de Coste, de Thou¹ et d'autres déjà cités, les noms de Jules César Scaliger (mort en 1558) qui fit un poème latin à sa louange, du gentilhomme savoyard Marc-Claude de Buttet², de Bernard de Girard, de Papyre Masson³, de Scævole de Sainte-Marthe, de Louis Jacob, de Francis Billon⁴, de l'illustre écossais Buchanan qui lui dédia, en 1557, sa traduction latine de l'Alceste d'Euripide⁵. Buchanan habitait encore la France et était au service du maréchal de Cossé-Brissac qui l'avait choisi pour précepteur de son fils. Marguerite le connut chez les Cossé-Brissac, l'apprécia et devint sa protectrice comme en témoigne sa préface : *Ad illustrissimam principem D. Margaritam, Henrici secundi Francorum regis sororem.* « Alcestis Euripidis, dit-il, ante aliquot annos a me latinam factam, ad te potissimum, Margarita, principum optima, censui mittendam. Habet enim hæc fabula, quantum ego quidem judicare possum, earum virtutum quas in te non minus agnoscimus quam in Alcestide legentes miramur, adeo

1. Principalement livre 59, chapitre 5.

2. Claude de Buttet, poète de l'École de la Pléiade, fut un des premiers qui s'essaya à faire en français des vers mesurés dans le genre des hexamètres antiques. Cette nouveauté fut une des causes qui le firent connaître et accueillir de Marguerite de Savoie. Sur Claude Buttet et les autres littérateurs savoyards contemporains, voy. VICT. DE SAINT-GENIS, *Histoire de Savoie*, t. II, p. 50 et suiv. Pour compléter la liste des écrivains qui furent ou purent être en rapport avec Marguerite et Emmanuel-Philibert, voy. : 1° ROSSOTTUS (Rossotto), *Syllabus scriptorum Pedemontii*, 1667, in-4° ; 2° QUADRIO, *Storia d'ogni poesia*. In-4°, Milan, 1739 et suiv., principalement t. II et III. Il parle notamment de Barth. Delbène (t. II, p. 264), de Flaminio (t. II, p. 262), de Grévin (t. III, p. 125). Il est plus particulièrement intéressant de relever dans ces ouvrages les noms des femmes distinguées, érudites et poètes, qui, contemporaines de Marguerite et vivant, soit en Piémont, soit dans des pays voisins, ont pu être en relation avec elle et formaient, ainsi que le dit Roberto d'Azeglio, comme une couronne autour de son trône : Madeleine Pallavicini, Ottavia degli Scaravelli, Cecilia Gallerano, Camille Scarampi d'Asti, Livia Torielli de Novare, Marguerite Annara, comtesse de Valperga, Léonora Ravorra, Laura-Beatrice Capello, Ippolita Bobba, noble dame de Casal, Ortensia Clara, d'Alexandrie, Leonora Falletta, enfin Claude de la Rovère dont Rossoto a pu dire : « genere nobilissima, pulchritudine singulari, castitate eximia, omnium fere scientiarum ornavit animum cognitione, inter cetera poesis delectabatur dulcedine ». Ses poésies en langue italienne furent éditées à Venise et à Lucques en 1559, c'est-à-dire l'année même où Marguerite de France devenait duchesse de Savoie. — Baillet aussi, dans ses *Jugements des Savants*, parle de Flaminio (*id.* de 1722, t. IV, p. 389, n° 1287) et de Grévin (*ibid.*, t. IV, p. 425, n° 1313, t. III, n° 932 et t. V, p. 77).

3. Papyre Masson a fait en latin l'éloge assez sommaire de Marguerite sous le titre : *Tumulus Margaritæ*. Dans son éloge d'Emmanuel Philibert, il dit plus simplement, mais mieux, que le duc épousa une princesse « *quæ prudens, docta, pia, humana et liberalis admodum fuit maxime in pauperes et subditos suos*. Dans le *Tumulus Margaritæ*, il invite l'Université de Bourges et l'Université de Turin à prendre le deuil.

4. *Le Fort inexpugnable du sexe féminin*, Paris, 1555, in-8°, p. 32 verso.

5. *Euripidis poetæ tragici Alcestes, Georgio Buchanano scoto interprete*, Lutetia, ex officina Mich... scosani, MDLVII, in-4°.

expressam imaginem, ut quoties eam in manus sumas, toties tuarum tibi virtutum in mentem veniat necesse est ¹, eam cum laudari audies, de tuis moribus iudicium fieri, existimes. Eam igitur ad te, ut dixi, mittimus. Quod si audacius a me factum videatur, eam tu potissimum culpam præstes oportet i quæ me tua auctoritate ad scribendum impulisti et in arenam productum omnium favoris genere prosequeris et foves. — L'évêque de Saluces Francesco Agostino della Chiesa pouvait dire près de cinquante ans après sa mort : « Ancor oggi vive fresca la memoria della heroïche virtu de Margherita ². » Le Laboureur qui écrit en 1659, la met au-dessus de toutes les princesses de son temps, et il ajoute : « Elle n'eut pas moins de partage en France que le Roy Henri II, son frère, puisqu'elle régna sur tous les esprits, qu'elle se soumit les cœurs de tous les peuples, et que jamais nom ne fut chanté avec tant d'applaudissements et si peu d'envie, je ne dis pas des muses folastres et burlesques, ny par les poètes mendiants qu'on peut comparer à des vieillards qui jouent à toutes les portes, mais par les plus illustres personnages de son temps, tels que le chancelier Michel de l'Hospital, etc. ».

Les poètes et les orateurs ne doivent pas suffire pour honorer une telle mémoire. Les artistes doivent aussi la célébrer. Cette idée fait le fond d'un écrit de circonstance assez curieux et assez rare, intitulé : *L'ombre et le tombeau de la très haute et très puissante dame Marguerite de France, en son vivant duchesse de Savoie et de Berry, fait et composé premièrement en langue latine par R. d'Er et puis traduit en français par Endi, imprimé à Turin le 17 oct. 1574 par Baptiste d'Almeida*, petit in-8^o ³. Le style en est singulièrement embarrassé, verbeux, amphigourique; mais il présente quelque intérêt pour l'art, car l'auteur est surtout curieux de nous faire connaître le monument qu'il voudrait qu'on élevât à la princesse. Il insiste sur la *Description tant de l'ichniographie que de l'orthographie, plan et montée* ⁴, de la sépulture et mausolée de Marguerite de France duchesse de Savoie et de Berry, traduite du latin en vulgaire Francès pour gratifier les studieux architectes (qui sans doute ne savent pas le latin). Il y critique avec violence, dans une sorte d'invective en forme, les architectes de son temps qui ne savent plus que mettre un escalier entre deux pavillons. Il y a quelque vérité dans cette boutade. Il espère qu'on fera mieux pour honorer « l'heur du Piémont, le soleil d'Italie. » Car les œuvres d'art et les monuments apprennent « aux ignorants et aux sourds » les faits des grands personnages et des dames « qui ont cet honneur mérité ». Aussi convie-t-il à célébrer la princesse non seulement tous les

1. On s'attend à *sit*; mais il y a bien *est*. Le solécisme est formel... de Buchanan! Quelle consolation pour les écoliers!!

2. *Theatro delle donne litterate con un breve discorso della Preminenza e perfetion del sesso donnesco del signor Francesco Agostino della Chiesa, dottor in leggi Mondovi, 1620, in-12.* L'ouvrage est dédié à Marguerite de Savoie duchesse de Mantoue. La notice sur Marguerite de France occupe les pages 238 et 239. On y lit : Di gran longa supero la fama delle piu illustre donne del mondo perche nel nobilissimo animo suo, quasi in lucidissimo specchio, si vedevano unite et in massa raccolta tutte le virtu che essendo disperse in altere regine le resero immortali. Si che stimavano tutti estato mandata del cielo per vera Idea d'ogni gran signora.

3. *Bibl. Mazarine n° 32851.*

4. On dirait aujourd'hui : élévation.

poètes, tous les écrivains, mais les artistes de tous les pays, « tous les Phidias, Janets, Titians, et Michel-Ange. » Janet s'est rarement trouvé en si illustre compagnie, et le témoignage est bon à retenir à l'honneur de la peinture française du xvi^e siècle.

Les grands projets artistiques que l'on peut voir indiqués dans notre auteur, ne furent pas exécutés. Mais on éleva un monument à Marguerite dans le lieu traditionnel des sépultures de la maison de Savoie, dans l'abbaye de Haute-Combe, sur les bords du lac du Bourget. La description nous en a été conservée par Guichenon, et c'est grâce aux détails qu'il a donnés qu'on eût pu après les destructions de la Révolution restaurer en partie cette tombe. On y voyait d'abord « le portrait au naturel de la princesse avec ces mots sur une table de bronze : *Margareta a Francia, Em. Phil. Allo. Ducis conjux*. Au dessous quatre couronnes, d'olivier, de chêne, de laurier, de palme avec ces mots : *His summam meruit celo*¹. Un peu plus bas, gravées sur une table de bronze une inscription latine et une épitaphe en vers français, toutes deux œuvres de B. d'Elbène.

*D. O. M. [et] Margaretæ a Francia Eman. Phil. Allobrogum ducis conjugii, integerrimæ Bartholomeus Delbene patricius florentinus Dominæ suæ benignissimæ cujus prudentia et liberalitate pluribus animi et fortunæ bonis ornatus et auctus fuit ut tanti beneficii memoria posteris alicunde innotesceret parum fidens de carminis a se compositi diuturnitate incidi curavit et posuit. Anno salutis christianæ 1576 post Kalendas novembres*².

Suivent les vers français. C'est un sonnet qui compte parmi les meilleures pièces que Marguerite ait inspirées. Comme Jacques Peletier, Barthélemy d'Elbène a choisi, non l'alexandrin, mais le vers de dix pieds :

Si la vertu était chose mortelle
Qui comme nous un corps frère eut vêtu,
J'oserais dire : « Ici gyt la vertu,
L'honneur, les arts enterrés avec elle.

Sans la nommer, assez l'on connaît celle
Qui a toujours le vice combattu
Et ce qui a par la France abattu
L'Hydre à cent chefs qu'ignorance on appelle.

Mais si vertu n'est sujète au tombeau
Ainsi que nous ; ains luit comme un flambeau,
Volant au ciel, quand la terre elle quitte.

Ceux qui de nuit en haut lèvent les yeux,
Voyant reluire un nouvel astre aux cieus,
Diront que c'est l'astre de Marguerite³.

1. On reconnaît là le thème de la médaille citée plus haut (Bibl. Nat., n° 357).

2. C'est-à-dire le deux du mois.

3. La fin de ce sonnet rappelle un passage d'une pièce de vers que Bernardo Pulci adressait en 1476 juste cent ans auparavant à Julien de Médicis au sujet de la mort de la belle Simonetta Vespucci dont le portrait par Antonio Pallajuolo est à Chantilly. D'Elbène s'en est peut-être souvenu. Voy. dans les *Chefs-d'œuvre*, publiés chez Laurens sous la direction de M. H. Jouin, une étude sur ce tableau.

Ronsard aurait voulu qu'on gravât sur sa tombe « un blanc pourtrait de cygne » et qu'on plantât sur le monument une renommée la trompette à la bouche ¹.

Une lettre d'Emmanuel Philibert à Jacques de Nemours nous apprend que sa santé et celle de son fils étaient rétablies peu de temps après la mort de la duchesse ² :

« Mon cousin, puisque la douleur que je m'asseure vous aurez senty de la perte qu'avez fayte d'une si bonne amie et parente que vous estoyt madame ma femme, vous pouvez comprendre quel extrême regret j'en ay dans le cœur, il ne semble nécessaire de vous en dire autre chose par cette [lettre] ³ aussy, à la vérité, ne vous en saurays-je exprimer la moindre partie.. [Je m'en remets pour cela au porteur] lequel vous fera aussi entendre la grace singulière qu'il a plu à Dieu me faire pour alléger... mon incomparable travail, qui est d'avoir remis en sa première santé le prince mon fils qui a esté en grande extrémité de maladie. Ce 23 septembre 1574. »

Rapprochons de cette lettre suprême une des premières lettres où le duc eut occasion de parler de Marguerite. Elle est adressée à M. du Bouchet et porte la date du 10 novembre 1558. Elle correspond donc tout-à-fait au début des négociations relatives au mariage. Cette lettre est transcrite dans l'*Histoire de Savoie* de Saint-Genis (tome III, documents, n° 38), d'après les archives de Turin.

« Ami et feal, ce matin tant seulement avons reçu la lettre que vous escripites du VII^e de ce moys et ensemble sommes esbaiz et malcontent quelle soit venue si lentement, de crainte que la tardivité de la responce ne soist attribuée a notre nonchaloir... Nous sommes mortifiés pour ce que le dit cardinal (de Lorraine) nous a mandé que Madame Marguerite démontre avoir douté que soyions mal volontiers assurez au mariage qui s'est prouposé entre elle et nous par la raison des paroles qui furent tenues a la fille du roi sa niepce ⁴... véritablement l'instance faite de l'une n'a point esté un mépris de l'autre, laquelle, dès longtemps et souventes fois, vous, entre aultres, m'avez ouy priser et célébrer Madame Marguerite ainsi que convient aux haultes qualités de sa personne et aux singulières vertus de son courage, desquelles choses je faisais si grand compte que nous nous estimerons heureux si Dieu nous donne une telle partye et croyons certainement, laissant les mocqueries à part, qu'il nous adviendra ce dont tant de foys nous avez menacé, c'est que nous laisserons gouverner à la femme et que prendrons peyne de lui donner tout conten-

1. Puisque nous retrouvons le nom de Ronsard, disons que M. Henri Longnon vient de publier dans la *Revue des questions historiques* (janvier 1902), une étude sur la Cassandre chantée par le poète. Elle ne laisse aucun doute sur la personnalité de l'héroïne. Cassandre Salviati épousa un seigneur de Musset. Alfred de Musset en descend en droite ligne.

2. Cette lettre conservée à la *Bibl. nat.* (man. fr. n° 3236 f° 59) est dictée.

3. Les lettres patentes datées de Lyon 7 octobre 1574 par lesquelles Henri III exempta du droit d'aubaine les officiers, domestiques et commensaux de notre très cher et très amée tante la duchesse de Savoie et de Berry, quand même « c'étant habituez au pays du Piémont, » ils voudraient y continuer leur demeure.

4. Emmanuel-Philibert fait allusion à l'autre projet de mariage avec Claude de France, fille de Henri II. V. ci-dessus, p. 28.

tement ». Ces mots, malgré leur forme plaisante, avaient d'autant plus de valeur sous la plume d'Emmanuel-Philibert qu'il passait, surtout alors, pour avoir un caractère indomptable. Ses soldats l'avaient surnommé dans sa jeunesse : *Brise-fer*.

La mort de la princesse semble avoir laissé dans le cœur d'Emmanuel-Philibert une tristesse ineffaçable. Sans renoncer aux affaires, il mena, dès lors, une vie plus retirée, et passa une grande partie de son temps dans ses métairies de *la Vènerie* et de *la Vigne royale*, où il allait chercher la solitude¹.

Le souvenir de Marguerite s'est mieux conservé en Italie qu'en France et Roberto d'Azeglio ayant occasion de parler d'elle dans sa « Reale Galleria de Torino », l'appelle « une princesse incomparable qui fut la gloire et l'ornement de la patrie ».

III. LETTRE D'EMMANUEL-PHILIBERT A L'HOSPITAL

Nous croyons utile de transcrire ici une lettre d'Emmanuel à l'Hospital.

Cette lettre, évidemment inspirée par Marguerite, nous avait échappé ; elle se trouve dans les documents (n° 35) qui accompagnent l'*Histoire de Savoie* de Saint-Genis.

« Monsieur de l'Hôpital, maintenant qu'il a plu a Dieu au moien de cette sainte paix me fère restituer mes Estats, après les affères de la Religion, le plus grand désir que j'aye est de pourvoir au faict de Justice. Estant resolu d'y donner ordre et ne désirant rien de plus que de me faire cognoistre aux peuples pour un prince droicturier, juste et équitable, j'ay bien voulu vous communiquer cette mienne délibération comme à celluy de la vertu et prudence duquel j'ay ferme opinion qu'elles suffiroient a restaurer de grands royaumes descheus et périssants. Si vous prie que veuillez considérer les moiens que vous sembleront idoines à ce et m'en bailler votre bon advis par escript. En oultre que vous aurez part au mérite, je vous en demeurerai grandement obligé. En vous offrant tout plaisir prierai Dieu, M^r de l'Hospital, vous tenir en santé et longue vie. D'Anvers ce 18 d'Auguste 1559.

« Votre bon amy : E. Philibert ».

On voit que c'est quelques semaines seulement après son mariage que le duc s'adressait à l'Hospital et qu'il n'attendait même pas d'être établi dans ses États pour lui demander ses conseils et ses services.

Nous nous reprocherions, en terminant, de ne pas remercier M. le baron Antonio Manno, M. G. Saige, directeur des Archives de Monaco, M. Max Egger et M. Bagnenault de Puchesse pour leurs intéressantes communications ; M. Migeon du Musée du Louvre ; M. Babelon, conservateur du Cabinet des Médailles, et M. de La Tour, conservateur adjoint, qui ont mis à mon service, avec une rare courtoisie, leur connaissance profonde des collections dont ils ont la garde ; M. Maurice Boutry, dont le secours autorisé nous a été fort utile dans la correction des épreuves ; enfin M. H. Courteault dont l'obligeance toujours prête a grandement facilité nos recherches aux Archives Nationales.

ROGER PEYRE.

¹ V. de Saint-Genis, *op. cit.*

INDEX ALPHABÉTIQUE

- Acciajuoli**, 31.
Aigues-Mortes, 32.
Aix-la-Chapelle, 26.
Alava, 83.
Albera, 54, etc.
Albret (Henri d'), 3, 33, 34.
Albret (Jeanne d'), 34, 37, 39.
Alciat, 25.
Alcinous, voy. Denisot.
Alençon (Charles duc d'), 3.
Alençon (François duc d'), 97.
Alexandrie, 98.
Allemagne, 29, 35, 39, etc.
Allery (d'), 82.
Alpes, 26, etc.
Alsinois, voy. Denisot.
Alyscamps (les), 75.
Amberger (Christ.), 96.
Amboise, 11.
Amyot, 23, 24, 64.
Angrogne (vallée d'), 78.
Annara (Marguerite), 98.
Anne de Boleyn, 32.
Anne d'Este, voy. Este.
Annebaut (l'amiral d'), 38.
Annebaut (Barbe d'), 86.
Ancey, 61.
Anteo, 93, 94.
Anvers, 61, 102.
Aoste, 79.
Argentier (Jean), 58, 86.
Argente (l'), 96.
Arignano (le comte), 86.
Arioste (l'), 16.
Aristote, 56, 57.
Arles, 75.
Asti, 51-53, 98.
Aubespine (de l'), 43, 64.
Aumale (duc d'), 93.
Autriche, 29, 35, 39, etc.
Autriche (Anne d'), reine de France, 49.
Autriche (Anne d'), fille de Ferdinand I^{er}, 35.
Autriche (Éléonore d'), sœur de Charles Quint, 4, 6, 33, 39.
Autriche (Elizabeth d'), femme de Charles IX, 41.
Autriche (Ferdinand d'), fils de Ferdinand I^{er}, 35.
Autriche (Madeleine d'), fille de Ferdinand I^{er}, 35.
Autriche (Marie d'), fille de Charles Quint, 35.
Autriche (Marie d'), sœur de Charles-Quint, 37.
Avalos (Alfonse d'), 34.
Avalos (Fernand d'), 58.
Avignon, 83.
Barbararia, 57.
Baron, 25.
Baudouin, 25.
Bayonne, 37.
Béatrix, 15.
Beja : Louis, duc de, 35.
Bellay, voy. Du Bellay.
Belleau (Rémy), 23.
Belleforest, 46.
Bellegarde de, 89.
Benedetti (Giovanni Baptista), 56, 58, 86.
Benoit J.-B., voy. Benedetti.
Berry le, 22-26, 43, 58.
Béziers, 83.
Birague ou Birago (René de), 60.
Bobba Ippolita, 98.
Bobbaz (Marco), 79.
Bochetel, 79.
Bois-Taillé (Hurault de), 69.
Bonneville (Françoise Passier de), 82.
Boisy ou Boissy (la famille de), 23.
Boldu, 29, etc.
Boleyn (Anne de), 32.
Bologne, 41.
Bombas (Georges), 23.
Bonnivet, 23.
Bonvalot (François), 37.
Bordone Paris, 96.
Bore (Catherine), 82.
Bourbon Antoine de, 39.
Bourbon, comte d'Enghien (Jean de), 40.
Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, 72.
Bourbon-Montpensier, voy. Montpensier.
Bourdillon de la Patrière, 74, 89.
Bourdin, 43.
Bourg, 69.
Bourges, 22-26, 58, 59, 60, 74.
Bourget (lac du), 100.
Brantôme, 6, 30, 52, 64, 92, 98.
Bresse (la), 43.
Brissac (M^{me} de), 9.
Brissac (René de Cossé), 23.
Brissac (Charles I^{er} de Cossé), 28, 33, 50, 73, 98.
Bruxelles, 70.
Buchanan, 19, 98.
Bugey (le), 43.
Burgensis, 4.
Buttet (Claude de), 98.
Cahors, 25.
Calais, 34.
Calvin, 82.

- Capello (Laura-Béatrice), 98.
 Capra, 58.
 Casal, 98.
 Cassandre de Ronsard (la), 12, 101.
 Castel, 65.
 Castellan, 71.
 Castelnau, évêque de Tarbes, 33.
 Traité de Cateau-Cambrésis, 26-31, 42, 50.
 Catherine d'Aragon, 32.
 Catherine de Médicis, 4, 6, 11, 12, 15, 51, 60, 63, 64, 70-75, 77, 80, 81, 82, 83, 84, 95.
 Cavalli, 29.
 Cavour (traité de), 81.
 Chablais (le), 81.
 Chambéry, 86.
 Chantilly, 92, 100.
 Charles-Quint, 4, 31.
 Charles IX, 43, 44, 51, 63, 65, 70, 78, 87.
 Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie, 69, 83-87, 89-90, 93.
 Charolais (le), 37.
 Charpentier (Jacques), 62.
 Chatellerault, 37.
 Châtillon-sur-Loing, 4.
 Chatillon (le maréchal de), 4.
 Chatillon (le cardinal de), 29.
 Chauvigny (André de), 72.
 Chieri, 50.
 Chiesa (Agostino della), 25, 52, 99.
 Chivasso, 50.
 Cicéron, 20, 21, 24.
 Clara (Ortensia), 98.
 Claude de France, femme de François I^{er}, 3, 95, 101.
 Claude de France, duchesse de Lorraine, 5, 20, 28, 72.
 Clèves (Anne de), 34.
 Clèves (Guillaume de), 38.
 Clèves (Jean de), 38.
 Clouet (les), 23, 43, 92, 95, 96, 100.
 Codret (le R.-P.), 86.
 Colbert, 93.
 Coligny, 4, 29, 76.
 Colletet, 62.
 Colonna (Vittoria), 19.
 Corneille de Lyon, 23, 24, 93.
 Cossé, voy. Brissac.
 Costa d'Arignano (Comte), 86.
 Costa della Trinita (Comte), 80.
 Coste (Hilarion de), 87, 98.
 Crans (M^{me} de), 82, 98.
 Cravete (Aimon), 58.
 Cujas, 25, 59.
 Cuniga, 68, 89.
 Daurat, 5, 19.
 Delbène, del Bene ou d'Elbène (Bartolomeo), 15, 22, 62, 67, 72, 97, 98, 100.
 Delbène, fils de Bartolomeo, 62.
 Delbène (Alfonse), 86.
 Delille, 7.
 Denisot (Nicolas), 5, 46.
 Desportes, 97, 98.
 Diane de Poitiers, 40.
 Doneau, 25, 58.
 Dorat, 5, 19.
 Draudius, 46.
 Dubois (Jacques), 46.
 Duaren, Douaren, Duarcin, Duarenus, 25, 58.
 Du Bellay-Langey (Guillaume), 50.
 Du Bellay (Joachim), 6, 11-20, 22-46, 47, 98.
 Du Bellay (le cardinal), 16.
 Duguât, 34.
 Duretal, 95.
 Duval, 19.
 Edouard VI, 5.
 Elbène, voy. Delbène.
 Eléonore d'Autriche, reine de Portugal, puis reine de France, 4, 6, 33, 39.
 Eléonore d'Este, 15, 63.
 Elizabeth de France, reine d'Espagne, 31, 46, 64, 70, 72, 95.
 Elvire, 15.
 Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, 2, 3, 25-31, 42-48, 50, 67, 76, 79-82, 84, 86, 88, 93, 94, 101.
 Emmanuel-le-Fortuné, roi de Portugal, 33.
 Endi, 99.
 Enghien (Jean, comte d'), 40.
 Epamimondas, 64.
 Epictète, 88.
 Erasme, 82.
 Escaut, 26.
 Espagne, 52, etc.
 Espence (Espencæus) (d'), 23.
 Este (Anne d'), 5, 63, 65, 66, 74, 75.
 Este (le cardinal Louis d'), 63.
 Este, voy. Ferrare.
 Etampes (duchesse d'), 38.
 Eubuce, 58.
 Euclide, 56.
 Eugène, 58.
 Euripide, 98.
 Fabiola, 68.
 Falletta (Léonora), 98.
 Farnèse (le cardinal Alexandre), 34, 35, 40, 42.
 Farnèse (Pierre-Louis), 40.
 Farnèse (Ottavio), 41.
 Farnèse (Oratio), 40.
 Farnèse, voy. Paul III.
 Ferdinand I^{er}, empereur, 29.
 Ferrare, 5, 7, 8.
 Ferrare (Alfonse II, duc de), 63.
 Ferrare (Eléonore de), 63.
 Ferrare (Anne de), 5, 63, 65, 66, 74, 75.
 Ferrare (Lucrece de), 63.
 Ferrare (Renée de), 5, 61, 74, 77.
 Ferrare, voy. Este.
 Ferrari (Gaudenzio), 58.
 Flaminio, 15, 98.
 Flandre, voy. Pays-Bas.
 Florence, 59.
 Fontainebleau, 4.
 Forget, 17, 19, 60.
 Fossano, 82.
 France, 52, etc.
 Franche-Comté, 37.
 Francisque (le luthier), 64.
 François I^{er}, 3, 7, 23, 31-40, 93.

- François II, 7, 8, 60, 71, 72, 93.
 Gaignières, 92.
 Gallerano (Cécilia), 98.
 Gènes, 43.
 Giorgione, 54.
 Giralde ou Giraldo, 58, 86.
 Girard, 86, 98.
 Giustiniani (Angelo), 97.
 Gondi (Marie de), 86.
 Gonnart, 28.
 Gonzague (Fernand de), 40.
 Gonzague (Geneviève de), 40.
 Gouffier (les), voy. Boisy.
 Goudimel, 96.
 Gournay, 19.
 Govea, Gouvea ou Goveanus (Antoine),
 25, 86.
 Granvelle, 35, 36, 37.
 Grégoire XIII, 70, 82.
 Grévin (Jacques), 23, 46, 58, 62, 86, 98.
 Grévin (Marguerite-Emmanuelle), 62.
 Grimaldi (Honoré), 71.
 Grimaldi (Etienne), 71.
 Guasto (del), 34.
 Guise (François de), 26, 47, 65, 73.
 Guise (Henri de), 65.
 Guise (Anne, duchesse de), 5, 63, 65, 66,
 74, 75.
 Hangest (Hélène de), 23.
 Haute-Combe, 95, 100.
 Henri II d'Albret, roi de Navarre, 3, 33,
 34, 50, 93, 98.
 Henri II, roi de France, 2, 10, 26, 28, 48,
 60, 70, 108.
 Henri III, 87, 90, 101.
 Henri IV, 78.
 Henri VIII, roi d'Angleterre, 32, 34.
 Holbein, 82, 96.
 Hollande, 43.
 Homère, 19.
 Hongrie (Marie de), 35.
 Horace, 21, 65.
 Hotman (François), 25, 59.
 Howard-Castle, 96.
 Humières (d'), 8.
 Hurault de Bois-Taillé, 69.
 Isabelle de Portugal, 34.
 Jacob (Louis), 98.
 Janet (Clouet), 100.
 Janot, 4.
 Jean III de Portugal, 45.
 Jeanne d'Albret, 34, 37, 39.
 Jeanne, fille de Henri II, 72.
 Jeanne Seymour, 34.
 Jodelle, 13, 14, 19, 46.
 Jolly d'Allery, 82.
 Justinien (Ange), 97.
 Labruyère, 91.
 La Luzerne, 78.
 Lamartine, 15.
 Laubespine (de), 43, 64.
 Lancet, 93.
 Langey (Guill. de), 50.
 Langon, 36.
 Languesque (Thomas), 60.
 Lanini, 58, 96.
 La Pérouse, 41, 51, 87.
 Laure de Noves, 15, 16.
 Lausanne, 88.
 Le Laboureur, 99, etc.
 Lenoir (Alexandre), 93.
 Léon X, 15.
 Léonard Limousin, 91.
 Léone (sœur), 69.
 Leonicius, 85.
 Lestoile (Pierre de), 91, 98.
 Lhomond, 86.
 L'Hospital (Michel de), 3, 9, 10, 15, 19, 20,
 21, 22, 51, 59, 60, 64, 66, 71, 80, 98, 99, 102.
 Limousin (Léonard), 95.
 Lippomano, 57.
 Le Loing, 4.
 Lomellino, 96.
 Londres (de), 33.
 Lonjumeau, 75.
 Lorges, 47.
 Lorraine (Claude de France, duchesse de),
 5, 20, 28, 72.
 Lorraine (Charles de), 13, 21, 28.
 Lorraine (cardinal de), 60, 101.
 Lorraine, voy. Guise.
 Louis XI, 26.
 Louis XII, 3, 42.
 Louis XIV, 44.
 Louis XV, 26.
 Louis, fils de Henri II, 58.
 Louvre (musée du), 95.
 Loynes (Antoinette de), 46, 47.
 Luther, 82.
 Lyon, 75, 89, 92, 96, 101.
 Madeleine d'Autriche, fille de Ferdinand
 I^{er}, 29.
 Madeleine de France, fille de François I^{er},
 4, 31, 95, 96.
 Malcrosse, 57.
 Malte, 52.
 Mans (Le), 61.
 Maurice (Jean), 58.
 Mareschal (Philibert), 69.
 Marguerite d'Autriche, 5.
 Marguerite de France, duchesse de Berry,
 duchesse de Savoie, 1-101.
 Marguerite de France, fille de Henri II,
 femme d'Henri IV (Marguerite de Na-
 varre), 2, 65.
 Marguerite de Parme, 41.
 Marguerite de Valois-Angoulême, sœur
 de François I^{er} (Madame d'Angoulême,
 Madame d'Alençon, Marguerite de Na-
 varre), 2, 3, 4, 5, 6, 21, 23, 24, 32, 35, 34-
 39.
 Marie d'Angleterre, sœur d'Henri VIII, 42.
 Marie d'Autriche, reine de Hongrie, 37.
 Marie de Portugal, 39.
 Marie Stuart, 5, 10, 12.
 Marseille, 71.
 Masson (Papyre), 98.
 Maximilien II, 35.
 Médicis (Alexandre de), 41.
 Médicis (Cosme de), 59.

- Médicis (Julien de), 100.
 Médicis (Catherine de), voy. Catherine.
 Mellin de Saint-Gelais, 10, 19.
 Michel-Ange Buonarroti, 19, 100.
 Middelbourg, 70.
 Milan, 35.
 Milanais, 32-38, 42.
 Mirebel, 75.
 Monaco, 71.
 Moncalieri, 68.
 Moncontour, 75.
 Mondovi, 58, 86.
 Montaigne, 64, 85.
 Montargis, 74.
 Montgomery, 47, 48, 74.
 Monthuc (Jean de), 23.
 Montluet, 75.
 Montmorency (Anne de), 4, 5, 8, 27, 28, 32, 34-37, 70, 73.
 Montmorency (M^{me} de), 9, 77.
 Montmorency (Louise de), 4.
 Montpensier (M^{me} de), 72.
 Montpensier (M^{lle} de), 72.
 Montpensier (Gilbert de), 72.
 Montrevel (Comtesse de), 86.
 Mont-Symon, en Bresse, 69.
 Morata (Olympia), 5.
 Morel (les trois sceurs), 5, 46.
 Morel (Camille de), 46, 47.
 Morel (Lucrèce de), 46, 47.
 Morel (Diane de), 46, 47.
 Morel (Jean de), 5, 19, 22, 46.
 Morel (Isaac de), 47.
 Morosini, 56, 57, etc.
 Morvillier (Jean de), 69, 74.
 Muret (Marc-Antoine), 25.
 Musset (Alfred de), 101.
 Naples, 41.
 Napoléon, 24.
 Navarre (la), 33, 34, etc.
 Nemours (Jacques de Savoie, duc de), 65, 74, 82, 84, 101.
 Nemours (Anne, duchesse de), voy. Este.
 Nevers (duc de), 89.
 Nice, 31, 67, 69, 71, 86.
 Noël (Etienne), 79.
 Nostradamus, 69.
 Novare, 98.
 Occhiali, 67-8.
 Olivier, 60.
 Orléans, 73.
 Orléans (Charles d'), fils de François I^{er}, 8, 23, 32, 33, 36.
 Orléans-Longueville (Charlotte d'), 65.
 Otonar, 58.
 Oyron ou Oiron, voy. Boisy.
 Pallavicini (Madeleine), 98.
 Palma-le-Vieux, 54.
 Pancalieri (comtesse de), 86.
 Pancirole (Guillaume), 58, 86.
 Pancirole (François), 58.
 Papinien, 24.
 Papyre Masson, 25.
 Paris, 33, 46, 59, 60, 70, 93-95.
 Parme, 40, 41.
 Pascal (Charles), 97, 98.
 Pasquier (Etienne), 2.
 Pau, 61.
 Paul, 24.
 Paul III (Farnèse), 7, 31, 40-42.
 Pays-Bas, 37, 52, etc.
 Peletier (Jacques), 61, 100.
 Pergame, 11.
 Perréal (Jean), 42.
 Perse, 33.
 Pesaro, 63.
 Philippe II, 27, 29, 31, 33, 39, 51, 53, 68, 70, 72, 78, 82, 83, 89.
 Pie IV, 69, 82.
 Pie V, 82.
 Piémont, 30, 50-53, 61.
 Pignerol, 50-53, 87, 89.
 Pingon, 45, 46.
 Plaisance, 40, 41.
 Platrière (de la), 74, 89.
 Plancy, 28.
 Plantin, 61.
 Platon, 5, 56.
 Plutarque, 74.
 Plessis-lès-Tours, 72.
 Pollajuolo (Antonio), 100.
 Pologne, 87.
 Poltrot de Méré, 73.
 Pontonius, 21.
 Portugal (Isabelle de), 34.
 Portugal (Marie de), 39.
 Poissy, 82.
 Provana (Charles), 70.
 Provana (André), 86.
 Pulci (Bernardino), 100.
 Quiers, 50.
 Racconigi ou Raconis (Philippe de Savoie, seigneur de), 80-82.
 Raconis (M^{me} de), 68.
 Raconis (Bernardin de Savoie, seigneur de), 96.
 Raverra (Léonora), 88.
 Reims, 70.
 Renée de France, duchesse de Ferrare, 5, 61, 74, 77.
 Rhin (le), 26.
 Ricasoli, 39, 40.
 Rivoli (de Piémont), 69.
 Roannais (duc de), voy. Boisy.
 Robertet, 43.
 Rohan (Françoise de), 65.
 Romagnes (les), 40.
 Rome, 62.
 Ronsard, 5, 6, 9, 10-14, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 65, 66, 97, 98, 101.
 Roquefort-des-Landes, 36.
 Rovère (Claude de la), 98.
 Roville (Guill. de), 25, 93.
 Saint-Gelais, 10, 19.
 Sainte-Marthe (Scève de), 15, 25.
 Saint-Germain-en-Laye, 3.
 Saint-Jean de Latran (Musée de), 75.
 Saint-Quentin, 1, 27, 50.
 Saint-Trivier (Comtesse de), 86.
 Salinas (Martin de), 34.

- Sallanches**, 86.
Salon en Provence, 69.
Saluces, 86, 89, 90.
Salviati (Cassandre), 101.
Santhia, 51-53.
Savigliano ou Savillan, 51, 87, 89.
Savoie, 1, 26 et suiv., 45, 49, 82, etc.
Savoie (Charles III de), 31, 42, 85.
Savoie (Philippe II de), 31.
Savoie (Louis de), 31.
Savoie (Adrien de), 31.
Savoie (Louise de), 51.
Savoie (Emmanuel-Philibert), voy. Emmanuel.
Savoie (Charles-Emmanuel), voy. Charles.
Savoie (Amédée de), 69.
Savoie (Jacques de), voy. Nemours.
Savoie, voy. Raconis.
Scaliger (J.-C.), 98.
Scarampi (Cécilia), 98.
Scaravelli (Ottavia degli), 98.
Sceppero, 34, 37.
Scipion, 64.
Sebastiano del Piombo, 54.
Sévigné (M^{me} de), 45.
Seymour (les trois sœurs), 5, 23.
Seymour (lord Édouard), 5.
Seymour (Jeanne), 34.
Sinope de Ronsard (la), 12.
Soleri, 96.
Sophocle, 67.
Sorbin (Arnauld), 97, 98.
Souza (M^{me} de), 24.
Stuardt (Marie), 5, 10, 12.
Surgères (Arthuse de), 23.
Surgères (Anne de Cossé, dame de), 23.
Sutherland (duc du), 96.
Suze (Madeleine de), 62.
Tasso (Torquato), 63-64.
Tavannes (Gaspard de Saulx), 27.
Théligny (M^{me} de), 23.
Thérèse (Sainte), 82.
Thevet (André), 26.
Thiers (du), 43.
Thonon, 82.
Thou (de), 3, 62, 98.
Tibre (le), 17.
Tillon (Urbain du), 8.
Titien, 41, 54, 100.
Tolède, 33.
Tonsi ou Tonso, 58.
Torcy (Colbert de), 93.
Tornicelli (Livia), 98.
Toulouse, 25.
Tournebœuf, 23.
Tournon (Hélène de), 86.
Trémouille (Jacqueline de la), 23.
Trente (Concile de), 61.
Troy (de), 93.
Turin, 1, 11, 25, 50, 58, 59, 62, 63, 69, 82, 86, 87, 88.
Turnèbe, 23.
Turquie, 33.
Ulpien, 24.
Uzès (duchesse d'), 77.
Valence, 25, 59.
Valeriolo (François), 58, 86.
Vallentyn (François), 7.
Valles (Martin), 32.
Valperga (comtesse de), 98.
Valromey (le), 43.
Vasari, 96.
Vasquez (Jean), 32.
Vasto (del), 34.
Vaudois, 78-82.
Vendôme (Antoine de Bourbon), 39.
Venise, 7, 59, 70, 87.
Vercell, 51-3.
Vernon (Raoul de), 23.
Vernon (Arthuse de), 23.
Versailles, 92, 96.
Vespucci (Simonetta), 100.
Vicence, 95.
Vicomercato, 57.
Victoire, fille de Henri II, 72.
Vieilleville (de), 29, 30.
Vighi, 96.
Vigne (de la), 8, 65.
Villanova d'Asti, 50.
Villefranche, 67.
Villers-Cotteretz, 70.
Vimercati, 86.
Vineus, 19.
Virgile, 20, 21, 24.
Welser (Philippine), 35.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

La princesse française.

1. La Jeunesse de Marguerite de France.....	3
2. Marguerite et la Pléiade.....	9
3. La duchesse de Berry. Université de Bourges ; l'enseignement du droit.	21
4. Le mariage.....	26

La duchesse de Savoie.

1. La question franco-espagnole. La reddition des places. Rôle de Marguerite dans la politique extérieure de la Savoie.....	49
2. Marguerite et Emmanuel-Philibert.....	53
3. Rôle de Marguerite dans le mouvement intellectuel en Piémont. Ses protégés français et italiens.....	57
4. La charité de Marguerite.....	67
5. La duchesse Marguerite et Catherine de Médicis. La Savoie et les protestants français.....	69
6. La religion de la duchesse Marguerite. Affaire des Vaudois.....	76
7. La duchesse Marguerite et son fils. L'éducation du prince de Savoie..	83
8. La mort. Conclusion.....	87

APPENDICES

I. Note iconographique.....	93
II. Honneurs rendus à Marguerite après sa mort.....	97
III. Lettre d'Emmanuel-Philibert à L'Hospital.....	102
Index alphabétique.....	103







DC
112
M4P4

DC 112 .M4 P4
Une Princesse de la Renaissance
Stanford University Libraries



3 6105 041 383 238

CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.

DATE DUE

JAN - 4 2000

JAN

2000

